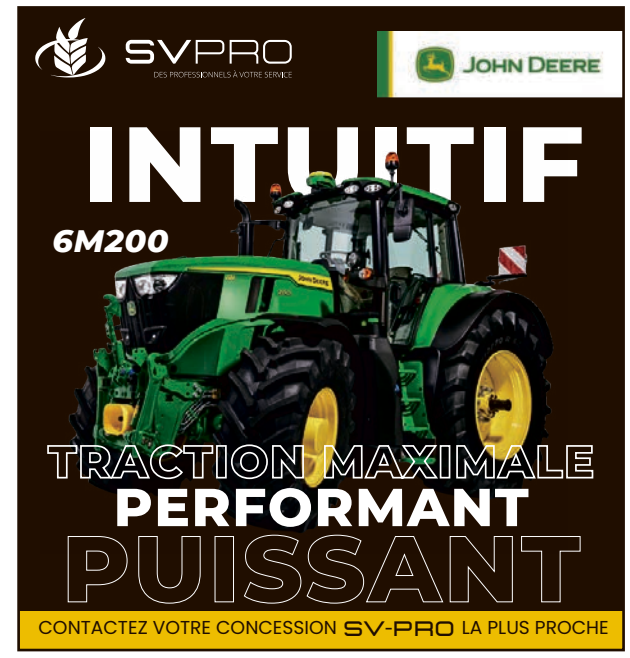
VENDREDI 04 AVRIL 2025 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1828
Abonnement annuel : 125 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Modification de tracteur : OK, mais en suivant les règles

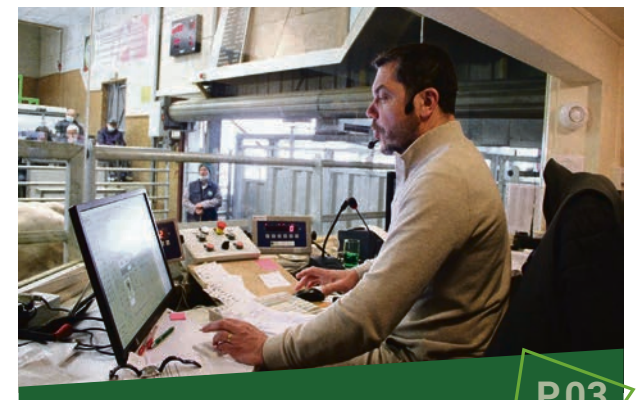


Sport System

Augmenter la puissance en jouant sur la cartographie électronique du moteur, remplacer une motorisation thermique par de l'électrique… L'univers des tracteurs agricoles est perméable à ces tentations de modifications des caractéristiques. Cela peut s'avérer pertinent, à condition de ne pas faire n'importe quoi. Nous abordons ce thème dans notre dossier « Tracteurs » de la semaine.

PAGES 14 À 18

Encart : Info Pac (Offre réservée aux abonnés).



P.03
TEMPS FORT
Marchés au cadran // Rachat collectif de leur outil de gestion



Arvalis

P.12
PRODUCTIONS *Cultures*
Maladies du blé // Quel niveau de risque en sortie d'hiver ?



Shutterstock

P.19
RURALITÉ *Territoires*
Commerces de proximité // À la reconquête des territoires ruraux

fendt.fr
FENDT
Nouveau FENDT 600 Vario : Innovant par nature



Rencontrez une toute nouvelle gamme - le Fendt 600 Vario de 164 à 224 cv. Avec sa taille compacte et ses performances impressionnantes, il ouvre de nouvelles possibilités dans les cultures, les prairies, le transport et la manutention. Découvrez la force d'innovation et la passion qui ont été intégrées dans chaque composant de ce tracteur.

DEMANDEZ UN ESSAI

Ets BUCHEZ MATERIEL AGRICOLE
Corbigny - Autun - Luzy - Moulins-Engilbert
03 86 20 17 38 - www.etsbuchez.fr

Ets DE BRUIN MATERIEL AGRICOLE
Cerisiers - Charny - Chateauneuf-Val-de-Bargis
03 86 96 20 08 - Agents : Ouanne Agri - Agritech

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

PHOTOVOLTAÏQUE
Étude - Installation - Autoconsommation
Maintenance - Nettoyage



BFC SOLAIRE
BFC SOLAIRE 03 80 64 30 34
21210 - Saulieu - www.bfc-solaire.fr

// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 ATTRACTIVITÉ DES VÉTÉRINAIRES : UNE EXPÉRIENCE DU TERRAIN APPRÉCIÉE

.05 CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR : LA RETRAITE, ON Y PENSE ?

.06 JEUNES AGRICULTEURS : LE FORUM DES JA AU LYCÉE LA BROSSE

.07 PÉDAGOGIE : CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE EN EXPLOITATION AGRICOLE

.08 PRODUCTION LOCALE : DOMATZ REÇOIT SON MARCHÉ DE PRODUCTEURS

.09 AFDI : DES RÉFLEXIONS À NOURRIR

ACTUALITÉ // RÉGION

.10 DÉCOUVERTE DES MÉTIERS : UN UNIVERS AGRICOLE MALIN AU SALON *« EXPLORE LES MÉTIERS »*

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.11 RACE BRUNE : ILS ÉTAIENT EN VADROUILLE

PRODUCTIONS // CULTURES

.18 MALADIE DU BLÉ : QUEL NIVEAU DE RISQUE EN SORTIE D'HIVER POUR LA CAMPAGNE 2025 ?

DOSSIER // MACHINISME

.14 SPÉCIAL TRACTEURS

RURALITÉ // SOCIAL // TERRITOIRES

.19 COMMERCES DE PROXIMITÉ : À LA RECONQUÊTE DES TERRITOIRES RURAUX

.20 VILLAGES VIVANTS : UNE COOPÉRATIVE IMMOBILIÈRE POUR FINANCER DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ

SERVICES

.21 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'…)*

.22 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS…)*

.24 PETITES ANNONCES

.26 ANNONCES LÉGALES

.30 ÉQUIPEMENTS

MAGAZINE // LOISIRS // OXYGÈNE

.31 RURALITÉ : LA PYRAMIDE DU LOUP VOUS ACCUEILLE À NOUVEAU

.32 PORTUGAL : LE PORTO COULE DANS LA VALLÉE DU DOURO



// LE DESSIN

// EN BREF

Sols Seul un quart des terres arables françaises en bonne santé, 10 % en vignes

La start-up Genesis a publié le 27 mars un baromètre de la santé des sols en France montrant que seul un quart des terres arables est en bonne santé. Cet état des lieux repose sur les mesures du programme scientifique RMQS, coordonné par l'Inrae, et celles de l'entreprise de notation. Résultat pour les terres arables : 27 % apparaissent en bonne santé, 26 % dans un état dégradé, 3 % critique. Le baromètre est encore pire côté vignes, avec 10 % en bonne santé, 41 % à l'état dégradé, 16 % critique. La situation est meilleure pour les prairies, à 68 % en bonne santé, seulement 5 % à l'état dégradé. Plusieurs paramètres sont en cause. Genesis fonde son baromètre sur trois types d'indicateurs (carbone, biodiversité, pollution) et des données contextuelles, notamment issues des satellites pour identifier l'environnement global du sol (géologie, climat, pratiques culturales…). Puis l'IA et des modèles prédictifs lui permettent d'établir sa notation. Il en ressort de fortes disparités au sein même des systèmes de production. Illustration en grandes cultures : Genesis relie un état critique du sol à des pratiques culturales (labour profond, fertilisation minérale, aucun couvert végétal, faible rotation des cultures).

Soja L'avis de l'Anses sur les isoflavones suscite des critiques de la filière

Alors que l'Anses recommande de ne pas servir d'aliments à base de soja en restauration collective pour éviter une surconsommation d'isoflavones, dans des travaux publiés le 24 mars évaluant le risque lié à ces molécules phytoœstrogènes, malgré l'opinion divergente exprimée par deux experts qui ont refusé de valider les conclusions, Sojaxa (association pour la promotion des aliments au soja) et Terres Univia (interprofession des huiles et protéines végétales) ont sollicité un rendez-vous avec l'Agence sanitaire. Sojaxa et Terres Univia *« s'étonnent de [sa] position, qui diverge des recommandations émises par d'autres autorités de santé européennes qui accordent toute leur place aux produits à base de soja dans une alimentation équilibrée »*, dans un communiqué du 26 mars. Ces organisations citent l'exemple de l'Allemagne où *« la Société Allemande de Nutrition (DGE) recommande dans ses lignes directrices nutritionnelles de mars 2024 la consommation de produits à base de soja pour leurs apports en protéines »*. Elles estiment aussi *« essentiel de comprendre pourquoi la balance bénéfices-risques n'a pas été prise en compte »*, une critique déjà formulée par les deux experts en désaccord. De son côté, le Parti animaliste a dénoncé une *« position incompréhensible de l'Anses sur le soja »*, sur Facebook le 25 mars.

Bovins L'impact des maladies MHE et FCO pourrait être plus grave que prévu

En raison des épizooties qui frappent les élevages, la baisse de la production française de viande bovine en 2025 *« pourrait être bien plus forte que celle que nous avions prévue en début d'année »*, indique l'Institut de l'élevage (Idele) dans son bulletin Tendances du mois de mars. Dans ses prévisions 2025 publiées en janvier, l'institut technique s'attendait à une chute de 1,8 % sur un an, après une stabilisation en 2024. Cette étude intégrait déjà une partie de l'impact des maladies vectorielles qui frappent les élevages français : maladie hémorragique épizootique (MHE, depuis septembre 2023) et fièvre catarrhale ovine (FCO, depuis l'été 2023 pour la FCO-8 et août 2024 pour la FCO-3). Ces pathologies provoquent souvent des problèmes de reproduction. Selon l'Idele, en 2024, les naissances de veaux allaitants seraient en chute de 5 à 6 %. Les élevages ont accusé une *« forte baisse des vêlages à l'automne »* (-8 % en septembre, -12 % en octobre, -7 % en novembre), *« concomitante à l'arrivée de la FCO-3 sur le territoire français »*. Or, ces dernières années, les élevages français avaient tendance à regrouper de plus en plus de naissances sur cette période. Le recul des naissances a continué en janvier, que ce soit en veaux allaitants (-5 à -7 %) ou en veaux laitiers (-3,8 à -4,2 %).

// EN IMAGE

Bovins L'Italie assouplit les règles pour les importations



J.-C. Gutner

La Fédération nationale bovine (FNB) s'est « félicitée » le 27 mars dans un communiqué que l'Italie ait pu assouplir les règles d'importation des jeunes bovins français. *« Désormais, il n'est plus exigé de vaccination contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) ni d'analyse PCR négative pour ces animaux »*, indique le communiqué. Seules deux régions italiennes ont refusé cet assouplissement : Bolzano et Frioul-Vénétie julienne. Bon an mal an ce sont environ 1 million de broutards qui partent à l'engraissement à l'étranger dont plus de 850 000 en Italie. Par ailleurs, la FNB indique toujours travailler, avec les autorités italiennes, pour retirer l'analyse PCR négative sur le MHE, *« comme l'a fait l'Espagne »*, souligne-t-elle.

Terres de Bourgogne

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 125 € - **Prix au numéro :** 2,40 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

• **Gérante et directrice de publication :** Mauricette Besançon
Rédaction : redaction@terres-de-bourgogne.net
• **Rédacteur en chef :** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
• **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité : pub@terres-de-bourgogne.net
• **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
• **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

Syndicat national de la presse agricole et rurale

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// MARCHÉS AU CADRAN

« Rester maître de notre outil »

Mi-mars à Baraqueville (12), certains marchés au cadran, dont la Sicafome de Moulins-Engilbert, ont annoncé le rachat collectif de leur outil de gestion.



Bérangère Carel

Ici au centre de la tribune, Martial Tardivon, chef des ventes de la Sicafome (Moulins-Engilbert), devient président du bureau de la SAS Enchères Business Solutions.

Voilà deux ans que Pascal Vilain a annoncé à quelques clients qu'il souhaitait prendre sa retraite. Un fait pas anodin comme l'explique Martial Tardivon, chef des ventes du marché au cadran de Moulins-Engilbert (Sicafome)dans la Nièvre : *« Son départ impliquait un grand changement que nous, marchés au cadran de France, n'étions pas tous prêts à accepter. Il nous fallait trouver une solution pour rester maître de notre outil de gestion des ventes nommé Live Business Process (LBP) et géré par Monsieur Vilain et son salarié, Alain Kerouanton »*. Martial Tardivon revient sur l'histoire de cette entreprise : *« Pascal Vilain était propriétaire de LBP depuis 1996 après son rachat aux époux Le Bris. La Sicafome avait dès 1983 fait appel à leur service, afin de profiter de ce logiciel de vente moderne, pour l'époque. Aux côtés de Monsieur Vilain, nous avons continué à nous renouveler informatiquement jusqu'à son annonce de mars 2023 de départ en retraite »*.

Questions… solution !

Suite à cela, des questions se posent : *« comment maintenir des coûts raisonnables et conserver un service de maintenance pour notre outil rapide, efficace et disponible à n'importe quelle heure ? La Sicafome et les autres marchés (de Mauriac, Châteaumeillant, Baraqueville et Sancoins) avaient peur de perdre toute cette qualité si la société était vendue à un tiers. Nous nous sommes concertés pour aboutir à une solution convenable pour tous : se réunir pour racheter collectivement afin de pérenniser cet outil et conserver ce service de maintenance adapté à nos problématiques et nos contraintes »*. Les cinq marchés ont lancé un appel à leurs confrères de France afin de trouver les fonds pour la reprise. Martial Tardivon souligne : *« Après environ un an de travail, Alain Kerouanton a pris 30 % des parts de LBP (devenant ainsi directeur général), et les 70 % restants ont été répartis entre 10 marchés »*.

Les marchés actionnaires sont : Sicafome (Moulins-Engilbert), SCA Cadran de Sologne (Fontaines), Cadran Boischaut (Châteaumeillant), Cadran de l'Empereur d'Ussel (Ussel), SAS le Marché de Parthenay (Parthenay), SA des Grivelles (Sancoins), Marché au Cadran de Mauriac (Mauriac), Marché au Cadran des Hérolles (Coulonges-les-Hérolles), Cadran Ségali (Baraqueville) et la SAS Marché du Parc du Val D'Adour (Rabastens-de-Bigorre). Afin de marquer le coup, LBP a changé de nom pour se transformer en Enchères Business Solutions (EBS). Pour annoncer l'évolution, une journée a été orchestrée par les actionnaires le 11 mars au marché de Baraqueville, en Aveyron (12). À cette occasion, le bureau de la SAS a été dévoilé avec à sa présidence : Martial Tardivon (voir encadré pour le reste des membres du bureau).

Porte ouverte vers l'avenir

« Pour les marchés non associés, en Bretagne, Normandie, à Saugues et Corbigny, nous avons tout de même proposé des contrats », précise Martial Tardivon . *« Il était indispensable qu'ils continuent à profiter du service de proximité proposé par EBS, sans pour autant bloquer un achat de parts dans l'avenir »*. Les marchés ont aussi décidé de développer l'outil en embauchant Mickaël Guibert, : *« il a un profil de compétences complémentaires à celui d'Alain Kerouanton, plutôt axé sur les nouvelles technologies en ligne. Il est important d'améliorer nos logiciels de vente et de gestion et, pourquoi pas, les proposer à d'autres clients, qu'ils soient des marchés ou non »*. Martial Tardivon conclut : *« C'est un beau défi qui s'est présenté à nous, car être gestionnaire informatique n'est pas notre cœur de métier. Mais nous avons su, avec un objectif commun, nous réinventer afin de constituer un collectif ambitieux et fier d'être le moteur de son propre outil de fonctionnement »*.

Chloé Monget

Renseignements : Alain Kerouanton, pour EBS : alainkerouanton@ebs29.com ou au 07 67 58 85 44.



Martial Tardivon aux commandes lors d'une vente au cadran.

Le bureau de la SAS E.B.S.

Le bureau de la SAS Enchères Business Solutions se compose de : Martial Tardivon (Moulins-Engilbert – 58), président ; Christiane Gombert (Baraqueville – 12), vice-présidente ; Michèle Chastan (Mauriac – 15), trésorière ; Claire Parent (Parthenay - 79) secrétaire ; Alain Kerouanton (développeur du logiciel), directeur ; membres : Jérôme Chartron (Châteaumeillant – 18), Florian Melaye (Sancoins - 18).



Depuis plus de 40 ans, le marché de Moulins-Engilbert (58) a su se doter d'outils performants pour la gestion de ses ventes.

// ATTRACTIVITÉ DES VÉTÉRINAIRES

58 Une expérience du terrain appréciée

Du 21 au 23 mars, Ouroux-en-Morvan a accueilli pour la troisième année consécutive les étudiants vétérinaires du GTV Junior Maison-Alfort.



En avant Ouroux

Une table ronde avec les vétérinaires de la Nièvre fut proposée aux 19 étudiants du GTV Junior Maison-Alfort lors de cette édition.

Du 21 au 23 mars, L'association « En avant Ouroux », en collaboration avec la mairie d'Ouroux-en-Morvan, les agriculteurs et les vétérinaires locaux, a organisé un séminaire d'accueil destiné à 19 étudiants vétérinaires du GTV Junior Maison-Alfort. Cet événement s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir l'attractivité du territoire et à sensibiliser les jeunes professionnels aux enjeux de la médecine vétérinaire rurale. Selon Florence Berlo, maire d'Ouroux-en-Morvan : *« L'accueil de ces étudiants est un moment privilégié pour renforcer les liens entre les futurs professionnels et notre territoire. Nous sommes fiers de contribuer à l'attractivité du Morvan et à la pérennité de la médecine vétérinaire rurale »*.

Ainsi, durant ces trois jours, les participants ont découvert les multiples facettes du Morvan à travers un programme mêlant échanges professionnels et découvertes culturelles. Le 21 mars, ils ont assisté au spectacle *« Paysans hors de contrôle »* suivi d'un apéritif dînatoire. Le 22 mars, ils ont visité le GAEC des Trois Ormes en présence du vétérinaire sanitaire puis découvert le barrage de Pannecière, et ont eu l'occasion d'échanger avec cinq vétérinaires de la Nièvre. La soirée s'est terminée par une fête réunissant agriculteurs, élus, vétérinaires et organisateurs. Enfin, le 23 mars, ils ont effectué une visite émouvante du Maquis Bernard avant leur départ.

Des retours très positifs

Suite à ces trois jours, les étudiants ont exprimé leur enthousiasme pour l'accueil chaleureux et le programme proposé. Lors de son discours, le président du GTV Junior Maison-Alfort a tenu à souligner l'importance de ce partenariat : *« Je voudrais remercier au nom de tous les participants de ce week-end et de tous les membres du bureau du GTV Junior d'Alfort les collectivités du Morvan pour nous accueillir depuis trois ans maintenant. En tant qu'étudiants intéressés par le métier de vétérinaire rural, nous avons à cœur comme vous le maintien d'une densité de vétérinaires pour garantir un confort de travail aux éleveurs et aux professionnels. Être vétérinaire ne se limite pas à soigner des animaux ; c'est aussi jouer un rôle social essentiel dans nos territoires. Merci encore pour cet accueil exceptionnel ! »*. Depuis les deux premières éditions, au moins cinq stages ou tutorats ont été réalisés dans la Nièvre ou les départements limitrophes par des participants des séminaires précédents. L'implication des jeunes agriculteurs du canton et le soutien de nombreux partenaires ont également contribué au succès de cette initiative.

Une mobilisation collective et pérenne

Pour rappel, l'organisation de cet événement a été rendue possible grâce à la forte implication de la mairie d'Ouroux-en-Morvan et de son personnel, ainsi qu'au soutien de la Communauté de communes qui a notamment participé à l'animation de la soirée festive.

De nombreux partenaires tels que Crédit Agricole, Groupama, le Parc du Morvan, MSA, Terres de Bourgogne, le Conseil départemental et la Communauté de Communes Sommets Morvan et Grands Lacs, Gan, FDSEA et la Chambre d'agriculture ont également apporté leur contribution. L'association « En avant Ouroux » et ses partenaires s'investissent pleinement pour pérenniser cette initiative qui contribue à garantir l'avenir de la profession vétérinaire en milieu rural. Ce séminaire illustre parfaitement l'engagement collectif pour dynamiser le territoire tout en répondant aux besoins croissants en santé animale. Pour les éditions futures, l'association rappelle *« l'ensemble des vétérinaires du département sont tous les bienvenus »*. Enfin, un étudiant en dernière année, présent au séminaire, recherche activement un contrat salarié pour parfaire sa formation…

D'après communiqué

Renseignements : Mairie d'Ouroux-en-Morvan au 03 86 78 21 02.



En avant Ouroux

Pour cette 3e édition, 19 étudiants du GTV Junior Maison-Alfort étaient présents.

// FESTIVITÉS

21 Bonne soirée à tous !

La cérémonie des Trophées de l'agriculture se déroulera jeudi 17 avril à Dijon.

Ils reviennent de plus belle : les Trophées de l'agriculture animeront une nouvelle fois le palais des congrès de Dijon. Les pratiques novatrices de onze exploitations ou organismes agricoles seront mises à l'honneur lors de cette soirée conjointement organisée par le Bien public et la Chambre d'agriculture. Les portes seront ouvertes au public préalablement inscrit à partir de 18 h 30. Jacques de Loisy, nouveau président de la Chambre d'agriculture, sera *« au micro »* à 19 heures. Une conférence parrainée par Groupama s'intéressera ensuite à *« L'agriculture face aux enjeux climatiques »*. Serge Zaka, agronome et docteur en agroclimatologie, est l'invité de cette édition 2025. Cet expert de l'impact du changement climatique sur l'agriculture se consacre à l'analyse scientifique des grandes cultures, du maraîchage, de l'arboriculture, de la viticulture et de l'élevage. Son mot d'ordre est d'anticiper. Anticiper pour *« préserver une agriculture durable, résiliente et performante »* afin de garantir l'indépendance alimentaire de la France. Serge Zaka prône notamment la génétique pour des variétés végétales plus résilientes, l'irrigation optimisée, la gestion des ressources en eau et souligne souvent le rôle de l'arbre et du bocage dans la régulation du climat agricole. L'intervention de cet homme au chapeau de cow-boy (il en porte tout le temps un) sera suivie de la remise des onze trophées de la soirée, en présence des partenaires de l'évènement. Un cocktail dînatoire animé sera proposé de 21 heures à 23 h 30.

AG

Renseignements : www.tropheesdelagriculturecotedor.fr



Le palais des Congrès fait le plein à chaque édition. Plusieurs centaines d'agriculteurs seront encore présents.

// CHAMBRE D'AGRICULTURE

La retraite, on y pense ?

Une réunion d'information se tient mercredi 9 avril de 14 heures à 16 heures à Créancey. Alexis Parent, conseiller transmission à la Chambre d'agriculture, vous donne rendez-vous.



« Aucune inscription n'est requise, cette rencontre est gratuite et ouverte à tous, elle n'engage en rien. », souligne Alexis Parent.

Alexis, on se voit mercredi ?

Alexis Parent : *« Oui ! Nous organisons notre réunion info-retraite, proposée une à deux fois par an dans différents secteurs du département. Après un premier rendez-vous à Saint-Seine-l'Abbaye il y a quelques semaines, nous serons au pôle agricole de Créancey ce mercredi après-midi avec un conseiller de la MSA. Comment la retraite est-elle constituée, comment est-elle calculée, quels sont les différents cas de figure : plusieurs points réglementaires et d'actualité seront abordés. L'intervenant répondra à toutes les questions des participants, avec la possibilité d'échanger les coordonnées à la fin de la réunion ».*

À qui s'adresse cette rencontre ?

Alexis Parent : *« À tous les agriculteurs qui veulent s'informer sur le sujet. Lors de ces réunions, la moyenne d'âge des gens que nous accueillons tourne autour de 60 ans mais nous avons déjà reçu des exploitants de seulement 50 ans. Prendre de l'information ne veut pas dire que l'on va transmettre dans la foulée. De manière générale, l'anticipation est fortement préconisée dans ce dossier. Cela permet de se préparer, de savoir ce qu'il faudra faire ces prochaines années ».*

Vous allez vous-même intervenir ?

Alexis Parent : *« Effectivement, mais ma partie ne durera que trente minutes. Nous parlerons des différentes étapes de la transmission. La déclaration d'intention de cessation d'activité (DICAA) sera notamment évoquée, celle-ci a été envoyée par la MSA début mars aux agriculteurs nés en 1966. Nous répondrons aussi à toutes les questions de la salle : à quel moment faut-il aller plus loin dans ses démarches, qui contacter à quel moment… Nous déroulerons jusqu'à la transmission/cessation d'activité ! Les personnes qui voudront aller plus loin et étudier plus en profondeur cet aspect pourront s'inscrire à notre formation intitulée « Transmettre son exploitation : ça se prépare » que nous proposerons les 7 et 22 mai, toujours à Créancey. Ces deux journées permettront d'aborder d'autres sujets comme la fiscalité, la gestion des baux et les calculs de valeur d'une ferme. Un comptable et une juriste en droit rural seront présents. La formation permettra d'établir le calendrier des démarches et des plans d'actions individualisés ».*

AG

Témoignage

Corine Marpaux, avicultrice à Fresnes près de Montbard, a participé à la première réunion de l'année organisée le 24 janvier à Saint-Seine-l'Abbaye : *« La retraite se rapproche, dans environ un an pour moi et quatre ans pour mon mari. Nous savons déjà beaucoup de choses, mais la réglementation varie tellement que nous devons régulièrement nous informer. Cette réunion vaut vraiment le détour, avec la possibilité de poser des questions propres à chacun aux intervenants. Nous l'avons bien vu à Saint-Seine : nous avons tous des parcours, des situations et des statuts très différents. Le statut d'aide-familial en début de carrière, par exemple, n'apporte pas toujours de points, tout comme les premiers mois lors du retour du service militaire. Il peut y avoir de mauvaises surprises au moment de faire le décompte. Il faut donc se renseigner et savoir ce qu'il en est. Nous étions une bonne vingtaine d'exploitants à ce rendez-vous. J'invite tout le monde à y participer ! ».*

// DÉGÂTS DU LOUP

Les éleveurs apprécieront

La sénatrice de Côte-d'Or Anne-Catherine Loisier a soulevé la problématique des pertes indirectes lors d'une attaque de loup, le 25 mars à Paris.

Anne et Édouard Beurton, éleveurs à Censerey, en parlaient dans notre journal du 7 mars : les pertes indirectes suite à une attaque de loup sont très largement sous-estimées. *« Les indemnisations de ces pertes n'existent pas ou presque. Dans notre cas, nous avons touché la somme de 200 euros, alors que la facture totale avoisine les 40 000 euros ! Ce montant est totalement déconnecté de la réalité »*, soulignaient ces deux frère et sœur dans nos colonnes. Ces derniers ont pris contact avec la profession, des élus et politiques pour mettre en avant cette problématique. Cela mérite d'être souligné : leurs propos ont été relayés le 25 mars devant le Gouvernement par la sénatrice de Côte-d'Or Anne-Catherine Loisier.



Capture d'écran internet Sénat

La Côte-d'orienne avait été sollicitée par plusieurs éleveurs sinistrés : elle a porté leurs revendications la semaine dernière devant le Gouvernement.

Des solutions pour rebondir

L'habitante de Saulieu a fait écho du *« modique »* forfait à 200 euros, valable pour l'ensemble de la troupe attaquée : *« Le préjudice pour l'éleveur peut être bien plus conséquent. Les attaques provoquent de nombreux avortements. Un agneau à la naissance ayant une valeur de 90 euros, la perte peut s'élever à plusieurs milliers d'euros pour l'exploitant. La gestion de ces attaques mobilise du temps : déplacements des troupeaux dans l'urgence… Elles induisent le rachat de nouvelles agnelles pour un agnelage désaisonné afin de palier l'improductivité des animaux choqués et dont le cycle de reproduction est bloqué, ce qui conduit à réformer une partie des animaux. Une agnelle coûtant 250 euros, s'il faut en racheter plusieurs dizaines, cela représente là encore plusieurs milliers d'euros pour l'éleveur. Ces agnelles ne reproduisent qu'en n+1, pour des ventes en n+2. Encore plusieurs milliers d'euros de pertes de recettes ».* Anne-Catherine Loisier a également cité les dépenses supplémentaires liées aux frais bancaires (emprunts court terme) : *« l'indemnisation ne correspond donc pas à la valeur des pertes et pousse de nombreux éleveurs dans une grande détresse et une grande précarité. Il est donc nécessaire que le Gouvernement envisage des solutions pour permettre aux plus petits éleveurs de rebondir suite à ces attaques de loups de plus en plus fréquentes ! ».*

AG

// PRÉDATION

Reportage sur France 2

Suite aux nombreuses attaques déclarées LNE dans le département de la Nièvre, des confrères de France 2 se sont rendus chez Clément Blandin et Aude Martin, éleveurs à Saint-Péreuse (en présence d'Olivier Laporte, vice-président de la FDSEA 58), ainsi que chez Christophe et Gérard Cotet, éleveurs à Verneuil, mettant notamment en lumière la difficulté de mise en place et les coûts des moyens de protection.

Chloé Monget



Camille Deroche

Ici durant le reportage, de gauche à droite : Clément Blandin, Olivier Laporte et Aude Martin.



// JEUNES AGRICULTEURS

89

Le forum des JA au lycée La Brosse

Jeudi 27 mars, une vingtaine de structures en lien avec le monde agricole étaient présentes pour rencontrer des jeunes de l'enseignement agricole icaunais.

« Depuis ce matin, une centaine d'étudiants sont venus à leur tour rencontrer les professionnels du secteur. Il y a beaucoup plus de monde que l'année dernière », affirme Tania Pereira Oliveira, animatrice des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne. Le lycée agricole de la Brosse a accueilli une vingtaine de structures : Alysé, Anefa, AVE89, CerFrance, Chambre d'agriculture, Cirhyo, Cocebi, Crédit Agricole, Cuma Bourgogne-Franche-Comté, Depussay, Duc Plukon, GDS, Groupama, Lycée Agricole la Brosse, MFR de Villevallier, la MSA de Bourgogne, la Safer, le Service de Remplacement, Sicarev, Secna, UPVY, les Jeunes Agriculteurs et votre média Terres de Bourgogne.

« L'objectif de ce forum, c'est que les élèves des MFR de Villevallier et du Lycée agricole la Brosse puissent aller sur chaque stand, à tour de rôle, pour découvrir de nouvelles structures et créer des contacts avec d'autres », ajoute l'animatrice des JA. Accueillis au sein du gymnase du lycée La Brosse, les participants sont contents de pouvoir présenter leurs offres aux jeunes. *« Cet événement c'est surtout pour faire connaissance avec les jeunes et effectuer une prise de contact. C'est plus un instant pédagogique. Je revois beaucoup d'étudiants des années précédentes qui se souviennent de moi et lorsqu'ils terminent les études, ils reviennent nous voir en général »*, témoigne Étienne de Mackenheim du Crédit Agricole. *« On les sent intéressés, certains d'entre eux avaient préparé l'entretien. Ils ont déjà une réflexion poussée. Même s'il n'y a pas énormément de viticulteurs, on est là pour se faire connaître. On en reverra peut-être d'autres pour des jobs saisonniers dans le secteur agricole »*, complète Claire Toussaint, animatrice chez AVE89.

Rencontrer et échanger

« On accompagne des élèves de terminale et de troisième. Les terminales sont plus à l'aise, ils ont une plus grande ouverture d'esprit. On essaie de leur présenter un large éventail de structures pour qu'ils soient le plus accompagnés possible. Les troisièmes eux, ça leur permet de les conforter dans leurs idées de métiers, mais ils sont un peu plus timides », déclare Nicolas Snoeck, moniteur du pôle agricole de la MFR de Villevallier.



Le forum des JA au gymnase du lycée La Brosse.

Raphaël Bassot, en troisième année de Bac Pro CGEA, a déjà une idée claire de ce qu'il a envie de faire. *« Il y a beaucoup de structures que je connaissais déjà, je me renseigne donc sur certaines d'entre elles. Je suis salarié dans une entreprise d'engraissement d'agneaux. Lorsque j'aurai terminé mes études, on compte s'associer avec mon patron actuel afin d'agrandir l'espace. On est situé à Beaulieu-sur-Loire, dans le Loiret »*, raconte l'étudiant. *« Ça me permet surtout de faire des connaissances que ce soit avec les structures ou avec d'autres élèves. Sans réseau de toute façon on ne peut rien faire »*, ajoute-t-il, conscient des bienfaits de cette journée. *« On est en CAP Viticulture au CFA de la Brosse, on trouve que le Crédit Agricole et la Sefer, c'était intéressant de les rencontrer pour notre avenir »*, conclut un groupe de jeunes après avoir fait le tour des stands.

Charlotte Sauvignac

//JOURNÉE PORTE OUVERTE

58

Une dynamique collective

Le 15 mars, le Legta - Eplefpa du Morvan (Château-Chinon) ouvrait ses portes au public pour faire découvrir les locaux, les formations et les élèves.



Une partie de la classe de Bac Pro CGEA ayant orchestré la tenue du marché du terroir durant la journée porte ouverte du Legta – EPLEFPA du Morvan.

Afin de donner à voir aux potentiels futurs élèves et apprentis les formations proposées au sein du Legta – EPLEFPA du Morvan, une porte ouverte était organisée le 15 mars. Pour Christelle Renault, directrice de l'établissement, cet événement permet de percevoir *« tout ce qui ne se renseigne pas sur une plaquette digitale ou papier »*. En effet, pour elle, c'est un moment propice pour *« donner à voir ce qu'il est possible de faire via les diverses filières et formations, tout en appréciant l'ambiance globale afin de s'assurer qu'il est possible de trouver sa place sans difficultés ; en somme savoir si le lieu correspond aux attentes des jeunes - un point indispensable notamment pour les futurs internes »*.

Deux pans indispensables

Afin de mettre en lumière tout ceci, elle détaille que *« toute l'équipe pédagogique s'est impliquée dans cette journée particulière, ainsi que les élèves et apprentis. D'ailleurs, si la présence des enseignants et formateurs offre des explications précises sur les parcours, celle des jeunes donne du sens à ces présentations en montrant leurs effets sur pieds. En plus, nos élèves ou nos apprenants offrent une vision complémentaire de celle des adultes car ils ont le même langage que les jeunes visiteurs, et peuvent leur parler du quotidien ; point rassurant pour les visiteurs qu'ils soient parents ou enfants »*. Christelle Renault rappelle que ce sont près de 70 élèves et apprentis au total qui participent à cette journée de porte ouverte pour animer les visites, mais pas seulement : *« une classe d'environ 18 élèves de Bac pro CGEA a spécifiquement orchestré le marché du terroir ! »*. Pour leur enseignante d'éducation socioculturelle et référente sur le projet, Aurélie Rivaud, cette implication met en lumière : *« l'attachement qu'ils ont pour leur établissement tout en leur permettant de tisser des liens avec des anciens élèves – exposants pour l'occasion »*. Elle poursuit : *« les Bac Pro ont réuni 26 exposants (dont plusieurs concessionnaires comme Buchez, Malécot, SV Pro, Depussay et Maréchal), présentant une belle diversité et résumant assez bien la dynamique du territoire »*.

Ainsi, les visiteurs ont pu apprécier, au-delà du matériel, les produits des pisciculteurs du Morvan, les animaux exposés par le centre équestre et les JA de Château-Chinon, du miel, des fromages, du cidre, du safran, des vêtements et accessoires, des plantes aromatiques et médicinales, du thé, de la charcuterie, du vin, de la pyrogravure et aquarelles, des accessoires pour chiens et chevaux, etc. Pour Aurélie Rivaud, cette pluralité montre que *« le milieu agricole ouvre à de nombreuses possibilités professionnelles »*.

Dans leurs yeux

Pour les organisateurs en herbe de la classe de Bac Pro CGEA, dont Louane D. (16 ans), Abdel B. (17 ans) et Elsa Delagranda (18 ans), cette aventure leur a apporté beaucoup : *« Comme toute la classe a participé à l'élaboration de l'événement, nous avons appris à travailler ensemble dans un but commun. Cela nous a aussi permis d'organiser le tout avec professionnalisme, puisque nous étions en lien avec des exploitants et autres chefs d'entreprise »*. Outre ces points, ils expliquent : *« Pour nous, ce n'est pas grave d'allouer un jour de congé à notre lycée car nous y sommes attachés tout en mettant en lumière les savoir-faire uniques que nous avons ici, comme pour la pisciculture qui propose ses produits à la vente aujourd'hui. En parallèle, c'est le moment de discuter de notre quotidien. Nous pensons notamment à toutes les visites d'exploitations que nous pouvons faire pendant les cours qui nous permettent d'apprendre en situation (nous remercions d'ailleurs Catherine Blin, enseignante de zootechnie pour son implication dans notre parcours) »*. Ils concluent dans un large sourire : *« Finalement, pour nous Château-Chinon peut se résumer comme le chef de lieu de la transmission de savoir dans une ambiance bienveillante »*.

Chloé Monget



Le marché du terroir a réuni environ 26 exposants.



// PÉDAGOGIE

Contrôle pédagogique en exploitation agricole

Jeudi 27 mars, Julien Plantié, agriculteur à Saint-Valérien a accueilli sur sa ferme une matinée dédiée au contrôle d'exploitation agricole.

C'est sous un soleil de plomb que la DDT, la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) et la Chambre d'agriculture de l'Yonne ont réalisé une matinée dédiée aux règles de stockage et d'usage des produits phytosanitaires et les contrôles associés. *« Les agents n'ont pas de prime, ni d'intérêt à mettre des amendes aux agriculteurs »*, affirme l'une des inspectrices présentes du Service régional de l'alimentation (SRAL) de la DRAAF pour commencer son allocution. Dans le début de son intervention, elle liste les différentes étapes du contrôle. Après l'instauration d'un contrôle unique, les services en charge des différents thèmes fournissent des sélections d'exploitations agricoles à la DDT qui est chargée de la coordination. *« Les contrôles en matière de produits phytosanitaires concernent notamment les agriculteurs bénéficiant des aides de la Pac et ils peuvent donc être contrôlés au titre de la conditionnalité ou hors conditionnalité »*, continue l'inspectrice. *« Et vous regardez quoi exactement par rapport à notre pulvérisateur ? »*, questionne l'un des agriculteurs.

« Nous regardons comment vous remplissez votre réservoir, le clapet anti retour, la protection du réseau d'eau. On surveille aussi le débordement de la cuve », répond-elle. *« Nous faisons également une différence entre des appareils de pulvérisation de plus et de moins de cinq ans. Si le pulvé a plus de cinq ans, nous regardons si vous êtes muni d'une vignette ronde qui est donnée lors du contrôle technique obligatoire »*, poursuit-elle. Les voix s'échauffent dans la salle. Plusieurs agriculteurs haussent le ton. *« Le ministère de la Justice a fait de la protection de l'environnement et des ressources en eaux sa priorité, donc lorsque vous êtes sanctionné, vous recevez un procès-verbal que le SRAL transmet au Procureur de la République »*, explique Yannick Sevelinge, chef de pôle Environnement & Contrôles du SRAL.

Renseigner sur les contrôles

Après une période de crise agricole, c'est face à des agriculteurs inquiets que l'inspectrice continue le processus du contrôle sur une exploitation agricole. *« Ensuite, après avoir été sur votre exploitation, nous allons voir les stocks dans votre local phyto. Il faut que votre local soit aéré. Ce qu'il faut également savoir, c'est que les équipements de protection (EPI) ne doivent pas être stockés dans le local. Nous regardons également les produits en stock, il faut qu'ils soient autorisés et non périmés »*, affirme-t-elle, suscitant quelques réactions auprès des agriculteurs. *« On va essayer de comprendre ce qui s'est passé. Une fois, c'était en Pays de la Loire, un apiculteur avait été contrôlé et les produits qu'il avait utilisés n'étaient pas conformes. En faisant des analyses, on s'est aperçu que le problème était dans la fabrication. On est donc rentrés dans une phase d'enquête »*, détaille Yannick Sevelinge. *« Vous êtes franc, on s'en rend compte, vous essayez de respecter les normes, on discute avec vous. Quand vous faites une erreur, vous ne niez pas, ça permet de créer un lien de confiance. Et si le problème est scientifique, on trouve des compromis »*, continue le chef du pôle environnement du SRAL.

« Concernant le registre des traitements, il faut savoir que dès le 1er janvier 2026, tout doit être informé, c'est obligatoire », conclut l'inspectrice. *« Mais pour le certiphyto, ça en est où ? »*, questionne un agriculteur. *« Certains agriculteurs se sont vus prolonger leurs certiphytos automatiquement, mais il va arriver à échéances pour d'autres, le gouvernement travaille dessus »*, répond l'agent de contrôle.



Les agents ont expliqué le déroulement d'un contrôle.

À la fin de cette matinée, les agriculteurs se lèvent, certains contents d'avoir appris des choses supplémentaires, d'autres frustrés. *« On n'a pas forcément appris grand-chose, cette idée de matinée peut être une bonne chose, mais le mieux aurait été de faire un contrôle type pour être dans l'action »*, conclut Ludovic, agriculteur dans l'Yonne. Cet événement intervient dans une série d'interventions pédagogiques organisées par la DDT et la Chambre d'agriculture. Les prochains rendez-vous concerneront l'élevage et la mise en œuvre du plan régional nitrates.

Charlotte Sauvignac

// BIODIVERSITÉ

Les avantages de la haie

C'est à travers les exploitations de Benjamin Vecten et de Valentin Jourlin que la Communauté de l'Auxerrois a souhaité mettre en avant et valoriser la plantation de haies. Retour d'expériences.

« J'ai planté des haies autour de mes exploitations pour favoriser la biodiversité et protéger mes parcelles », raconte Benjamin Vecten sur son exploitation à Escamps.

Cet agriculteur a présenté la plantation de sa jeune haie, il y a près de deux ans. Assisté par Lison Delsalle de Bio Bourgogne Franche-Comté et Adrien Friedmann du Centre National de la Propriété Foncière (CNPF), Benjamin Vecten détaille les différentes étapes par lesquelles il a dû passer face à deux classes de BPREA du Lycée La Brosse. *« Planter des haies n'a pas été si simple, j'ai eu quelques problèmes d'approvisionnement. Il n'y a pas beaucoup de fournisseurs locaux, ce n'est pas évident pour se lancer. Et puis il y a plein de règles à respecter comme le fait de placer ses haies à 2 mètres des routes »*, témoigne-t-il. *« Il ne faut pas planter trop vite, il faut le faire au bon moment, quand tout est ouvert. Je vous conseille ça parce qu'il faut prendre en compte l'aspect entretien et financier. Heureusement, concernant l'entretien, on s'entraide avec d'autres agriculteurs »*, conseille Benjamin Vecten.

Pour cet agriculteur, la plantation de haies sera différente la prochaine fois. *« Si je devais le refaire, je le ferais différemment. Vous voyez peut-être en contrebas, des tas de branche, c'est une autre technique de plantation de haies, la régénération naturelle assistée, ce sont des tas de branches où souvent les oiseaux posent des trucs et à un moment donné, la nature reprend ses droits »*, confie curieux Benjamin Vecten.



Intervention sur l'exploitation agricole de Benjamin Vecten.

« C'est mon prédécesseur qui avait planté ces haies, je ne vois pas trop les bénéfices, mais c'est parce que j'ai toujours connu mes exploitations avec ces haies. Mais je suis sûr que ça a un impact sur le changement climatique », témoigne Valentin Jourlin sur sa parcelle au-dessus du village de Vallan. *« Par contre il faut faire attention, parce qu'on peut avoir des problèmes avec les voisins à cause de la plantation de haies, c'est mon cas. Avec les bandes enherbées, parfois ils pensent qu'on n'a pas le droit. Alors qu'on est en accord avec la Mairie »*, confesse le second exploitant.

Adrien Friedmann du CNPF conseille à son tour sur la manière dont les exploitations peuvent être protégées de la faune. *« Il faut protéger vos haies, avec des tissus, et les tailler avec des hauteurs différentes, pour protéger vos haies des chevreuils, ils aiment bien se frotter contre. Il faut aussi protéger la tige principale, celle qui est la plus haute, parce que les chevreuils risquent de vouloir la manger »*, ajoute-t-il.

Valentin Jourlin revient à son tour sur les avantages de la haie. *« La haie est multifonction, elle agit comme un brise-vent, elle protège de 15 fois sa hauteur, elle permet de faire revenir la biodiversité aussi »*, complète Valentin Jourlin.

« Les anciens ne doivent pas trop comprendre. On nous a demandé de tout enlever et maintenant on nous donne des subventions pour en replanter », conclut un des élèves dans le groupe.

Charlotte Sauvignac

// BAS-CARBONE

Jusqu'au 30 avril pour s'inscrire

Vous souhaitez faire évoluer votre exploitation agricole vers des pratiques bas-carbone ? Si oui, Axéréal peut vous épauler via un programme spécifique actif dans l'Yonne et la Nièvre, et comptant déjà 250 agriculteurs engagés avec la coopérative dans un système agricole bas-carbone. *« Notre souhait est d'accompagner les agriculteurs, avec pragmatisme, en prenant en compte les particularités de chaque exploitation. Nous les aidons à atteindre des objectifs ambitieux, tout en conservant la rentabilité au cœur de leur trajectoire de réduction du bilan carbone. À la clé ? La voie ouverte vers de nouveaux marchés porteurs et rémunérateurs »* explique Alexandre Juan, responsable du programme pour la coopérative Axéréal. Afin de connaître les modalités d'accès à cette démarche, parlez-en avec votre technico-commercial Axéréal ou Alliance Négoce, avant le 30 avril.

D'après communiqué



Axéréal

L'un des « clubs carbone » d'Axéréal, proposant des visites régulières aux champs pour avancer dans ses pratiques bas-carbone.

// PRODUCTION LOCALE

89

Domatz reçoit son marché de producteurs

Ce samedi 29 mars, les Délices du Metz ont accueilli au sein de leur exploitation, une vingtaine de producteurs locaux de l'Yonne et du Loiret.

« C'était la première fois que je venais, j'ai trouvé mon bonheur. Il y avait beaucoup de monde », confie, un ricTus aux lèvres, Magalie, encombrée de sacs. Également maraîchère à Thorigny, l'exploitante agricole se voit bien revenir. *« Si c'est possible de revenir en tant qu'exposante l'année prochaine, ça ne me déplairait pas »*, ajoute Magalie, à quelques pas du marché. Avec des bottes de pailles dès l'entrée, le marché de producteurs accueille 29 exposants venus du Loiret et de l'Yonne. *« On a eu énormément de monde ce matin, même au repas. Et vu que ça continue cette après-midi, on estime que plus de 900 personnes sont venues découvrir les produits locaux »*, affirme Bérénice, fondatrice de la fromagerie des Délices du Metz. *« Cette année, on accueille de nouveaux producteurs locaux qui réalisent des produits à base de framboise, des pâtes, de la pâtisserie et même du pop-corn »*, confie l'associée de la ferme.

C'est face à l'entrée que Camille Guyard propose ses produits à base de framboise. *« On a connu ce marché grâce à Christine Busson. Ça nous permet de rencontrer un public différent, qu'on n'a pas l'habitude d'avoir »*, déclare la coresponsable des Framboises de Colangette. *« Avec mon mari, Loïc, on a une ferme en céréales et en vaches allaitantes, on a voulu se diversifier en producteurs de framboise. Il n'y a pas énormément de producteurs de framboise dans le département, mais il faut faire sa place avec ceux qui y sont et se faire connaître, c'est aussi pour ça qu'on est là aujourd'hui »*, raconte l'agricultrice de Saint-Sauveur-en-Puisaye. À deux pas de Camille, Anne Riset, productrice de pâtes, expose également pour la première fois. *« On s'est lancés l'été dernier dans la production de pâtes. Mon mari est agriculteur, spécialisé dans la production de céréales et j'ai rejoint l'exploitation agricole. On a voulu se lancer dans la production de pâtes, on fait aussi notre farine artisanalement. Pour l'instant, on produit deux types de blé, et au long terme on voudrait diversifier nos céréales, ajouter des aromates et faire des pâtes sans gluten »*, affirme l'agricultrice de Triguères.



Marché de producteurs à Domatz.

Valoriser le travail de la ferme

De nouveaux exposants, tout comme des originels. Coralie, productrice de glaces en sherbet, est présente depuis la première édition du marché. *« C'est ma septième édition ici. Je propose des glaces à base de lait écrémé, fruits et sucre. Ce sont des produits qui viennent directement de la ferme. Mon mari est actuellement dans l'exploitation avec nos vaches »*, confesse Coralie Fouquet, dans son cône à glaces qui fait office de stand et facilement identifiable par les visiteurs. Avenante, elle a parfois affaire à des personnes qui ne sont pas sensibilisées par le circuit court. *« Au Salon de l'agriculture, un visiteur m'a critiqué sur le prix des boules de glaces. Il trouvait que 3,50 euros c'était trop cher comparé aux glaces industrielles. Ce qu'il ne sait pas c'est que sur 5 litres de glaces, nous, on vend 4 kg, il y a plus de quantités que dans les produits industriels »*, ajoute-t-elle, agacée. Contrairement à ce visiteur, ceux qui sont présents aujourd'hui sont sensibilisés par les circuits courts. *« Ce n'est pas la première fois qu'on vient, on aime assister aux marchés comme celui-là. Par exemple dans ce stand-là, ils vendent des yaourts dans des pots de verres consignés. On apprécie le concept de recyclage aussi et que ce soit des produits directement issus de la ferme »*, conclut Étienne Seguelas, responsable de la Communauté du Gâtinais en Bourgogne.

Charlotte Sauvignac

// GABNI

58

Un nouvel animateur territorial



Hugo Simon-Estrada est le nouvel animateur territorial du Gabni pour la Nièvre.

Embauché début mars, Hugo Simon-Estrada est le nouvel animateur territorial du Gabni, remplaçant ainsi Julianne Aubertot. Du haut de ses 27 ans, Hugo Estrada sourit en se présentant : *« on ne peut pas faire plus nivernais, je viens de Chaulgnes! »*. Après avoir tout de même quitté le département pour Angers afin de poursuivre ses études (BTS viti à l'ESA puis Licence pro en gestion de projet et structuration d'associations), il revient pour devenir chargé de projet au Café Charbon (Nevers) puis salarié viticole (Sancerre) : *« J'ai été baigné dans le milieu agricole et rural depuis tout petit et ai toujours adoré m'engager dans mon territoire pour soutenir des projets ayant du sens. En somme, ce nouveau poste est à la croisée de toutes mes appétences professionnelles »*. Pour l'avenir, il espère : *« pérenniser les projets déjà engagés, notamment sur la transmission et l'installation, tout en développant le lien entre les producteurs »*. De son côté, Julianne Aubertot quitte la Nièvre pour se rendre en Suisse comme vachère en alpage : *« je suis très heureuse »* souligne-t-elle, avant de conclure : *« j'ai appris énormément durant mes 4 ans au Gabni et j'en remercie toutes les personnes ayant croisé mon chemin. Je suis persuadée de les laisser entre de bonnes mains, car Hugo a toutes les compétences pour reprendre le flambeau »*.

Chloé Monget

Pour contacter Hugo Simon-Estrada : hugo.simon-estrada@biobfc.org ou au 06 02 01 22 24.

// PRODUITS LOCAUX

21

Qui veut du bon miel ?

Les rencontres Agrilocal21 se sont tenues le 26 mars à Talant. Les Ruchers de Darbois étaient notamment présents.

Une nouvelle édition des rencontres Agrilocal était proposée la semaine dernière en Côte-d'Or. Pour rappel, cet évènement organisé par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture permet chaque année aux agriculteurs et producteurs locaux d'échanger avec des acheteurs de la restauration collective. Clotilde Lecuyer, de Buncey près de Châtillon-sur-Seine, était de la partie pour developper ses ventes de miels et de pains d'épices biologiques vers les collectivités et les restaurateurs.

Tout en bio

L'activité des deux apiculteurs présente plusieurs particularités : la quasi-totalité de leurs 200 ruches sont installées dans les bois et aucun produit phytosanitaire n'est utilisé. *« Nous élevons effectivement nos abeilles en forêt, en plein cœur du Parc national »*, présente Clotilde Lecuyer, *« cette nature très protégée offre une flore sauvage très riche et diversifiée, cela nous permet d'obtenir des miels aux spécificités différentes. Nous avons choisi d'être en agriculture biologique pour certifier que notre conduite d'élevage et notre gestion des abeilles soient en adéquation avec cette nature préservée. L'apiculture biologique répond à un cahier des charges très strict »*. Les deux producteurs bio luttent par exemple contre le varroa en utilisant de l'acide oxalique. *« Aussi, nous avons choisi de ne pas transhumer nos ruches pour ne pas déstabiliser les abeilles et pour les maintenir dans leur milieu naturel »*, ajoute la Côte-d'orienne. Parfois, quelques ruches sont tout de même installées en bordure de champs, en lien avec des agriculteurs AB, afin de favoriser la pollinisation.

Les bonnes recettes

Clotilde et Benoît Lecuyer présentent une autre originalité, celle de travailler *« à froid »*, une technique visant à conserver au mieux les propriétés et le goût du miel. Les producteurs travaillent plusieurs recettes dans leur laboratoire. Six plantes aromatiques sont par exemple associées à certains miels pour mélanger les saveurs et les vertus des produits (agastache, hysope, menthe, thym citron, reine-des-prés et verveine). Pour le pain d'épice, un produit des plus moelleux et digeste a été élaboré l'an passé. Le parcours du couple est lui aussi atypique, comme le décrit l'ancienne professeure de couture : *« vous l'aurez deviné, j'ai totalement changé de voie… La reconversion professionnelle a aussi concerné Benoît qui était officier dans l'armée de terre. Nous nous sommes lancés dans l'apiculture en 2019. Vivre la vie d'agriculteur a toujours fait partie de mes rêves. L'apiculture, c'était avant tout le désir de Benoît »*.

AG

Les produits des Ruchers de Darbois sont disponibles à la ferme, sur la boutique en ligne et sur divers marchés Bienvenue à la Ferme. Contact : 06 72 35 90 37, bonjour@ruchersdedarbois.fr. www.ruchersdedarbois.fr

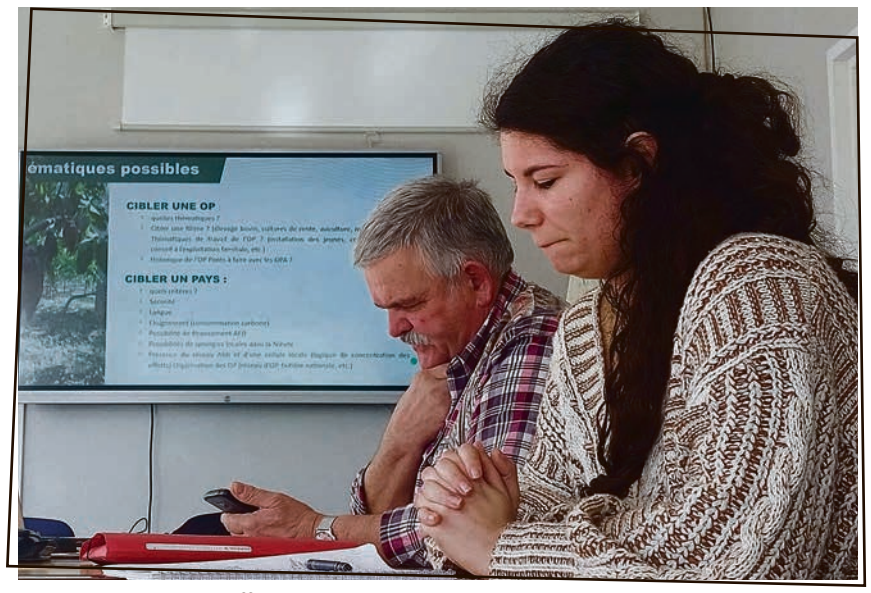


Clotilde Lecuyer sur son stand, avec des pots de miel mais aussi du pain d'épices.

// AFDI

58 Des réflexions à nourrir

Après de nombreuses années de partenariat avec l'union de coopératives laitières Rofama à Madagascar, la section Nièvre d'Afdi passe le flambeau de ce dossier à la section de Haute-Saône ; l'occasion de chercher un nouveau projet.



Marcel Cottin et Grâce Joffre lors de la réunion organisée à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

C'est désormais officiel, la section Nièvre d'Afdi transmet définitivement le partenariat avec l'union de coopératives laitières Rofama à Madagascar à la section de Haute-Saône d'Afdi.
Mais, cela ne marque pas la fin de l'existence de la section Nièvre, bien au contraire. Grâce Joffre, animatrice d'Afdi BFC, détaille : *« il faut trouver un nouveau projet sur lequel travailler, afin de faire vivre les valeurs d'Afdi dans le département et dans les pays dits du « Sud ». Pour y parvenir, de nombreux éléments sont à prendre en compte »*. Afin de les mettre en lumière, une réunion fut proposée fin février, à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, ainsi qu'en visioconférence pour les personnes intéressées par la démarche mais ne pouvant se déplacer.

Bon à savoir

Après un tour de table pour décrire les parcours de chacun et les raisons de leur présence, Grâce Joffre stipule : *« Pour trouver un nouveau projet, différents points sont à avoir en tête pour faire un choix comme le contexte géopolitique (impliquant donc la sécurité des personnes), les antennes existantes d'Afdi dans certains pays, les contacts déjà établis avec des organismes locaux, la présence ou non de filières existantes… En effet, un partenariat Afdi s'effectue pour une période de dix ans, il faut donc une certaine stabilité et une ouverture possible pour travailler la structuration de filière sur place »*. Suite à cet éclairage, le Bénin fut évoqué par Marcel Cottin, ancien exploitant et responsable d'Afdi dans la Nièvre : *« Nous avons eu la chance de recevoir Dorkeslee Ackouete dans la Nièvre en fin d'année dernière (1), et elle a émis le souhait de continuer à œuvrer ensemble »*. Si cette proposition fut bien accueillie, les participants à la réunion souhaiteraient envisager d'autres pistes et effectuer une proposition prochainement aux autres membres. Grâce Joffre rappelle que d'autres éléments sont indispensables avant de s'engager dans un nouveau partenariat : *« il faut trouver de nouveaux bénévoles, sympathisants, confrères et partenaires pour lancer cette nouvelle aventure dans de bonnes conditions »*. Pour rebondir sur ces éléments, les participants insistent sur le fait qu'Afdi est une expérience unique créant du lien entre pairs, à la fois dans le pays en question mais également dans le département. En effet, pour les participants, les questionnements agricoles des pays dits du Sud et de la Nièvre se font écho autour du renouvellement des générations, de l'accès au foncier ou encore de la transmission des savoirs.

Idée pour se rapprocher

Là, Augustin David, viticulteur et céréalier, souligne : *« Il faut dissocier ce que nous avons envie de faire et ce qui est pertinent pour les gens là-bas, tout en ayant un projet défini pour attirer de nouvelles personnes ou partenaires du département dans le groupe afin de lui insuffler une nouvelle dimension et dynamique »*. Jean-Luc Marx, céréalier, rebondit : *« l'engagement Afdi est chronophage mais plus nous serons nombreux plus le temps imparti à nos missions Afdi pourra être réparti entre tous – indispensable pour attirer des actifs. Il est nécessaire d'expliquer les modalités d'engagement pour que chacun puisse décider en toute conscience son niveau d'engagement »*. Par découlement logique, les appétences, compétences et disponibilités de chacun furent mises en avant comme des points de pivots de l'avenir de la section Nièvre d'Afdi. Grâce Joffre rassure : *« Si certains ne peuvent ou ne souhaitent pas voyager dans les pays du « Sud », ils peuvent tout à fait aider ici »*. Sur ce dernier point, il fut mis en exergue l'organisation d'événements en vue de soulever des fonds pour financer le projet. Marcel Cottin conclut : *« une grande fête pourrait être un bon point de départ pour expliquer nos missions et trouver des Nivernais prêts à s'engager dans le rayonnement d'Afdi et son fonctionnement »* ; affaire à suivre.

Chloé Monget

Pour tous renseignements : afdibfc@afdibfc.org ou au 03 80 48 43 27.

1. https://www.agribourgogne.fr/articles/29/11/2024/Retours-d-experiences-95347/

// MARAÎCHAGE

21 Le début de saison approche

La Ferme du Château, à Chevigny-Saint-Sauveur, s'apprête à lancer « pleinement » sa campagne de légumes.



Olivier Père, à gauche, avec Teddy Labussière, l'un de ses cinq salariés. Une trentaine de variétés de légumes sont proposées aux nombreux clients, estimés à 900 chaque semaine de l'année.

Le soleil revient, les légumes sont prêts à pousser. *« Que ce beau temps perdure et ce sera parfait ! »*, lance Olivier Père, rencontré la semaine dernière dans ses tunnels et son magasin de vente à Chevigny. L'agriculteur sort aussitôt son téléphone pour nous montrer une vidéo réalisée un an plus tôt : *« le 2 avril 2024, nos 10 ha de maraîchage étaient sous l'eau, y compris nos 3000 m² sous tunnels ! Ce printemps part beaucoup mieux que le précédent, croisons les doigts pour que cela continue »*. La Ferme du Château propose à sa clientèle d'aller directement se servir dans ses allées : *« cette pratique plaît beaucoup et les tarifs sont de 30 à 50 % inférieurs à ceux pratiqués en magasin. La salade cueillie est par exemple à 50 centimes, quand celle dans notre boutique est à un euro. Le début de la cueillette, c'est dans quelques semaines, cette étape marque le véritable début de notre saison »*. De la salade, des carottes et des courgettes peuvent être directement récoltées par les clients : *« c'est une nouveauté de l'an passé et nous la reconduisons. Nous augmentons les possibilités à chaque campagne, et tout le monde est gagnant. En effet, de notre côté, il y a beaucoup moins de main-d'œuvre. Les consommateurs ont hâte de retrouver de nouveaux légumes, et sous le soleil ! »*.

Adieu 2024

La cueillette avait été fortement impactée à cause de la météo pluvieuse de l'année écoulée. La baisse de production avait été estimée à 40 %, comme le détaille le gérant de la ferme : *« nous n'avions pas eu le moindre haricot avant la fin du mois d'août, il manquait un tiers de tomates par rapport à 2023 qui, certes, était une année exceptionnelle. En fraises, nous devions être proches des -50 %, alors qu'il s'agit probablement du produit qui séduit le plus chez nous ! Avec ces intempéries, les clients étaient eux aussi moins au rendez-vous : un temps gris, pluvieux et froid donne effectivement moins envie de consommer et de pratiquer une activité en plein air… Et la cueillette en fait partie ! »*.
Dans l'attente de son *« pic d'activité »*, la Ferme du château reste ouverte toute l'année, du lundi au samedi matin : *« nous avons pris cette habitude depuis plusieurs campagnes, nous arrivons à le faire grâce à nos produits stockés. Nos tunnels nous permettent aussi de vendre des salades, des épinards, du radis et du persil depuis un mois. En restant ouverts, nous fidélisons notre clientèle et nous n'avons pas à communiquer sur une prochaine réouverture, c'est plus simple »*. Seul aux commandes de l'exploitation suite au départ en retraite de son associé Sylvain Bourguignot, Olivier Père diminue légèrement les ventes vers les grandes surfaces pour se focaliser davantage sur la cueillette et son propre magasin.

AG

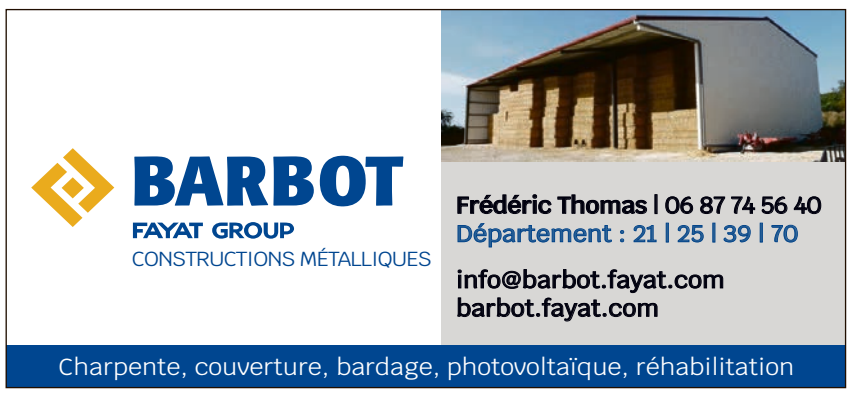
Contact : 06 95 11 88 83, fdc21800@gmail.com et réseaux sociaux.

// CERFRANCE ALLIANCE CENTRE

58 Renouvellement de gouvernance

Durant l'assemblée générale élective du 20 mars, Cerfrance Alliance Centre a renouvelé sa gouvernance au sein des territoires. Ainsi, Gilles Van Kempen, agriculteur (Loiret) entame un second mandat comme président. Pour rappel, il est membre actif et administrateur de l'association depuis 2015. À ses côtés, voici les référents des cinq départements : Cher : Maxime Gatouillat ; Eure-et-Loir : Rodolphe Couturier ; Loiret : Vincent Calvo ; Nièvre : Arnaud Bertrand ; Île-de-France : Martial Torquéau.

D'après communiqué



// DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

21 Un univers agricole malin au salon « Explore les métiers »

En mars, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a organisé, à Dijon, l'évènement « Explore les métiers ». Dans ce cadre un pôle agricole était proposé. Une véritable ouverture sur un univers inconnu pour de nombreux jeunes et le moyen de repartir avec des idées nouvelles.



Sur le salon « Explore les métiers », le pôle agricole était organisé sous la forme d'un parcours à travers les filières.

Un maximum de métiers représenté : tel était le cahier des charges fixé par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté (BFC) pour constituer le pôle agricole présenté, les 19 et 20 mars, dans le cadre de l'évènement « Explore les métiers », proposé au parc des expositions de Dijon. À partir de cette demande, le secteur agricole avait toute latitude pour organiser son pôle. Le résultat était une réussite. *« La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf BFC) nous a confié le rôle de coordonner ce pôle,* explique Noémie Perrigot, de l'Association nationale paritaire pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa) BFC, *cela fait partie de notre vocation et nous connaissons de nombreux acteurs du domaine. Ce que nous voulions, c'était proposer un pôle ludique, qui permette aux visiteurs de s'immerger dans différentes filières. »* Le pôle agricole d'« Explore les métiers » se présentait donc comme un parcours. Cela présentait l'avantage d'amener les visiteurs à passer par tous les stands, plutôt que d'en faire un seul.

Trouver son profil

La porte d'entrée étant le jeu « Mon job c'est le vivant », conçu par l'Anefa BFC. En quelques minutes, face à un écran et en répondant à quelques questions, il permettait de définir le profil qui vous correspondait le mieux (réalistes, investigateur, artistique, social, entreprenant ou conventionnel) et auquels étaient rattachés des personnages présents sur les stands : une manière d'aller directement vers les métiers vous correspondant le plus. Sur chacun des six espaces (forêt-bois, maraîchage-horticulture, viticulture, élevage, formations, agroéquipements) les visiteurs pouvaient trouver des fiches métiers leur donnant la possibilité d'aller plus loin dans la découverte. À ce dispositif s'ajoutait la présence du Bus du Vivant. L'espace viticole rassemblait l'Anefa 21, Vitabourgogne et la Confédération des appellations et vignerons de Bourgogne (CAVB). Là, les visiteurs pouvaient s'initier à la taille de la vigne ou reconnaître les arômes que l'on trouve dans certains vins. Le public qui a arpenté ce pôle agricole était évidemment majoritairement constitué de scolaires (collégiens et lycéens) mais on croisait aussi des adultes en reconversion professionnelle.

Berty Robert



Un ouvrier agricole invité pour faire des démonstrations de taille de vignes expliquait aussi à cette occasion la grande diversité des métiers que propose la viticulture.



Le jeu « Mon job c'est le vivant » présenté ici par Noémie Perrigot, de l'Anefa BFC, constituait la porte d'entrée pour découvrir les métiers agricoles.



Christine Dautin et Laurence Berteau, de l'Anefa 21, proposaient de découvrir l'univers des métiers viticoles par les arômes du vins.



ÉLEVAGE

// RACE BRUNE

Ils étaient en vadrouille

Des éleveurs de race brune de Côte-d'Or, rejoints par des collègues de toute la France, ont participé aux assemblées de leur syndicat puis de BGS. Ce rendez-vous a été agrémenté de plusieurs sorties professionnelles et conviviales sur deux journées.

Ils sont en astreinte 365 jours sur 365 : ils ont bien le droit à un petit écart ! Les éleveurs de la race Brune se sont réunis pour les assemblées de leur syndicat départemental et de BGS. Émeric Loosli, de Chazeuil, revient avec nous sur cette rencontre très attendue en interne : *« Nous avons l'habitude de nous retrouver pendant deux jours car, dans le cadre de BGS, certains de nos collègues viennent de très loin. Autant rester sur place une nuit et valoriser un maximum le déplacement, en passant de bons moments entre nous »*. Le rendez-vous a débuté mercredi 19 mars en matinée : les Côte-d'Oriens ont tenu leur assemblée départementale pendant que leurs homologues des autres régions prenaient part à une visite d'une exploitation en Saône-et-Loire, celle de la Ferme des Muses à Boyer, où Anne-Laure et Jérôme Préaud élèvent un troupeau bio de 20 Jersiaises avec transformation et vente directe du lait. L'assemblée de BGS s'est tenue l'après-midi à Beaune, après une présentation des taureaux du schéma BGS Création à la taurellerie Connexyon. Des données techniques, les chiffres de l'évolution de la race et des échanges entre professionnels étaient au programme. Administrateur BGS, Émeric Loosli se félicite des informations transmises : *« les effectifs de la race Brune se stabilisent depuis plusieurs années et c'est encore le cas en ce moment, c'est très bien, car la tendance est baissière chez les autres races. Tout va plutôt bien dans nos élevages : les prix sont plus motivants qu'avant et la qualité de notre lait reste au plus haut niveau. Je ne pense pas me tromper en disant qu'en termes de taux protéiques (TP) et butyreux (TB), nous avons dépassé la Normande. Seule la Jersiaise est aujourd'hui devant ! »*.

Deux visites dans le 21

Les éleveurs de vaches Brunes n'ont pas dégusté de lait, à l'issue de l'assemblée, mais plutôt du vin — et du bon, paraît-il — lors d'une descente de caves à la Maison Albert Bichot. La soirée s'est poursuivie à l'Hôtel Ibis de Beaune, avec un repas et une nuit bien méritée. Deux autres visites étaient proposées au petit matin : la première à Chazeuil, au Gaec Loosli, puis à Moloy, à la Ferme de Labergement. Le premier rendez-vous de la journée a été l'occasion de découvrir un troupeau de 90 vaches en AOP Époisses, avec un modèle de longévité, source de rentabilité. Sur ce dernier point, pas moins de 42 % des vaches sont en 3e lactation et plus. Deux vaches sont en cours de 9e lactation et deux autres sont actuellement à leur 11e ! Dans la foulée, la visite de La Ferme de Labergement et de son troupeau de 120 Brunes et quelques Jersiaises a permis d'admirer la grande famille du taureau Snoopy, issu de cette exploitation. *« Snoopy a été beaucoup utilisé ces deux dernières années, ce fut très intéressant de voir ses produits et toute la descendance. Nous avons ensuite mangé sur place, chez la famille Colson que nous remercions. Tout le monde est reparti dans ses contrées respectives, les participants étaient satisfaits et heureux de ces bons moments »*, ajoute Émeric Loosli, en invitant *« tout le monde »* aux journées Châtillonnaises, début juin lors du week-end de la Pentecôte.



Le 20 mars au Gaec Colson.

AG

// CONCOURS BOVINS

Mais quel salon !

Des éleveurs côte-d'oriens ont participé à Vaches en piste, un superbe événement professionnel et populaire laitier organisé du 27 au 30 mars en Haute-Savoie.

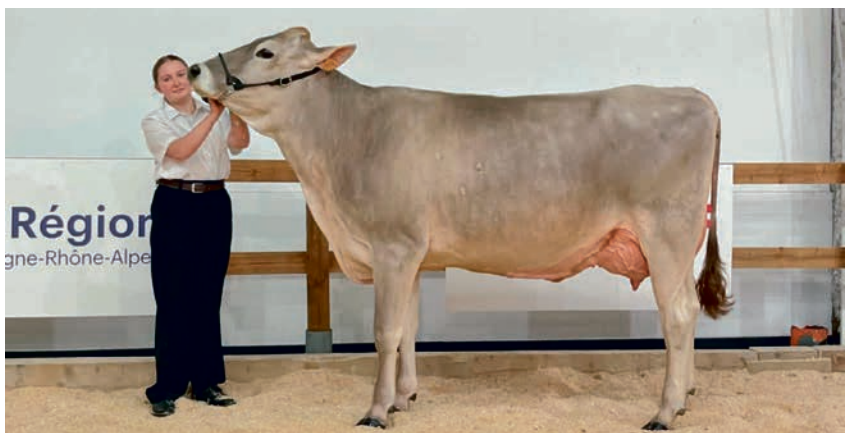


Les jeunes présentateurs ont brillé avec deux premières places de section remportées par Giovan Gervasoni (accroupi, au centre) et Elsa Harnet (à ses côtés). Gabriel Terrillon (également accroupi) est monté sur la troisième marche du podium, dans une autre section.

Le Salon de l'agriculture de Paris pourrait presque aller se rhabiller… Vaches en piste, à La Roche-sur-Foron près d'Annecy (74), a mis en valeur — on ne peut mieux — le monde agricole et plus précisément le secteur laitier. Cet événement organisé par une association d'éleveurs fêtait sa deuxième édition après celle de 2023 et a réuni neuf races de vaches et plus de 650 bovins, devant un grand public intéressé et venu en nombre. Plusieurs Côte-d'Oriens, tous en vaches brunes, étaient de la partie : ces derniers se sont distingués chez les jeunes meneurs, à la vente aux enchères et sur le concours des animaux. Chez les meneurs, Giovan Gervasoni (Essarois) et Elsa Harnet (Villotte-sour-Ource) ont décroché une victoire en section. Gabriel Terrillon est lui aussi monté sur un podium, avec une belle troisième place.

La vente aux enchères nommée *« La Piste aux Étoiles »* a mis à l'honneur onze génisses d'exception, sélectionnées parmi les élites des races françaises. Une Brune était en lice et répondait au nom de Vision : cette fille de Sting née chez Alain Terrillon en Côte-d'Or a affolé les compteurs grâce à son profil attractif combinant production, taux positifs, excellente santé mamelle et morphologie solide. L'animal rejoindra un élevage de la Manche pour le prix record de 10 000 euros ! Huit autres Brunes appartenant au Gaec Changarnier (Montmoyen), au Gaec Loosli (Chazeuil), au Gaec Colson (Moloy) et à la SCEA des 4 chênes (Villotte-sur-Ource) avaient fait le déplacement en Haute-Savoie. Nickael (Gaec Loosli), réalise le doublé avec le championnat et le prix de la meilleure mamelle. Tendresse (SCEA des 4 chênes) remporte sa section et le titre de championne réserve !

AG



Elsa Harnet avec la championne réserve du concours brun.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

// MALADIE DU BLÉ

Quel niveau de risque en sortie d'hiver pour la campagne 2025 ?

L'observation des parcelles en cours de campagne est primordiale afin d'identifier les maladies présentes et d'ajuster au mieux sa protection en fonction du stade de la parcelle et de la gravité des attaques. ARVALIS-Institut du végétal vous propose de faire le point sur le niveau de risque des maladies sur blé tendre en sortie d'hiver pour la campagne 2025. Que disent les modèles épidémiologiques sur le risque piétin-verse, la rouille jaune et la septoriose du blé tendre en ce début de printemps ?

Un stade épi 1cm autour du 20 mars pour des semis au 20/10

Le début de la campagne 2024-2025 a été marqué par des semis retardés par les pluies de début à mi-octobre. Les semis ont donc principalement été réalisés à partir du 20 octobre 2024. Sur la période du 20 octobre au 16 mars, la température moyenne observée est légèrement supérieure à la « moyenne 20 ans » (+0.5°C à Dijon), mais loin derrière le record de chaleur de la campagne 2024. On note par ailleurs des épisodes de froid fin décembre, mi-janvier et début février. La pluviométrie enregistrée sur cette période est quant à elle proche de la « moyenne 20 ans » mais avec des pics pluvieux enregistrées sur les mois d'octobre et de janvier. (tableau 1)

Piétin-verse : Un risque climatique faible à moyen

En cette fin d'hiver, le potentiel de risque climatique vis-à-vis du piétin-verse calculé par le modèle TOP au stade épi 1 cm est faible à moyen, bien plus bas que 2024 et que 2001 (référence haute) (figure 1). Cela s'explique par des semis retardés et par le nombre important de jours de gels en janvier et février qui ont limité les contaminations.

Cependant, ce modèle n'indique qu'une potentialité climatique de développement du piétin-verse. Il est calibré en considérant que l'inoculum n'est pas limitant. La maladie s'est faite plutôt discrète ces dernières années, ne laissant que peu d'inoculum dans les parcelles et le risque piétin-verse est largement déterminé par les critères agronomiques de la parcelle. En 2024, on a pu observer un développement tardif de la maladie, peu fréquent et avec une nuisibilité faible à moyenne.

Le risque climatique TOP doit donc être complété sur le plan agronomique par la prise en compte du potentiel infectieux de la parcelle (culture précédente et travail du sol), du type de sol et du niveau de résistance variétal au piétin-verse, comme le détaille la grille 1..

(Tableau 1) **Dans le contexte de cette campagne 2024-2025 on distingue 3 grands types de situations vis-à-vis de l'arrivée du stade épi 1 cm.**

Situations	Date stade épi 1cm
PRECOCE : variétés précoces à montaison semées début octobre Ex : ARCACHON, PRESTANCE, THERMIDOR, RGT LETSGO…	Autour du 10/03
INTERMEDIAIRE : variétés demi-précoces à ½ tardif semées à partir du 20 octobre Ex : KWS ULTIM, LG ABSALON, JUNIOR, KWS SPHERE, CHEVIGNON, UNIK…	Autour du 20/03
TARDIVE : semis tardifs (novembre décembre), zones tardives Ex : Réchauffement lent des sols, parcelles ennoyées, plateaux tardifs, précédents maïs/tournesol récoltés tardivement	Début avril



@Arvalis

Piétin verse : tâche en forme d'œil, présente à la base du pied sur plusieurs gaines successives. Des petits points noirs appelés « stromas » sont incrustés dans la gaine et ne s'effacent pas après passage du doigt.

Contre le piétin verse, la résistance variétale est un levier agronomique incontournable ! En plus d'être le plus efficace, c'est le moyen de lutte le plus économique à potentiel de rendement équivalent. Si la note CTPS de la variété est supérieure ou égale à 5, aucune intervention sur cette maladie n'est nécessaire (ex : INTENSITY, LG ABSALON, KWS ULTIM, RGT MONTECARLO…). (tableau 2)

Rouille jaune : un risque actuellement très limité

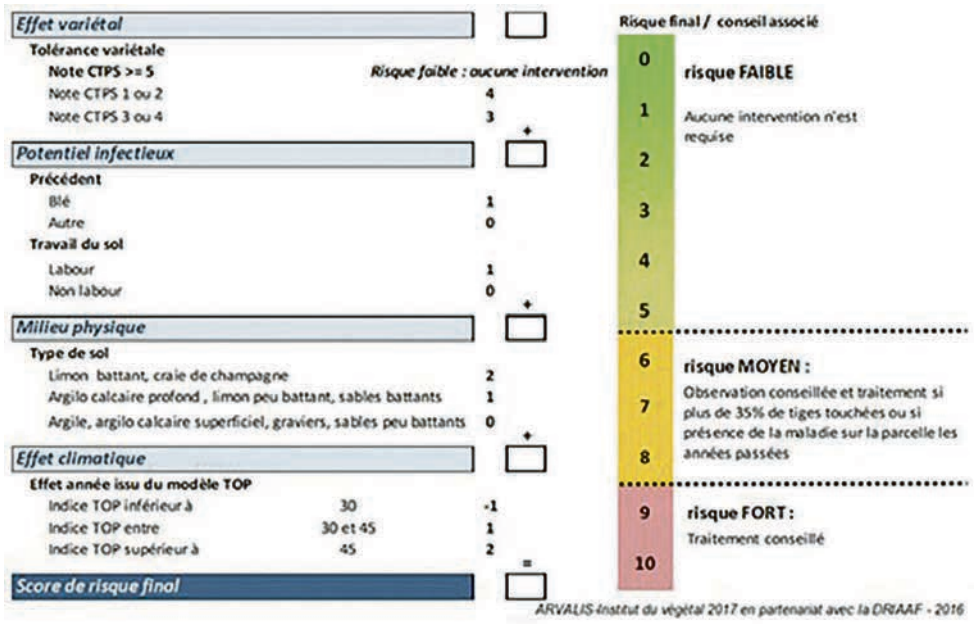
La sensibilité variétale est un élément prépondérant dans l'estimation du risque relatif à la rouille jaune. Or, une grande majorité de variétés cultivées sont peu sensibles (note de 7 et plus : Chevignon,KWS Extase, Intensity, KWS Ultim, Thermidor…), et ne présentent donc aucun risque avant le stade deux noeuds. Pour les variétés sensibles (note inférieure ou égale à 6), l'analyse de risque débute à partir du stade Epi 1cm. A ce stade, un traitement est possible si présence uniquement de foyers actifs (pustules pulvérulentes). Surveillez en priorité Prestance, Complice et RGT Lookeo par exemple.

Vous trouverez dans le tableau 3, le classement de résistance à la rouille jaune des différentes variétés de blé tendre.

Le modèle ARVALIS Crusty prend en compte la date de semis, la sensibilité variétale et de nombreuses variables climatiques pour estimer la probabilité d'apparition de la rouille jaune. Au 23 mars 2025, le modèle indiquait un risque d'apparition de la rouille jaune faible pour les variétés peu sensibles, mais aussi pour les variétés sensibles.

En effet, la rouille jaune s'est faite plutôt discrète pendant la campagne 2024 et le niveau d'inoculum initial de la

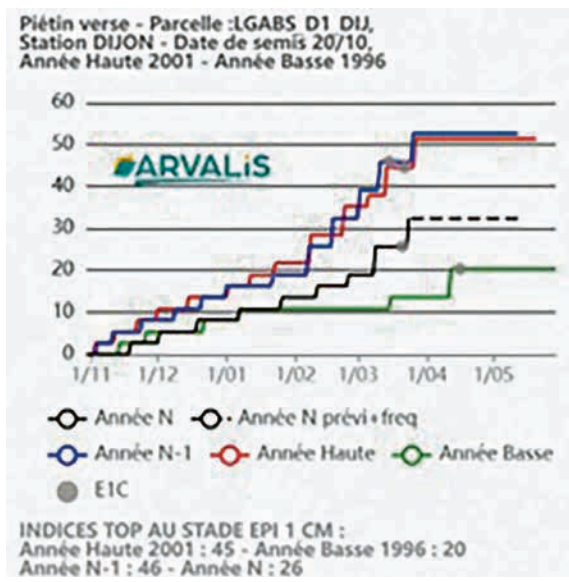
(Grille 1) Grille nationale d'évaluation du risque piétin-verse – Arvalis



Note de risque climatique du piétin-verse, d'après l'indice du modèle TOP au stade épi 1cm, pour un semis au 20/10/2024 et pour différentes stations en Bourgogne Franche-Comté.

Station	Note de Risque Climatique pour la grille d'évaluation
Dijon (21)	-1
Châtillon-sur-Seine (21)	1
Auxerre (89)	-1
Sens (89)	1
Premery (58)	-1
Clamecy (58)	1
Chargey-les-Gray (70)	-1
Châlon-sur-Saône (71)	-1
Mâcon (71)	-1
Tavaux (39)	-1
Lons le Saulnier (39)	-1

Exemple d'indice de risque climatique pour un semis au 20/10 à Dijon, d'après le modèle TOP



(Tableau 2)

	Références					Variétés récentes			
					Les plus résistants				
					8	LG AIKIDO			
			LG ARLETY	JUNIOR	7	LID MACUMBA	SU CANOLON	SU HYBISCUS	
						SU PULSION	SU SAUVIGNON		
Variétés assez résistantes	LG ABSALON	KWS ULTIM	KWS SPHERE	KWS PARFUM		GRAVELINE	INTENSITY	KARABOL	KWS ETOILE
	SU HYREAL	SHAUN	PRESTANCE	LG AUDACE	6	LG AERO	RGT LOOKEO	RGT LUXEO	THERMIDOR
				SY ADMIRATION					
					5	FABULOR	GODZILLA	PONDOR	SU HYLORD
			(SU ECUSSON)	(LG SKYSCRAPER)	4	KWS ASTRUM	REALITY	RGT NOBELLC	SY TRANSITION
Variétés moyennement sensibles	COMPLICE	CHEVIGNON	ARCACHON	AMPLEUR		ACADEMY	HEMINGWAY	JERIKO	KAROQUE
	RGT LETSGO	RGT CESARIO	KWS EXTASE	GARFIELD	3	KEANU	KINGKONG	KWS ERRUPTI	KWS REGATE
		WINNER	SU ADDICTION	SHREK		RGT FARMEO	RGT INDEXO	RGT PROPULS	RGT WINDO
						SPIROU			
Variétés sensibles	LG ABILENE	KWS PERCEPTIUM	CELEBRITY	BALZAC		LG ABRAZO	OLAF	SU HORIZON	
	SU HYCARDI	RGT TWEETEO	RGT PALMEO	RGT PACTEO	2				
					1				
					Les plus sensibles				

() : à confirmer

Source : CTPS(GEVES) / ARVALIS

Echelle de résistance au piétin-verse 2024



@Arvalis

Rouille jaune reconnaissable à ses pustules alignées le long des nervures.

campagne 2025 était sans doute relativement faible. En outre, même si les conditions douces et humides d'octobre et novembre ont été favorables au développement de la maladie, les périodes de gel en janvier et février ont freiné le niveau de risque.

Cependant, la vigilance reste de mise et les conditions climatiques dans le mois à venir seront déterminantes : il ne faut pas hésiter à aller observer dans les parcelles avec la remontée des températures, sur les variétés les plus sensibles.

Septoriose : les conditions climatiques futures seront déterminantes

Le niveau d'inoculum de septoriose estimé par le modèle Septo-LIS®, est à ce jour plus limité que les deux dernières campagnes. Cela s'explique par un plus faible nombre de contaminations hivernales en lien avec des températures moyennes particulièrement basses en janvier et février.

Pour autant, ce sont les conditions climatiques rencontrées à partir de maintenant pour les régions les plus avancées en stade qui aboutiront à un scénario d'attaque précoce ou non, l'inoculum septoriose étant rarement limitant. Les conditions climatiques entre le stade 2 nœuds (au moment où la F2 définitive pointe) et la floraison sont déterminantes sur la nuisibilité finale de cette maladie.

Comme pour les autres maladies, des différences de sensibilités variétales existent. On notera que suite à la campagne 2024 (forte pression septoriose), les cotations variétales ont été mises à jour. Ainsi, les variétés CELEBRITY et COMPLICE ont vu leur note baisser respectivement de 6.5 à 5 et de 6 à 5.5. Les notes des variétés CHEVIGNON et INTENSITY ont également été réduites de 7 à 6.5. (tableau 4)

Pour rappel, sur septoriose, l'impasse du 1er traitement à 2 nœuds devient la règle sur les variétés avec une note septoriose ≥ 6.5 (cf. tableau 5) comme sur LG ABSALON, PRESTANCE, JUNIOR, THERMIDOR ou KWS SPHERE. En situation à risque de développement précoce de septoriose, on préfèrera recourir à ces variétés pour éviter un traitement. (tableau 5)

Seules les situations où Septo-LIS® indique un développement précoce de septoriose sur des variétés sensibles avec une note < 6.5 comme COMPLICE, CELEBRITY, KWS ULTIM, UNIK ou SY ADMIRATION nécessitent un 1er traitement. Dans ces situations, on préconise d'utiliser des produits de biocontrôle à base de soufre ou soufre + phosphonate, soit seuls, soit en association avec une triazole.

Diane Chavassieux, Léa Bounhoure, Gilles Couleaud et Doriane Hamerning (ARVALIS)

(Tableau 5)

Septo-LIS® Blé tendre	Septoriose Tardive		Septoriose Précoce	
	Note S > ou = 6.5	Note S < 6.5	Note S > ou = 6.5	Note S <6.5
Pas de Rouille jaune ou Note RJ > = 7	Pas de T1		Pas de T1	T1 ou (T1)
Rouille jaune présente avant DFE et Note RJ < 7	T1			

T1 classique	T1 septoriose : 20 à 30€ : type IDM + contact
(T1) = petit T1	(T1) septoriose : 0 à 20€ : type contact solo
T1 RJ/(septo)	T1 RJ ou RJ + septo : 15 à 30€ : type IDM +/- QoI ou contact

(Tableau 4)

Références						*Nouveautés et variétés récentes*	
Résistants							
			SHREK				
				SPIROU	THERMIDOR		
			LG ABSALON	FABULOR	GODZILLA	RGT INDEXO	
			(KWS SPHERE)	SU HYBISCUS			
		SU HYREAL	JUNIOR	GRAVELINE	KWS ERRUPTIUM	OLAF	RGT WINDO
Assez résistants							
			(RGT LETSGO)	SU PULSION			
			(KWS AGRUM)	HEMINGWAY	JERIKO	KWS ASTRUM	
	PRESTANCE	LG ABILENE	BALZAC	PONDOR	RGT NOBELLO	SU HYLORD	
		SHAUN	GARFIELD	KEANU			
Moyennement sensibles							
				KARABOL	RGT FARMEO	SU HORIZON	
	SU HYCARDI	KWS PERCEPTIUM	CHEVIGNON	ACADEMY	KINGKONG	LID MACUMBA	SU SAUVIGNON
RGT CESARIO	LG AUDACE	KWS EXTASE	ARCACHON	RGT LUXEO	(SY REVOLUTION)	SY TRANSITION	
(SU ECUSSON)	SU ADDICTION	RGT PACTEO	LG ARLETY	KAROQUE	LG AERO		
(RGT TWEETEO)	(MORTIMER)	(KWS PARFUM)	(AMPLEUR)	INTENSITY	KWS ETOILE	LG ABRAZO	RGT LOOKEO
Assez sensibles							
				KWS REGATE			
				SU CANOLON			
			(WINNER)				
Très sensibles							
			COMPLICE	RGT PROPULSO			
			CELEBRITY	LG AIKIDO	REALITY		
			(LG SKYSCRAPER)				
		SY ADMIRATION	KWS ULTIM				

() à confirmer

Source : essais du réseau post-inscription 2024 (ARVALIS et partenaires)

Echelle de résistance à la septoriose - 2024

(Tableau 3)

Références					*Nouveautés et variétés récentes*			
Résistants								
				GRAVELINE	INTENSITY			
		SHREK	SHAUN	KWS ASTRUM	OLAF	REALITY	(SY REVOLUTION	
				KINGKONG	KWS ERRUPTIU	RGT PROPULSO		
				KARABOL	LG AIKIDO	THERMIDOR		
Assez résistants								
	RGT PACTEO	KWS ULTIM	KWS EXTASE	LG AERO	RGT INDEXO	RGT WINDO	SY TRANSITION	
KWS SPHERE	JUNIOR	CHEVIGNON	BALZAC	ACADEMY	KEANU	LG ABRAZO	SU HORIZON	SU HYLORD
SY ADMIRATION	SU HYCARDI	SU ADDICTION	LG ABILENE	HEMINGWAY	KWS ETOILE			
	KWS PARFUM	ARCACHON	AMPLEUR	JERIKO	PONDOR			
Moyennement sensibles								
	RGT CESARIO	KWS PERCEPTIUM	GARFIELD	GODZILLA				
RGT LETSGO	LG AUDACE	LG ABSALON	CELEBRITY	FABULOR	KAROQUE	RGT FARMEO	SU PULSION	
				RGT LUXEO				
			LG ARLETY	SU SAUVIGNON				
Assez sensibles								
				KWS REGATE	RGT NOBELLO	SU HYBISCUS		
				RGT LOOKEO	SPIROU			
			COMPLICE					
Très sensibles								
			SU HYREAL	LID MACUMBA	SU CANOLON			
			PRESTANCE					
			CAMPESINO					

() à confirmer

Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

Echelle de résistance à la rouille jaune - 2024.



@Arvalis

Septoriose du blé : gradient de symptômes du bas vers le haut de la plante et présence de pycnides (points noirs).

// TRACTEURS

Reprogrammer le moteur ne se fait

Doper électroniquement la puissance de son tracteur pour augmenter le débit de chantier et réduire la consommation intéresse beaucoup d'agriculteurs et d'entrepreneurs. Mais il faut être prudent, car cette intervention doit être faite correctement.



Sport System

Bon nombre d'agriculteurs font appel à la reprogrammation pour gagner en puissance et/ou en couple. Certains prestataires comme Sport System proposent aux agriculteurs de remettre la programmation d'origine s'ils le souhaitent, par exemple en amont de la revente du véhicule.

Avant, il y avait le coup de tournevis. Maintenant, il y a la valise. Depuis la démocratisation des injections électroniques, booster les performances de son tracteur, de sa moissonneuse-batteuse ou de sa machine à vendanger passe par des spécialistes et par la reprogrammation moteur. Pour un montant avoisinant les 1 000 euros, bon nombre d'agriculteurs et de viticulteurs sont tentés de faire appel à ces prestataires spécialisés pour gonfler les performances de leur engin agricole et bénéficier de la puissance et du couple des modèles supérieurs, quelques milliers d'euros plus chers à l'achat. *« Les deux autres raisons le plus souvent invoquées par nos clients sont le passage à un outil un peu plus large ou un peu plus gourmand en puissance, l'agriculteur se rendant compte que son tracteur devient un peu trop juste, ou le souhait de réduire la consommation »*, explique David Coupez, de la société Fochesato Agri.

Booster mais sans excès

Aussi, dans le monde des reprogrammeurs, il est important de distinguer les bonnes et les mauvaises pratiques. *« Ce matin, on m'a appelé pour reprogrammer un tracteur de 70 chevaux et le booster à 110 chevaux, la puissance maximale correspondant à cette gamme de tracteurs : j'ai refusé »*, cite pour exemple Carl Cartillier, gérant de Sport System, qui, au travers de ses partenaires (programmeurs itinérants et concessionnaires formés), réalise plus de 3 000 reprogrammations d'engins agricoles chaque année. Il explique : *« Lorsque nous faisons une reprogrammation, nous tenons compte des caractéristiques générales du tracteur ou de l'automoteur, des éléments périphériques au moteur, comme le capteur de température ou la transmission. Si cette dernière n'autorise pas un couple de plus de 500 Nm, il n'est pas envisageable de dépasser cette valeur »*. David Coupez confirme : *« pour chaque puissance, on a des injecteurs spécifiques avec des plages d'utilisation de +/- 10-15 %. Au-delà de ces valeurs, il*







pas à la légère

faut s'attendre à des problèmes au niveau de l'injection ».

Tous les acteurs de la reprogrammation ne prennent pas ces précautions. Sur les réseaux sociaux, des agriculteurs ou des prestataires postent régulièrement des augmentations de puissances importantes. Par exemple, un tracteur quatre cylindres de 130 chevaux boosté à plus de 200 chevaux… à la prise de force. Soit plus que la puissance maximale du modèle le plus puissant de la gamme.

De réels risques de casse

Le résultat économique n'est pas toujours au rendez-vous, car la consommation de carburant est souvent à la hausse. *« Quand on augmente trop la puissance, on dégrade la combustion »*, explique David Coupez. Mais la conséquence la plus dommageable, c'est qu'à court ou moyen terme, il faut s'attendre à une panne. Ce que confirme Antoine Brissart, responsable produits Fendt. *« Les reprogrammations soft, on n'en entend pas parler. Mais les grosses augmentations de puissance se terminent par des casses, avec de belles factures à la fin ».*

Les reprogrammeurs moins scrupuleux « shuntent » également les systèmes de dépollution (filtre à particules, catalyseur à l'AdBlue). *« C'est légalement interdit,* avertit Carl Cartillier. *Et ceux qui le pratiquent 'shuntent' également tous les codes défaut, pas seulement ceux qui paralyseraient l'utilisation du moteur sans dépollution ».* Ce sont d'autres diagnostics préventifs d'éventuelles grosses pannes futures, dont l'agriculteur n'aura pas connaissance.

Quelles conséquences sur la garantie ?

Les conséquences des reprogrammations ne sont pas anodines non plus d'un point de vue réglementaire. *« Lorsqu'on détecte en atelier qu'une reprogrammation a été effectuée, les éventuelles garanties sautent automatiquement, quel que soit le constructeur,* prévient Antoine Brissart, qui émet des doutes quant au maintien de la conformité des normes antipollution. *Souvent, la reprogrammation est effectuée, car le tracteur manque de nervosité. L'injection est bridée lors de ces phases d'accélération, car c'est justement au cours de celles-ci que les normes antipollution sont les plus délicates à tenir. En redonnant du 'peps' au tracteur à bas régime, je ne suis pas sûr que l'on continue à respecter les seuils de NOx et de particules ».* Le responsable produits Fendt met aussi en garde par rapport à l'homologation routière de l'engin modifié. *« Sur la carte grise, figure une puissance maximale »*, explique-t-il. Directeur des affaires réglementaires à l'Axema, le syndicat des constructeurs de machines agricoles, Guillaume Bocquet confirme : *« si l'on dépasse cette valeur, il faut refaire une réception à titre individuelle pour pouvoir continuer à circuler sur la route ».* En cas d'incident, les assurances se montrent de plus en plus vigilantes quant à ces modifications, surtout quand des tiers (stagiaire, salarié, autre usager de la route, etc.) sont impliqués. *« Parfois, les reprogrammations sont difficiles à détecter,* reconnaît Antoine Brissart. *Mais les dernières générations d'injecteurs sont de plus en plus inviolables, ce qui impose l'apposition d'un boîtier extérieur. Et ça se voit ».*

Ludovic Vimond

// ACCORD INDUSTRIEL

Same Deutz-Fahr va produire des tracteurs pour Agco



SDF

Les tracteurs, construits dans les usines SDF de Turquie et d'Inde, seront destinés à la plupart des marchés mondiaux.

Les groupes industriels Agco et SDF (Same Deutz-Fahr) ont signé un partenariat visant à renforcer leur position mondiale (hors Europe) dans le segment des tracteurs standards de faible et moyenne puissance. Cet accord prévoit que SDF produise des tracteurs pour Massey Ferguson, d'une puissance allant jusqu'à 85 chevaux et disponibles avec diverses options de châssis et de transmission. Ces tracteurs, construits dans les usines SDF de Turquie et d'Inde, seront destinés à la plupart des marchés mondiaux. L'objectif est également d'augmenter la part de marché de Massey Ferguson dans ce segment de puissance. À travers ce partenariat, les deux entreprises se sont fixées des objectifs ambitieux, tels que l'amélioration de la satisfaction et de la fidélité des clients, en partie grâce à l'expertise combinée de Massey Ferguson et SDF. Elles visent également à stimuler une croissance rentable en tirant parti de la fabrication à coût optimisé, de la production de haute qualité et des économies d'échelle. La distribution par le réseau Massey Ferguson, dans les pays concernés par ce nouveau segment de tracteurs, débutera à partir du milieu de l'année 2025.

La reprogrammation se contrôle sur un banc



Sport System

« Une bonne reprogrammation commence avant tout par un état des lieux, explique David Coupez, de la société Fochesato Agri. *Cela signifie un passage au banc pour connaître les caractéristiques du moteur ». « C'est nécessaire pour diagnostiquer un éventuel problème moteur,* renchérit Carl Cartillier, gérant de Sport System. *Cela ne sert à rien de reprogrammer un tracteur qui a un souci ».* À partir de ces mesures et en fonction des objectifs d'utilisation de l'engin, une cartographie moteur remplace celle d'origine et un second passage au banc est réalisé pour valider les modifications apportées. À l'aide d'une valise, Sport System effectue un dernier diagnostic pour vérifier qu'il n'y a pas de code erreur et/ou de dysfonctionnement moteur.



CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

SAS MANIÈRE — 21 Verrey sous Salmaise — 03 80 35 80 66

Groupe Méthivier
58 Tracy/Loire — 03 86 24 27 06
89 Toucy — 03 86 44 01 08
89 St Clément — 03 86 83 02 01
89 Brienon — 03 86 43 07 90
89 Tonnerre — 03 86 55 05 07
et son agent : Françis Lesourd à Augy — 03 86 40 29 09

NODIMAT GROUPE OUVRARD
21 Chatillon-sur-Seine — 03 80 91 52 21
21 Longeault — 03 80 48 91 60
21 Beaune — 03 80 22 28 53

// RETROFIT

Comment convertir un tracteur dies

L'adaptation d'un groupe motopropulseur électrique sur un tracteur à moteur thermique présente des avantages environnementaux et économiques. Les sociétés Hydrokit et In Situ Experts hydrauliciens, appartenant à Vensys Group, ont mené, à titre expérimental, cette opération sur un John Deere 6330 actuellement en phase de tests.

Le rétrofit d'un véhicule thermique vers une motorisation électrique est assez courant dans l'automobile et plusieurs sociétés proposent d'ailleurs cette prestation. Dans l'agricole, ce type d'opération reste encore au stade expérimental. Pourtant, la conversion du diesel vers l'électrique permettrait de diminuer l'empreinte carbone du secteur. Cette solution, utilisant un tracteur existant, offre une alternative moins coûteuse que l'achat d'un modèle électrique neuf. Elle permet en plus de conserver les principales caractéristiques du tracteur d'origine.



S. Bourgeois

Le John Deere 6330 rétrofité est actuellement en phase de tests dans la ferme expérimentale de polyculture élevage de Derval (Loire-Atlantique).

Les fonctionnalités d'origine conservées

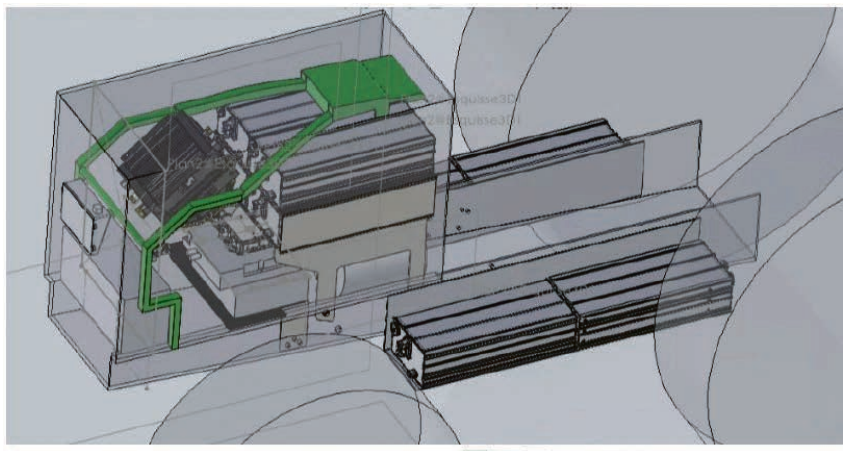
Un tracteur rétrofité en électrique peut délivrer un couple plus élevé à bas régime, ce qui permet d'effectuer les travaux avec moins de puissance et d'énergie.

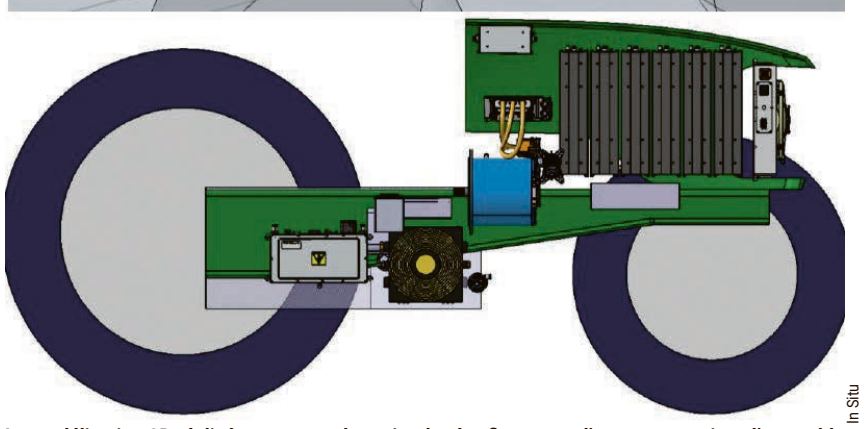
Avec ses sociétés Hydrokit et In Situ Experts hydrauliciens, Vensys Group s'est lancé dans la conversion d'un John Deere 6330 de 77 kW (105 ch), en partenariat avec EDF, la Chambre d'agriculture Pays de la Loire et le concessionnaire BPM Agri.

Soutenu par France 2030, ce projet baptisé Tractofit'Elec comprend plusieurs étapes. En premier lieu, une étude a évalué les contraintes techniques : le tracteur rétrofit se doit d'être le plus possible similaire à la version diesel d'origine, afin de ne pas perturber les habitudes de l'agriculteur. Le poids total de l'engin ne doit pas présenter un écart de plus de 20 % entre la version électrique et thermique. Par ailleurs, aucune modification ne doit être effectuée sur le châssis du tracteur. De même, la transmission, le système hydraulique, la prise de force, les systèmes de sécurité (direction assistée et freinage), les performances de visibilité du conducteur, ainsi que les équipements en cabine doivent tous être repris.

De 57 à 115 ch avec le boost

La seconde étape a consisté à démonter le moteur diesel avec ses composants associés, tels que le système de refroidissement, l'échappement et le réservoir de carburant. Le moteur électrique n'entraînant pas d'auxiliaires mécaniques comme le ventilateur de refroidissement ou l'alternateur, sa conception se voit beaucoup plus compacte. Il reprend toutefois les points de fixation déjà existants, minimisant les modifications structurelles. Il développe une puissance continue de 42,5 kW (57,8 ch) avec un boost pouvant fournir jusqu'à 85 kW (115,6 ch). De plus, ce moteur est directement couplé à la transmission existante du tracteur. Parallèlement, il alimente une génératrice fournissant l'énergie nécessaire pour les auxiliaires hydrauliques déjà présents. Sa conception compacte laisse place sur le châssis à l'installation des batteries d'une capacité totale de 42,5 kWh et des autres





In Situ

La modélisation 3D réalisée en amont du projet de rétrofit permet d'agencer au mieux l'ensemble des composants nécessaires pour le fonctionnement du moteur électrique.



VOS CONCESSIONNAIRES

ETS Morisot
Matériels agricoles - Vente - Réparation
21 Terrefondrée **03 80 81 01 56**

SAS WALTER
21 Rouvres-en-Plaine **03 80 79 17 37**

sel à électrique ?

composants électriques nécessaires au fonctionnement du tracteur rétrofité. Le poids total du modèle rétrofité est seulement supérieur de 200 kg vis-à-vis du tracteur diesel de référence. Le système de refroidissement, quant à lui, moins imposant que celui du moteur diesel, assure le maintien d'une faible différence entre la température optimale de fonctionnement et celle ambiante.

Un réseau électrique chiadé

Le processus de rétrofit implique l'ajout de composants électriques essentiels pour assurer la conversion, la distribution et la gestion de l'énergie du tracteur. Cela comprend l'intégration de l'onduleur AC/DC (conversion du courant continu fourni par les batteries en alternatif pour le moteur), du convertisseur DC/DC (baisse de la tension du courant continu pour l'alimentation des éclairages, de l'électronique de bord…), de l'unité de distribution d'énergie aux différents composants du tracteur, du chargeur de batterie via la prise de type T2 et du câblage haute tension pour les batteries, l'onduleur et le moteur.

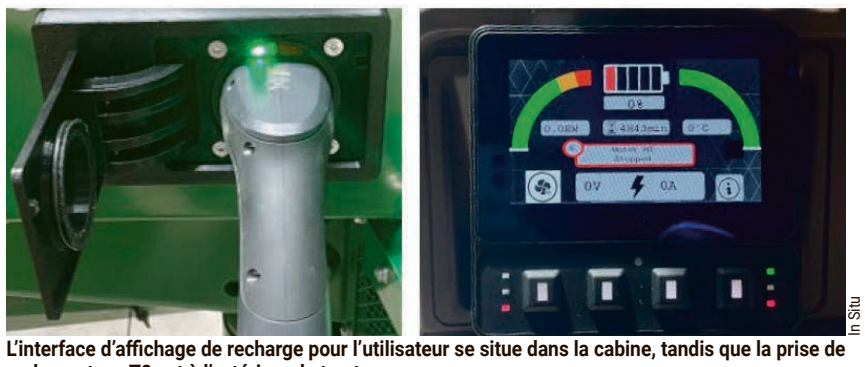


In Situ

Le moteur électrique est directement couplé à la transmission d'origine du tracteur.

Quatre saisons de tests

La dernière étape du processus de rétrofit repose sur une série de tests répartis sur quatre saisons pour vérifier la bonne conformité. Le tracteur électrique est évalué sur sa performance générale à haute et basse vitesses, sa consommation d'énergie, la robustesse de son système électrique (dans les milieux poussiéreux et boueux), le confort de l'utilisateur (bruit et vibrations) et sur l'impact de la recharge de la batterie sur le travail quotidien de l'agriculteur. Ces données pourront également définir une estimation de l'autonomie d'utilisation du tracteur selon les activités qu'il réalisera. Le John Deere 6330 rétrofité est en service, depuis septembre 2024, dans la ferme expérimentale de polyculture élevage de Derval (Loire-Atlantique), afin d'appliquer les tests fonctionnels de la dernière étape. Il réalise quotidiennement des ateliers d'alimentation du bétail, de paillage, de balayage et de nettoyage, ainsi que des travaux de traction ou des tâches nécessitant l'utilisation de la prise de force. Des certifications supplémentaires devraient être mises en place, augmentant la durée du projet de 4 à 6 mois. L'analyse des premiers résultats est attendue pour la fin de l'année 2025. Par ailleurs, la phase d'homologation du tracteur rétrofité ayant été entamée, à l'issue de ce processus, le concepteur du projet, Tractofit'Elec, sera capable de proposer une offre commerciale.



In Situ

L'interface d'affichage de recharge pour l'utilisateur se situe dans la cabine, tandis que la prise de recharge type T2 est à l'extérieur du tracteur.

Ulysse Dubroeucq

Les énergies alternatives peu développées sur les tracteurs standards



Steyr

Le Steyr Fctrac, basé sur le châssis du 4140 Expert CVT, est un concept équipé d'une pile à combustible à hydrogène et d'une batterie alimentant un moteur électrique.

La disponibilité sur le marché de tracteurs électriques standards reste encore limitée. Aujourd'hui, les modèles commercialisés en France restent plutôt destinés à un usage viticole ou arboricole, comme le Monarch MK-V ou le Rigitrac SKE. New Holland communique sur le T4 Electric Power et Case IH sur le Farmall 75C Electric. Ces deux modèles, qui partagent une plateforme commune, délivrent une puissance en continu de 74 ch et un couple de 320 Nm. Fendt commercialise le modèle e100 V Vario développant une puissance maximale de 66 kW (90 ch) avec une autonomie de 4 à 7 heures. Ce tracteur est pour le moment commercialisé en version étroite d'appellation. La start-up bretonne Seederal a lancé en 2022 l'élaboration d'un prototype électrique. Ce dernier, conçu sur une base d'un châssis JCB Fastrac, est annoncé pour une puissance de 160 ch et entre 8 et 12 heures d'autonomie.

Des prototypes hydrogènes

Parallèlement, les tracteurs standards hybrides à pile à combustible sont à ce jour en phase de développement ou de prototype. Le Steyr Fctrac, basé sur le châssis du 4140 Expert CVT, est un concept équipé d'une pile à combustible hydrogène de 100 kW et d'une batterie de 14 kWh de capacité alimentant un moteur de 90 kW (122 ch). Le Bavarois Fendt, à travers le projet H2Agrar, donne également naissance au tracteur hydrogène Helios. Ce dernier repose sur une base d'un Fendt 714 Vario Gen6 accueillant une pile à combustible de 100 kW et une batterie de 25 kWh alimentant un moteur électrique de 134 ch. Son autonomie est annoncée à 5 heures lors de chantiers de moyenne intensité.



À chaque exploitation,
son FENDT
de 70 à 670 cv

BOucheron
TRACTEURS ET MATÉRIELS AGRICOLES
Lézinnes - Ménétreux-le-Pitois
et son agent :
BSA Cussy-les-Forges
03 86 75 63 22

Ets DE BRUIN
MATERIEL AGRICOLE
Cerisiers - Charny - Chateauneuf-Val-de-Bargis
et ses agents :
OUANNE AGRI Ouanne
AGRITECH St. Germain-du-Puy
03 86 96 20 08

Au-delà d'une concession, **un PARTENAIRE**

AGCO Your Agriculture Company
Fendt is a global brand of AGCO. fendt.com

FENDT



NOUVELLEASSURANCE AUTOMOTEURS

POUR CULTIVER AUSSI VOTRE SÉRÉNITÉ.

Dans toutes nos formules, votre protection corporelle est assurée jusqu'à 2 Millions d'euros*. Vos matériels attelés et marchandises transportées sont assurés sans surcoût.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Document à caractère publicitaire.
* Voir conditions et modalités au contrat.
Le contrat d'Assurance Automoteurs est assuré par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et conditions figurent au contrat. Ce contrat est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre caisse sont à votre disposition sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse Régionale. Credit photo : Gettyimages.

// IMMATRICULATIONS DE TRACTEURS STANDARDS

John Deere toujours leader en 2024

Les chiffres officiels des immatriculations 2024 de tracteurs agricoles standards ont été annoncés par l'Axema en début d'année. Si John Deere conserve sa place de leader sur le territoire français, c'est Fendt qui se place désormais en seconde position, devant New Holland.



L'Axema, le syndicat français des acteurs industriels de la filière des agroéquipements et de l'agroenvironnement, a dévoilé les chiffres officiels des immatriculations 2024 de tracteurs agricoles standards. Si John Deere reste sans surprise leader sur le territoire français, Fendt se place désormais sur la seconde marche du podium, devant New Holland.

Fendt grimpe sur la seconde marche

Les premières immatriculations de tracteurs standards reculent pour la première fois depuis 2020 (-8,4 % en 2024) pour s'établir à 23 976 unités, contre 26 161 en 2023.

John Deere se maintient toujours en 2024 à la première place, malgré une baisse de 2,3 points de part de marché par rapport à l'année précédente, soit 22,8 % contre 25,1 % en 2023.

Fendt prend la deuxième place grâce à une forte progression (+ 2,8 points) et atteint 15,6 % de parts de marché, un seuil jamais réalisé jusque-là par la marque allemande. New Holland passe ainsi en troisième position avec une baisse de 1,4 point par rapport à 2023.

Massey Ferguson repasse au-dessus de la barre des 10 % et se place de justesse en quatrième position avec 10,8 % de parts de marché, juste devant Claas. Ce dernier, en cinquième position, affiche 10,7 % de parts de marché.

Respectivement sixième et septième, Case IH (8,5 %) enregistre une faible régression (-0,2 point) et Valtra (6,7 %) perd 0,7 point par rapport à 2023.

Les immatriculations en décembre 2024 ont été boostées par la nouvelle réglementation sur le freinage des véhicules remorqués. Selon nos estimations établies à partir des données du SIV du ministère de l'Intérieur, le mois de décembre 2024 a connu une forte hausse des immatriculations de tracteurs avec plus de 5 000 unités. Cette valeur importante s'explique en partie par des investissements en fin d'année pour des raisons fiscales, mais elle est aussi à mettre au crédit d'immatriculations obligatoires de tracteurs neufs non vendus par les constructeurs et/ou les concessionnaires, en raison de la nouvelle réglementation sur le freinage applicable au 1er janvier 2025. En effet, tous les tracteurs neufs équipés d'un système de freinage à simple ligne hydraulique devaient absolument être immatriculés au 31 décembre 2024. Après cette date, ils auraient été considérés comme non conformes et n'auraient pas pu obtenir de carte grise. Le volume de tracteurs concernés varie d'une marque à l'autre.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
John Deere	20,30%	22,40%	23,40%	25,10%	25,10%	22,80%
Fendt	12,90%	13,80%	15,20%	12,90%	12,80%	15,60%
New Holland	15,50%	14,20%	14,40%	13,60%	15,00%	13,60%
Massey Ferguson	10,20%	10,30%	8,70%	10,60%	9,60%	10,80%
Claas	11,10%	11,70%	11,50%	10,70%	10,40%	10,70%
Case IH	9,50%	8,40%	8,20%	8,30%	8,70%	8,50%
Valtra	6,80%	5,90%	6,50%	7,60%	7,40%	6,70%
Deutz-Fahr	4,90%	5,30%	5,30%	4,20%	4,50%	4,50%
Kubota	5,30%	4,90%	5,40%	4,10%	4,10%	4,20%
MC Cormick	0,60%	0,60%	1,20%	0,90%	0,80%	1,00%
Same	0,90%	0,80%	0,60%	0,40%	0,30%	0,40%
Lindner	0,30%	0,20%	0,30%	0,30%	0,30%	0,40%
JCB	0,40%	0,40%	0,30%	0,30%	0,30%	0,30%
Landini	0,50%	0,20%	0,40%	0,30%	0,20%	0,20%
Lamborghini	0,40%	0,40%	0,30%	0,20%	0,30%	0,20%
Autres marques	0,40%	0,50%	0,50%	0,50%	0,30%	0,10%

Évolutions par constructeur des immatriculations de tracteurs standards entre 2019 et 2024.







// COMMERCES DE PROXIMITÉ

À la reconquête des territoires ruraux

L'exode rural a rendu les territoires ruraux moins attractifs et a ainsi contribué au développement des zones commerciales situées en périphérie. Les experts estiment que ces dernières captent près de 72 % des dépenses des Français en magasin. Le pays semble pourtant connaître un regain d'installations de petits commerces au sein des villages et centres-bourgs. La cause ? Des initiatives, aussi bien publiques que privées, qui s'efforcent à encourager la reprise ou l'installation de commerces de proximité et lieux de convivialité dans les endroits les plus isolés.



Laurent Rieutort, géographe et directeur de l'Institut d'Auvergne du développement des territoires.

Accès aux soins, à la culture ou encore à la mobilité… La ruralité cristallise de nombreux défis. À tel point que la désertification des commerces constitue une problématique souvent peu évoquée. Un chiffre parle pourtant de lui-même : en 2021, plus de 21 000 communes ne disposaient d'aucun commerce, soit 62 % d'entre elles. Ce taux était de 25 % en 1980. Un rapport d'activité du Sénat datant de mars 2022(1) notait même que la moitié des habitants vivant dans une commune rurale doit parcourir plus de 2,2 kilomètres pour atteindre une boulangerie. Selon Laurent Rieutort, géographe et directeur de l'Institut d'Auvergne du développement des territoires, les zones de commerce françaises se distinguent en quatre catégories. La première regroupe une offre variée et attractive, située dans des zones géographiques densément peuplées et résidentielles. La seconde, para-urbaine, se trouve en grande périphérie des villes et compte des habitants de catégories sociales professionnelles favorisées, gage de revenus élevés. La troisième correspond, quant à elle, à une zone intermédiaire avec des petites villes et des bourgs marqués par des migrations pendulaires de travail et au sein desquelles les commerces se stabilisent. La dernière catégorie est celle de la ruralité dite *« de l'éloignement »*, où beaucoup de logements sont vacants. Pour Michaël Pouzenc, professeur de géographie à l'université de Toulouse 2 et directeur de recherche, la désertification des commerces reste entière au sein de cette dernière catégorie, tandis qu'une amélioration est notable dans les ruralités de densité intermédiaire. *« Si nous prenons le cas de l'agglomération de Besançon, nous observons une augmentation sensible du nombre de points de vente dans l'espace périurbain, ainsi qu'une polarisation et une dispersion de l'offre »*. Selon le professeur, ce territoire démontre le phénomène de *« mise au quart d'heure des courses alimentaires »*. *« Quand le consommateur fait face à des problèmes de congestion routière, il préfère éviter l'hypermarché et privilégier des achats dans des commerces situés à proximité de chez lui »*.

Un criant manque de financements

Un constat confirmé par la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Cette dernière note une hausse de l'activité des magasins de proximité ruraux et, notamment, des supérettes. La situation semble, en revanche, plus difficile pour les bars et les cafés. Le nombre de licences IV est passé de 200 000 en 1960 à environ 40 000 aujourd'hui. Croissance de la vacance commerciale, locaux fermés et parfois même abandonnés… Les conséquences sont sans appel et donnent parfois l'impression d'un cadre de vie dégradé. Autre problématique de taille, notifiée par les sénateurs : *« Les petites communes rurales souffrent, entre autres, du fait que les commerçants encore présents ne trouvent pas de repreneurs lorsqu'ils cessent leur activité (…) Au-delà des raisons purement structurelles, telles que l'absence de clientèle et la baisse de la démographie, un manque de formation des repreneurs et des moyens financiers trop limités ont notamment été relevés »*. Conscient de l'urgence de la situation, le gouvernement a lancé, en février 2023, un dispositif de soutien à l'installation de commerces dans les communes qui en sont dépourvues, ou dont les derniers commerces ne répondent plus aux besoins de première nécessité de la population. Gérée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et disposant d'un budget de 36 millions d'euros sur trois ans, cette aide vise les dépenses d'investissement dans des projets d'installation de commerces, dont le modèle économique est jugé viable. Parallèlement, les zones de revitalisation des commerces en milieu rural (Zorcomir) permettent aux collectivités de consentir l'exonération de certaines taxes locales. Ce dispositif touche actuellement 14 114 communes, dont 88 % possèdent moins de 500 habitants. Au-delà de ces soutiens mis en place par les pouvoirs publics, de nombreuses initiatives existent afin d'aider à la création ou à la reprise de commerces en milieu rural. Elles ont pour nom Ville à Joie, Bouge ton Coq, 1 000 cafés, Bistrot de pays, Villages Vivants (lire ci-dessous), Villages d'avenir… À titre d'exemple, Bouge ton Coq soutient les associations locales qui décident de prendre en charge un commerce, tandis que le programme 1 000 cafés accompagne et soutient des cafés multiservices dans les communes de moins de 3 500 habitants. Autant d'initiatives locales qui laissent entrevoir un renouveau pour les communes en manque de lien social, d'offres de services et de commerces.

Léa Rochon et Actuagri

(1) Rapport d'information du Sénat « attractivité commerciale en zones rurales », par Bruno Belin et Serge Babary, mars 2022.

// INITIATIVE

Des supérettes connectées et sans horaires en pleine expansion

Les supérettes en libre-service de la société API séduisent de plus en plus de villages situés en zones rurales. Ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ces structures permettent aux habitants d'acheter des produits de la vie quotidienne à proximité de leur domicile.



Le réseau Api souhaite pallier les manques de commerces de proximité dans les zones rurales en installant des supérettes accessibles sans personnel.

En Suède, afin de lutter contre la désertification des commerces au sein des villages les plus isolés, des containers reliés aux téléphones portables des habitants ont vu le jour. Ce concept a largement inspiré les deux cofondateurs de la société Api, basée en Charente-Maritime. Le principe est simple : après avoir déposé une demande auprès de la mairie, Api construit des mobile homes en bois d'une quarantaine de mètres carrés. Ces structures sont ensuite disposées au centre ou à proximité des communes de petite densité. *« Notre stratégie d'implantation est de viser des zones de densité peu élevée, où l'offre est inexistante, mais au sein desquelles la population se trouve à environ 9 minutes de la supérette »*, affirme Julien Nau, cofondateur de la société.

Faire ses courses avec un QR code

Avec Api, terminée l'époque des supérettes ouvertes à des horaires bien précis. Les consommateurs entrent à n'importe quelle heure à l'aide d'une application sur laquelle un QR code est enregistré. Il suffit ensuite de scanner ce QR code à l'entrée pour accéder à la supérette. Une fois les portes passées, la clientèle peut acheter près de 700 références, allant des fruits et légumes surgelés, en passant par des produits de beauté et d'entretien et une épicerie salée et sucrée. Une fois le panier de courses rempli, les clients scannent leurs produits en caisse et procèdent au paiement par carte bancaire. *« Ce qui tue le commerce local, c'est quand une personne vient juste acheter une plaquette de beurre »*, analyse l'entrepreneur, qui souhaite que ces lieux deviennent des commerces du quotidien. Quant à la question de la convivialité, Julien Nau a un avis bien tranché. *« Nous nous installons dans des endroits où l'offre commerciale est inexistante. Nous créons également un emploi pour trois supérettes, puisqu'une personne est chargée de passer deux heures par jour pour assurer le ravitaillement et veiller au bon fonctionnement de la supérette. Lorsque nous avons installé celle située à Clest, un village de 800 habitants en Charente-Maritime, les retraités sont venus dès l'ouverture le matin et ont compris le concept en cinq minutes, tout en se retrouvant… Tandis que les voisins se rencontrent de moins en moins, les habitants ont donc au moins un point de contact »*.

En trois ans, l'entreprise a implanté 94 supérettes, principalement dans le nord-ouest de la France. Cinquante nouvelles ouvertures sont prévues en 2025.

Léa Rochon

// VILLAGES VIVANTS

Une coopérative immobilière pour financer des lieux de convivialité

Depuis 2018, la coopérative immobilière Villages Vivants achète, finance les rénovations et loue des locaux et fonds de commerce situés dans les territoires ruraux. Largement implantée en Auvergne Rhône-Alpes, la structure a aidé l'ouverture de 29 lieux, dont l'Auberge de la Valette, située à Salvizinet, aux confins du Rhône et de la Loire.



tim.futurorg

Coline Frau a repris l'Auberge de la Valette, une bâtisse vieille de 150 ans, située au cœur des « montagnes du matin » ligériennes, avec d'autres associés.

En 2022, alors que la rencontre avec l'auberge s'est révélée être un coup de cœur, les repreneurs ont contacté Villages Vivants. Depuis six ans, cette coopérative immobilière, basée dans la Drôme et dans le Puy-de-Dôme, achète, rénove et loue des locaux vacants pour ouvrir commerces et services de proximité au sein des territoires ruraux. *« Nous sommes ainsi locataires du bâti et eux en sont les propriétaires, cela limite le risque,* explique Coline Frau. *Pour nous, le loyer est attractif, et eux amortissent l'achat et les frais liés aux travaux »*. Après plusieurs mois de remises aux normes et de chantier, l'Auberge de la Valette a rouvert ses portes au public en juillet 2023. D'une capacité de soixante-dix couverts à l'intérieur, comme à l'extérieur, le restaurant propose deux menus composés de produits frais et locaux. *« Nous travaillons directement avec des maraîchers et éleveurs du coin! Ce qui était difficile, ce ne fut pas tant de les trouver, mais plutôt de les choisir, tellement le marché agricole est dense dans cette zone! Nous passons des commandes à la semaine, tout en donnant une estimation de nos besoins pour l'année »*. Si le local et le fait maison sont devenus les marques de fabrique de l'auberge, ce parti pris n'a pas fonctionné tout de suite. *« La clientèle qui venait à l'auberge avant notre arrivée était attachée à une offre traditionnelle, plutôt que celle basée sur des produits locaux que nous défendons… Certaines personnes nous ont, par exemple, reproché de ne plus cuisiner de grenouilles. Étant donné qu'il n'existe plus de grenouilles locales, il était inconcevable, pour nous, d'acheter celles qui proviennent des pays d'Europe de l'Est ou d'Asie! »*. Soirée jeux de société, marché de créateurs, atelier aquarelle, initiation à la danse country, fête du vin et dégustation, concerts en période estivale… Outre la restauration, la jeune équipe a tenu à recréer du lien social à travers de nombreux événements. *« L'idée, c'est que les personnes n'aient pas forcément besoin d'aller jusqu'à Feurs pour trouver des activités »*.

Vingt-huit projets aidés dans le Sud-Est de la France

Si la reprise de l'auberge fonctionne, cela n'empêche pas Villages Vivants de rester aux côtés de ses nombreux porteurs de projets. *« Ils prennent souvent des nouvelles afin de connaître la fréquentation de l'auberge et nous proposent des campagnes de communication ou des échanges avec leur réseau de l'économie sociale et solidaire, c'est un accompagnateur clé »*, affirme Coline Frau. Depuis sa création en 2018, 810 personnes ont placé de l'épargne au sein de Villages Vivants. Cafés, brasseries artisanales, tiers-lieux culturels et d'artisanat, librairie coopérative… Au total, la coopérative a permis l'ouverture de 28 lieux dans 13 départements, soit près de 10 000 mètres carrés de patrimoine rural réhabilité. *« Aucun de ces lieux n'a fermé pour l'instant, preuve de leur pérennité »*, affirme avec fierté Raphaël Boutin-Kuhlmann, le co-directeur de la structure. Pour aller encore plus loin, la coopérative immobilière a récemment lancé une campagne de levée de fonds avec un objectif bien précis : collecter au moins 1,5 million d'euros en parts sociales(1).

Léa Rochon

(1) Villages Vivants a collecté plus de 2,5 millions d'euros depuis sa création, auprès des citoyens, des fondations, des banques coopératives, des collectivités locales, des TPE-PME, des salariés et des usagers des lieux.

// ENVIRONNEMENT

89 Sensibiliser les jeunes au climat par le cinéma

Mercredi 26 mars au matin, quatre étudiants de deuxième année du BTS ACSE ont projeté La théorie du Boxeur dans l'amphithéâtre du Lycée La Brosse. Un moyen de sensibiliser au changement climatique de manière interactive.

« Il y a eu beaucoup d'avis positifs sur ce film, on l'a regardé et ça nous a plu donc on s'est dit pourquoi chercher plus loin », confie Charles Dapvril, un des quatre étudiants du Projet d'Initiative et Communication (PIC). Charles, ainsi que Quentin Lefort, Romain Agouf, Fabien Bureau ont réquisitionné l'amphithéâtre de leur lycée, le temps d'une matinée, pour sensibiliser leurs camarades au changement climatique. *La théorie du Boxeur*, un film qui montre les aléas climatiques que peuvent subir les agriculteurs de la Drôme ainsi que les solutions qu'ils ont pu trouver pour y remédier.

Ces quatre étudiants de deuxième année ont choisi de ne pas en rester là. *« On a contacté la Chambre pour qu'ils interviennent, et ils pensaient justement ce matin même à le diffuser, donc ça nous a confirmé que c'était une bonne chose »*, ajoute Romain. Emmanuel Jobard, responsable environnement à la Chambre d'agriculture a pris le micro pour un moment d'échange avec le public. *« On essaie de sensibiliser sur les causes, les conséquences et les leviers à lever pour contrer la mouvance climatosceptique »*, affirme le spécialiste de la Chambre devant une centaine d'élèves et professeurs. *« Quelles sont les solutions dont les agriculteurs ont parlé et qui retiennent votre attention? »*, questionne Léa Ovet, ingénieure agronome à son tour. *« L'agriculture de conservation des sols ça a retenu mon attention. En plus il y en a dans l'Yonne, donc on sait que ce sont des choses que nous pouvons mettre en place »*, répond l'un des étudiants au fond de la salle.

Attirer le public jeune

« On ressentira les effets du changement climatique à la fin du siècle, il y aura une différence de près de 5 °C. En 2050, les différents scénarios seront similaires », déclare la spécialiste du changement climatique à la fin de la conférence. L'écran se rallume désormais dans la salle pour laisser la place à un quiz interactif avec le public. La musique de fond se noie dans les rires provoqués par les différents groupes et la cloche sonne la fin de la matinée. *« On est très contents de cette matinée, on ne pensait pas que les élèves allaient être autant captivés par le film. Je pensais qu'il y allait avoir plus de gens qui allaient dormir. Même concernant les intervenants, on ne pensait pas que ça allait être aussi interactif. Là si on n'avait pas dit stop, ça aurait encore pu durer »*, commentent les quatre élèves du groupe.

En dernière année de BTS, les organisateurs de la matinée se destinent désormais à une carrière agricole, soit en reprenant l'exploitation familiale ou en s'installant individuellement. *« Je vais reprendre la ferme dans cinq ou dix ans le temps que mon père parte à la retraite. Entre-temps je serais salarié agricole dans une ferme à côté de chez moi »*, dévoile Fabien. Pour Charles, les études ne sont pas terminées. *« Je continue sur une licence pro technico commerciale en alternance, et comme Fabien, je vais ensuite reprendre l'exploitation familiale »*, raconte le fils d'agriculteurs icaunais. Romain, lui, souhaite changer d'horizon. *« Je termine mon BTS et j'arrête les études, j'en ai un peu marre. J'aimerais trouver une grosse entreprise pour voir ailleurs avant de m'installer »*, complète-t-il. Quant à Quentin, la mécanique ça le branche. *« J'ai une ferme céréalière vers Sens, et j'aimerais reprendre l'exploitation familiale dans cinq ans environ et faire un CAP mécanique »*, conclut-il.



Quentin Lefort, Charles Dapvril, Romain Agouf, Fabien Bureau, Léa Ovet et Emmanuel Jobard dans l'amphithéâtre du Lycée La Brosse.

Charlotte Sauvignac

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

CÔTE-D'OR

// Soigner ses bovins par l'acupuncture

• 7 et 8 avril

Proche Créancey

Marine Petiot, CA21 – 06 73 74 76 39
marine.petiot@cote-dor.chambagri.fr

// Réaliser ses extraits fermentés, purins et décoctions

• 10 et 11 avril

À Beaune.

Marie Monique, CA21 – 06 78 15 80 99
marie.monique@cote-dor.chambagri.fr

// Bien gérer les mises-bas de ses vaches laitières avec le GDS

• 22 avril

Proche Pouilly-en-Auxois.

Marine Petiot, CA21 – 06 73 74 76 39
marine.petiot@cote-dor.chambagri.fr

NIÈVRE

// Décider ou non d'intégrer un chien de protection

• 7 avril

La réussite de l'introduction d'un chien dans son troupeau nécessite une attention et un investissement quotidien sans faille de la part de l'éleveur. afin d'avoir des éléments pour décider ou non d'intégrer un chien de protection dans son troupeau la Chambre organise une formation sur le sujet le 7 avril (Lieu à venir). En sus, une formation plus complète de 2 jours, les 26 et 16 octobre sera organisée.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// L'arbre et la haie dans l'exploitation agricole

• 10 avril

Avoir les clés pour valoriser les arbres sur son exploitation. Lieu à définir ; durée : 1 journée.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Auto-produire ses arbres dans un contexte de changement climatique

• 14 avril

Vous souhaitez être autonome pour planter ou replanter des arbres ou arbustes ? Ce qu'il faut savoir et savoir-faire pour réussir vos plants… Lieu : Challuy ; durée : 1 journée.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Choisir ses équipements de contention pour les bovins

• 16 avril

Pour manipuler et contenir vos bovins en toute sécurité, le choix des équipements est déterminant ! Venez découvrir quelques installations pour choisir ce qui est le plus approprié à vos besoins. Lieu : à définir.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Réussir sa culture de luzerne en agriculture biologique

• 17 avril

Cette formation est complète et pragmatique sur la culture de la luzerne en agriculture biologique, pour réussir l'implantation, la pérennité à l'échelle pluriannuelle, la récolte et la valorisation agronomique et économique. Lieu : Corbigny ; durée : 1 journée.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

// Identifier et prévenir le parasitisme chez les ovins

• 24 avril

La connaissance de certaines pathologies permet de réduire la mortalité du troupeau et de diminuer les charges vétérinaires. Lieu : à définir ; durée : 1 journée + 2 heures FMD.

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

YONNE

// Piloter son atelier lait et gagner en efficacité dans l'organisation du travail

• 9, 10 et 11 avril

À Auxerre, dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Contact : Marianne Ranque (Chambre d'agriculture de l'Yonne) au 06 30 62 99 58.

// MAEC BFC Morvan – Enjeux et engagement secteur Yonne

• Jeudi 10 avril

À Saint-Père (Vézélien)

Contact : Marianne Ranque (Chambre d'agriculture de l'Yonne) au 06 30 62 99 58.

// Connaître la PAC pour réussir ma déclaration

• 10, 17, 24, 29 avril et 6 et 13 mai

À Auxerre, de 9 h à 12 h.

Contact : Catherine Bonin au 06 88 63 22 18.

L'AGENDA PRO'

CÔTE-D'OR

// Prévention sur les travaux en hauteur

• Mardi 8 avril

La FDSEA de Côte-d'Or et la MSA de Bourgogne organisent une journée de prévention sur les travaux en hauteur à la ferme du lycée agricole de Tart-le-Bas, 3A route de Varanges, de 10 h à midi et de 14 h à 16 h. Elle s'adresse aux agriculteurs, salariés agricoles, jeunes en formation, formateurs, administrateurs et salariés d'OPA… toute personne concernée de près ou de loin par les activités agricoles. Dans ce secteur, les chutes de hauteur représentent 4 000 accidents du travail par an, soit plus de 10 % des accidents du travail. Au programme de la journée : test de nacelle en situation de travail, présentation d'équipements de protection individuelle innovants, prévention des risques professionnels, conseil en assurance.

Inscription possible jusqu'au 27 mars : sje@fdsea21.fr et au 03 80 68 67 68

Réunion retraite à Créancey

• Mercredi 9 avril

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise une réunion d'information sur la retraite mercredi 9 avril de 14 heures à 16 heures au pôle agricole de Créancey. Les principales étapes à la transmission seront présentées, un conseiller MSA interviendra également sur la réglementation.

Renseignements : 06 30 82 30 93, alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr

// Conférence sur la protection des vignes à Beaune

• Jeudi 10 avril

En partenariat avec le Groupement d'étude et de suivi des terroirs (Gest) et dans le cadre de la programmation à la Cité des Climats et vins de Bourgogne, une conférence sur le thème de la protection des vignes contre l'oïdium et le black-rot aura lieu à la Cité des vins et climats de Bourgogne. Les intervenants seront Nicolas Constant, référent viticulture biologique de l'IFV Montpellier et Xavier Burgun, ingénieur viticole à l'IFV Charentes Cognac.

Tarifs : 6 €/personne, 3 € pour les étudiants et gratuit pour les adhérents du Gest (conférence et verre de vin pour clôturer).Réservations en ligne : https://reservation.citeclimatsvins-bourgogne.com/beaune-conference-la-protection-des-vignes-contre-loidium-et-le-black-rot.html#reservation

// Assemblée générale de Bio BFC en Côte-d'Or

• Jeudi 10 avril

Bio BFC organise son assemblée générale à Vignoles, près de Beaune, dans la salle des fêtes, 2, rue Jean-Baptiste Boussu, de 11 h 30 à 16 h 30. Les adhérents sont invités à partir de 9 h 30 pour la partie statutaire. Au programme : synthèse des activités, état des lieux de l'agriculture biologique en BFC.

biobfc.org

// Assemblée générale de Solaal BFC à Beaune

• Mardi 29 avril

L'assemblée générale de l'association Solaal BFC, pour le développement du don alimentaire agricole se tiendra à 11 heures aux Caves des Hautes-Côtes de Beaune Nuiton-Beaunois (97 route de Pommard). Seront présentés le rapport d'activité 2024 et une étude sur les pertes et invendus agricoles.

Renseignements : 06 17 17 46 84 ou par mail : bourgognefranchecomte@solaal.org

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels revalorisés
À la suite de la hausse du Smic au 1er novembre 2024 la grille de salaires applicable pour les entreprises de la production agricole et les Cuma sera donc la suivante.
Un avenant n° 8 à la Convention Collective Nationale de la Production Agricole et Cuma a été signé par 4 des 5 organisations syndicales de salariés CFDT, CFTC, CGC et FO. Cet avenant entrera en vigueur le 1er jour du mois suivant la parution de l'arrêté d'extension au Journal Officiel.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,88
12 - 16	2	11,88
17 - 24	3	11,91
25 - 35	4	12,17
36 - 51	5	12,70
52 - 73	6	13,30
74 - 104	7	14,08
105 - 143	8	15,05
144 - 196	9	16,29
197 - 270	10	18,04
271 - 399	11	20,53
400	12	23,46

INDICES DES FERMAGES

Foncier L'indice des fermages à nouveau en hausse, de 5,23 % pour 2024

L'indice national des fermages s'établit à 122,55 pour l'année 2024, selon un arrêté du ministère de l'Agriculture publié le 30 juillet au Journal officiel. Cela marque une augmentation de 5,23 % par rapport à l'an dernier. Utilisé pour le calcul du loyer des terres nues et bâtiments d'exploitation, il tient compte de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare de 122 en 2024 (indice base 100 en 2009) et de l'indice du prix du produit intérieur brut de 123,38 en 2024 (indice base 100 en 2009). L'indice avait déjà progressé de 5,63 % en 2023 et de 3,55 % en 2022. Depuis 1997, « le prix des fonds loués a augmenté de 36,7 % quand celui des fonds libres a augmenté de 39,5 % en valeur constante », rappelait la Safer dans son dernier rapport annuel. Et de constater que la surface agricole utile (SAU) en fermage « ne cesse de progresser en France, même en excluant le « faux fermage » (lorsqu'un des membres agriculteurs met un bien à disposition de sa société d'exploitation) ».

Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2023 et le 30 septembre 2024, la formule est la suivante :

$$\text{Montant du loyer par hectare N-1} \times \frac{122{,}55 \text{ (indice 2024)}}{116{,}46 \text{ (indice 2023)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	**122,55**	**+5,23%**

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

01/04/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 790 - Vente : 92 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	250-300	5,64	6,05	5,85	
		300-350	5,31	5,46	5,38	- 0,39
		350-400	5,22	5,42	5,38	+ 0,02
		400-450	4,82	5,18	4,97	- 0,22
		450-500	4,55	4,83	4,68	- 0,14
	R	350-400	4,85	5,18	5,05	- 0,05
		400-450	4,74	4,88	4,78	
F	U	250-300	4,84	5,09	5,00	- 0,06
		300-350	4,65	4,76	4,71	+ 0,02
		350-400	4,47	4,69	4,61	- 0,01
	R	350-400	4,34	4,53	4,42	

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 166 - Vente : 91 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	400-450	4,76	4,77	4,77	
		500 et +	4,34	4,58	4,51	+ 0,06
F	U	350-400	4,16	4,90	4,48	
		400-450	4,34	4,48	4,41	- 0,03
		450 et +	3,79	4,19	4,04	- 0,12

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 243 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	+ 500 kg	2,97	3,13	3,03	=
F	U	24 à 36 mois	3,31	3,85	3,52	=
		- 5 ans	3,29	3,67	3,46	=
		5 à 10 ans	3,31	3,82	3,46	=
		+ 10 ans	3,07	3,45	3,17	=
	R	- 5 ans	2,97	3,24	3,14	=
		5 à 10 ans	3,00	3,30	3,22	=
		+ 10 ans	2,49	3,10	2,95	=

OBSERVATIONS

Effectif global : 1 199 - Taux de vente : 93 %.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

31/03/2025

Effectif : 211

Broutards :	(260 - 360 kg)	1390 - 1960	5,34 - 5,57
Broutards :	(385 - 500 kg)	1970 - 2270	4,49 - 5,36
Laitonnes :	(220 - 330 kg)	1080 - 1450	4,39 - 5,27
Génisses 16 - 24 mois :	(325 - 420 kg)	1710 - 2980	3,49 - 4,16
Génisses 24 - 36 mois :	(470 - 585 kg)	1900 - 2300	3,82 - 4,18
Vaches légères :		1850 - 2110	
Vaches entre deux :		2160 - 2400	
Vaches lourdes :		2510 - 2820	

Commerce toujours actif en broutards de moins de 420 kg, tarifs plus fermes. Baisse confirmée en lourds. Vente globale.

En femelles, la demande s'oriente principalement sur les herbagères. En femelles d'export lourdes, les animaux non vaccinés ou non dépistés MHE sont pénalisés entrainant quelques invendus. Forte demande en vaches herbagères, tarifs plus soutenus dans l'ensemble de la catégorie. Vente globale.

Bovins gras : 14

Vaches de viande :	5,98	à	6,06 € kg de viande.
Génisses de viande :	6,10	à	6,28 € kg de viande.

La demande toujours importante et une présentation de qualité supérieure permet un placement rapide à des tarifs plus fermes. pas d'invendu.



MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

31/03/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 153 - Vente : 75 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	5,36	5,52	5,41	
		de 38 à 44 kg	5,12	5,72	5,27	- 0,36
		de 44 à 50 kg	4,70	5,26	4,90	
	R	de 32 à 38 kg	4,17	4,77	4,55	
		de 44 à 50 kg	4,41	4,70	4,63	

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 63 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	2,14	2,36	2,26	+ 0,11
	R	+ de 60 kg	2,00	2,14	2,08	

AGNEAUX LAITONS (Typologie locale) — *Effectif : 205 - Vente : 74 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	5,30	5,38	5,34	- 0,16
		de 38 à 44 kg	5,34	5,71	5,50	- 0,25
		+ de 44 kg	5,02	5,28	5,20	- 0,37
	R	de 32 à 38 kg	4,58	5,21	5,03	

OBSERVATIONS

Effectif global : 424 - Taux de vente : 78 %

Un peu plus d'offre qu'il y a 15 jours, néanmoins la demande est un peu plus contrastée surtout dans les agneaux gris. Tendances à confirmer sur le prochain marché. Le commerce des brebis et béliers est très actif et les cours sont reconduits.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

24/03/2025

Effectif : 22

Peu d'apports. Cours maintenus.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

26/03/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 275 - Vente : 88 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	5,11	5,46	5,28	
		de 38 à 44 kg	5,18	5,90	5,36	- 0,11

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 86 - Vente : 98 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	1,67	1,96	1,91	- 0,19

OBSERVATIONS

Effectif global : 367 - Taux de vente : 91 %

Agneaux : Tassement des cours cette semaine du à des acheteurs absents, à vérifier dans les semaines prochaines.

Brebis : Cours légèrement baissier, quelques acheteurs en moins cette semaine.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

26/03/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 157 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	300-350	5,02	5,25	5,21	- 0,16
		350-400	5,00	5,18	5,09	+ 0,09
		400-450	5,04	5,20	5,14	
		450-500	4,73	4,80	4,77	- 0,16
F	U	250-300	4,58	4,78	4,67	
		300-350	4,26	4,82	4,55	

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 95 - Vente : 93 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	24 à 36 mois	3,20	3,65	3,54	+ 0,21
		- 5 ans	3,07	3,53	3,33	=
		5 à 10 ans	3,11	3,52	3,25	- 0,03
		+ 10 ans	3,17	3,17	3,17	+ 0,08
	R	+ 10 ans	2,48	2,87		

OBSERVATIONS

Effectif global : 252 - Taux de vente : 95 %

Broutard : Léger tassement des cours dans les broutards de plus de 450 kg, les cours sont reconduits dans les autres catégories.

Laitonnes : Cours reconduits et légèrement baissier dans les femelles lourdes.

Vaches / génisses : Cours reconduits, marché bien approvisionné en génisses cette semaine, les cours sont porteurs à l'approche de la mise à l'herbe.

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

31 Mars 2025

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : manque de disponibilité, reconduction des cours en JB et hausse en femelles.

Bovins maigres : facilement reconduit dans les légers, légère tension sur les plus lourds.

POLITIQUES

La campagne de déclaration de surfaces pour les aides de la PAC ouvre ce mardi 1er avril (et jusqu'au 15 mai). Le dépôt des demandes d'aides bovines reste opérationnel jusqu'à la même date.
Par simplification, et pour éviter une autre déclaration spécifique, à partir de cette année, la déclaration de l'Interlocuteur Agréé, organisme d'assurance qui gère les sinistres en cas d'évènement climatique pour le compte de l'Etat, pour les producteurs non-assurés, se fera par téléPAC au moment de la déclaration de surfaces.

SANITAIRE

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture a annoncé au Congrès de la FNSEA le jeudi 27 mars que l'État prendra en charge la perte les veaux mort-nés causée par la FCO 3.
Cette déclaration survient après des semaines d'interpellation de la FNB au Ministère. Patrick Bénézit, le président de la FNB, rappelle que la compensation des veaux mort-nés pour 2024 était un oubli administratif inacceptable et qu'il n'y a toujours aucune réponse sur les animaux qui ont continué à mourir depuis le 1er janvier 2025, chose que nous attendons fermement.

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

Au vu des premiers échos sur la future loi EGALIM 4, portée par la ministre de l'Agriculture Annie GENEVARD et la ministre du Commerce, Véronique LOUWAGIE, celle-ci comporterait une quinzaine de mesures. Parmi les dispositions phares demandées par la FNB, peuvent être cités la prise en compte des indicateurs interprofessionnels, leur non-utilisation devant être justifiée, ainsi que le renforcement des sanctions contre le contournement des organisations de producteurs. D'autres mesures sont également prévues, telles que la mise en place de clauses de révision automatique du prix des matières premières agricoles, ou encore le raccourcissement de la durée des négociations commerciales à 2 mois. Toutefois, compte tenu du calendrier parlementaire, le projet de texte ne serait inscrit à l'agenda qu'au mois d'octobre… En parallèle, le processus législatif relatif au SRP +10 et l'encadrement des promotions suit son cours car le texte prévoyant le prolongement de l'expérimentation a été adopté par l'Assemblée nationale. Le Sénat se positionnera sur celui-ci en séance publique le 1er avril 2025.

FAIT DE LA SEMAINE

L'Italie allège à son tour les restrictions FCO sur les importations d'animaux. Les autorités italiennes nous ont confirmé les nouvelles conditions applicables aux bovins, ovins et caprins originaires de France vers les régions non indemnes de FCO de l'Italie. Il n'est plus exigé de vaccination FCO et ou d'analyse PCR négative. La FNB s'est félicitée de cette avancée sans précédent, l'Italie étant la 1ère destination des broutards français. Selon Idele, en 2024, la France a envoyé 778 000 animaux (mâles et femelles) vers l'Italie, soit 83 % des exports.

FOCUS

Alors que les prix des JB et des vaches ont augmenté en Europe, la situation évolue différemment en France depuis quelques semaines avec des signaux de ralentissement voir de tassement des prix. Seuls les broutards échappent à cette tendance. Face à cette situation, la FNB a publié une tribune pour rappeler que cette situation va inciter les éleveurs à pousser les animaux vers l'export, ce qui ne renouvellera ni les générations ni le cheptel, ce qui est catastrophique. La filière doit absolument changer d'attitude !

CHIFFRE A RETENIR

De 190 à 280 millions d'€

C'est l'estimation du surcoût annuel du transport d'animaux vifs calculé par le Bureau d'Etude CERESCO, si le projet de règlement Transport et Bien-être animal venait à être mis en place tel qu'il sera discuté au Parlement Européen à la mi-avril. Parmi les mesures proposées dans ce projet: l'augmentation de l'espace alloué par animal dans les véhicules et l'application d'une hauteur minimale lors de leur transport. La FNB et Interbev sont vent debout face à cette proposition.

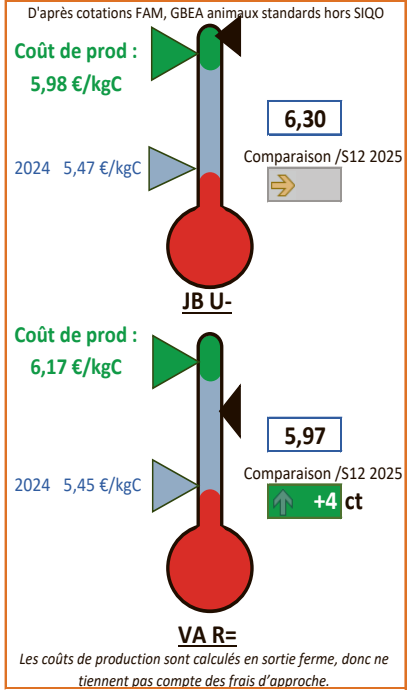
EN REGION

Le congrès de la FNSEA s'est réuni en Isère du 25 au 27 mars. Le thème de clôture portait sur l'instabilité internationale politique et économique, avec l'obligation d'agir pour la défense de nos productions dans ce contexte. Également a été discuté le rôle des réseaux sociaux. Les sujets d'actualité et de crise ont été soulignés au fil du congrès, dont pour l'élevage notamment le sanitaire, l'excès de réglementation… Sujets sur lesquels la Ministre a apporté très peu de réponses (hors veaux mort-nés sur 2024).

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

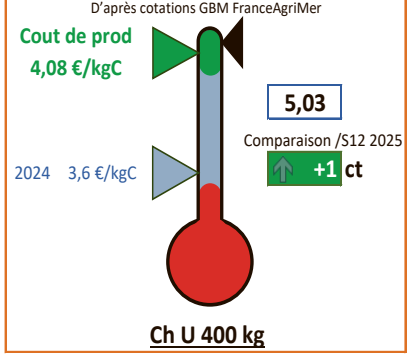
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

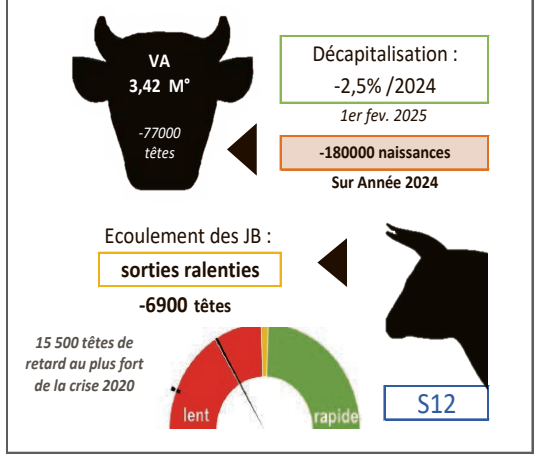
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



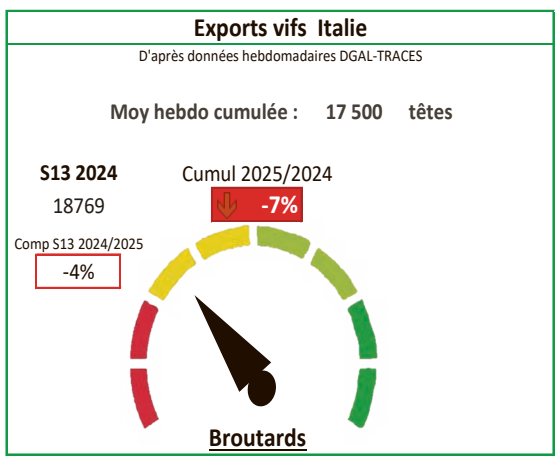
Effectifs d'animaux

GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo



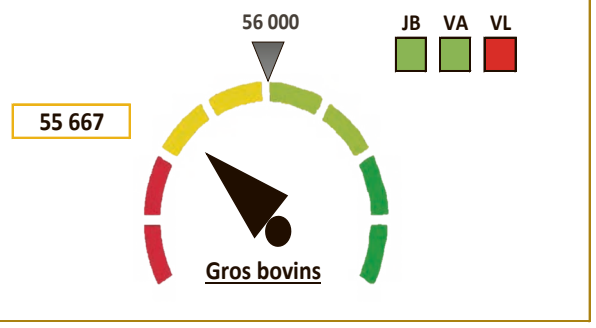
Exports vifs Italie

D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,17	Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
6,75	Génisse R + (€/kg éc.)
5,98	Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
4,08	Broutard 400 kg (€/kgvif)

2ème semestre 2024

Le ciseau des prix….

D'après INSEE - GEB-Idele et FranceAgriMer

En 25 ans…

+100%	Sur les prix à la consommation
+105%	Sur les charges en élevage
+80%	Sur les prix payés aux poducteurs

* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux
Semaine 13
du 24 au 30 mars.

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : le commerce reste globalement dynamique, avec une demande soutenue, notamment dans le Grand Ouest et le Sud-Ouest. La qualité de présentation favorise des ventes rapides, et les prix se maintiennent voire progressent dans certaines régions. Toutefois, dans le Centre et le Massif Central, les animaux lourds (+450 kg) rencontrent plus de difficultés, avec un tassement des prix et une demande plus sélective. L'export reste présent, bien que l'Espagne marque un retrait. Dans l'Est, le marché demeure actif avec une demande soutenue. En femelles, les transactions sont fluides avec des cours globalement maintenus, sauf pour les plus lourdes où une légère baisse est observée. Malgré une offre plus abondante, la quasi-totalité des animaux a été commercialisée à des prix fermes.

Gros bovins maigres : le marché du maigre est toujours dans une phase active avec une demande supérieure à l'offre, entraînant des ventes rapides et des cours attractifs. Le commerce reste fluide malgré une présentation hétérogène et une augmentation des sorties d'animaux maigres.

Boucherie : une augmentation régulière des cours dans la plupart des régions, portée par une demande soutenue et un manque d'offre. Les ventes sont dynamiques pour toutes les catégories, on note un engouement plus marqué pour les vaches laitières.

Veaux : l'offre est à la baisse et la demande est toujours forte. On constate des hausses localisées et une recherche de stabilisation des cours face aux niveaux de prix élevés.

Ovins : en agneaux, le marché est plutôt ferme, porté par une demande soutenue, bien que l'évolution des prix varie selon les zones et la disponibilité des acheteurs. En brebis, le marché est porteur, avec une demande ferme et des prix globalement reconduits malgré quelques ajustements ponctuels.

PETITES ANNONCES



Matériel

Tracteur

26 - Vends tracteur Fordson 960 super Dexta, sortie de grange 950 euros à débattre.
✆ 06 87 51 48 38

Tracteur Renault 155.54, 9000 H usure pneus avant 60%, arrière 10%, moteur rénové BON ÉTAT GÉNÉRAL **18 000 €** STVA
CASS TRACT 21
06 18 77 79 03

26 - Cause décès, vends tracteur Renault 651, 2 roues motrices, direction assistée, 2000 euros.
✆ 06 43 08 06 50

26 - Vends MF7615 Dyna-VT + chargeur MF4327 pesé 4400H pneus neufs 75000 euros. MF6140 chargeur, pneus 10% 4600H 23500 euros.
✆ 06 02 63 46 49

42 - Vends cause retraite tracteur John Derre 6140R Premium, 160ch, boite direct drive 2013 T, bon état, 5400 hrs, révisé et ttes vidanges faites en concession, pnx 540/6528 av. 650/6538 ar.
✆ 06 71 99 65 43

42 - Cause cessation vends tracteur Fendt 310 avec chargeur. Bon état, 5800h, 2016 .
✆ 06 87 15 94 67

69 - Rech. pelle, mini-pelle, tracto, télescopique même HS. Cherche ensileuse J. Deere série 6000 et 7000 kemper, tracteur Deutz, Landini, fruitiers, etc. Utilitaires...
✆ 06 21 21 82 75

71 - Vends enjambeur Bobard 927TI, 6.686 h, tête de récolte, sulfatage Super Puma, double rogneuse.
✆ 06 70 35 67 97

73 - Vends pirouette 4 toupies presse balle ronde Claas, andaineur Pottinger Khun, rotative tonne à eau 2500 L, motofaucheuse tonne 5000 L lisier, cessation activité.
✆ 06 84 29 61 97

89 - Achète tracteurs, bennes, épandeurs, matériels de fenaison. (1401)
✆ 06 08 47 76 66

Travail du sol

38 - Vends bineuse maïs 4 rangs enfoui, engrais fertilibloc carré en état prix à débattre.
✆ 06 78 98 38 55

69 - Vends Vibro Sem 3 m. avec rouleau entre roues et attelage à semoir TBE P. 1500 € + herse RAU 7.30 m. dents neuves, TBE.
✆ 06 07 06 77 50 HR

73 - Vends faucheuse Novadisc 3.05 m, 7 assiettes, 5 patins de protection 2017, très peu servie. 6500 € à débattre.
✆ 04 79 28 70 79

Récolte

26 - A vendre machine à vendanger Grégoire G3 grand bac, 4 ventilateurs en TBE peu d'heures.
✆ 06 83 00 65 05

26 - Vends moissonneuse John Deer 2066 5M, coupe 6 rangs mais, broyeur 30 000 euros.
✆ 04 75 07 40 30

58 - Vends round baller Gallignani 8600, année 2000, 12000 balles. (1302)
✆ 06 45 71 94 52

69 - Vends presse moyenne densité New Holland 366 bon état 1500 €.
✆ 06 81 08 33 19

74 - Vends planteuse patate Gruse 2 rangs, auchargeuse Claas, foin 2023 2024.
✆ 06 82 10 30 18

Traitement

21 - Cause retraite vds presse krone vario pack 1800 Faneuse Niemeyer 5,7m surelevateur Bugnot 1104
✆ 06 98 38 19 62

Epandage

69 - Vends semoir engrais Amazone Premis 2000 l., disques 12 24 m. ou 18 36 m. hydro avec bâches TBE.
✆ 06 07 06 77 50 HR

Élevage

01 - Vends tonne à eau sur châssis. Prix 400 euros.
✆ 06 44 95 08 67

Divers

01 - Agriculteur RECHERCHE Retler pour reprise maïs sous cribs.
✆ 06 63 37 70 09

21 - À saisir, 3850 €, tunnel 20 m long, 170 m2 environ + bâche. Tout très bon état. Poss. livré. (1305)
✆ 06 52 41 93 46

Achète vieilles poutres
démontées ou à démonter, plancher, tomettes, tuiles plates, dalles.
Tél. : 04 74 00 89 08

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, bennes, épandeurs, charrues, chariots élévateurs télescopiques, et autres machines agricoles, bon état et réparer. (1304)
✆ 06 30 11 59 25

21 - Recherche round baller 120 x 120, presse MD, cover-crop, tracteur 4 RM. (1202)
✆ 06 74 23 69 42

26 - Cherche faucheuse Khun 4 assiettes + Quelques centaines de KG avoine et orge de préférence départements 26-38-07.
✆ 06 33 44 14 97

bne bois negoce energie
ACHÈTE
TOUS BOIS
FORESTIERS ET BOCAGERS
Contact : Paul ORTAVENT
06 79 47 03 82

26 - Vds cause retraite : Atomiseur IDEAL RHONE15001 avec incorporateur et vannes électriques 5000 HT - Pulvérisateur Berthoud force 1000 rampe 15 m 4500 HT - Herse rotative Agram 3001 packer attelage + un jeu de dents carbure neuves 3500 HT - Epandeur d'engrais ZAM1500 avec limiteur de bordure 3500 HT - Epandeur d'engrais Vicon PS 604 ouverture hydraulique 1500 HT - Multisem Quivogne 3m rouleau packer attelage semoir 3000h HT - Herse RAU Terfor TL100GD avec un jeu de dents 25 acier A70 2500 HT - Déchaumeur AMAZONE Pegasus 4m rouleau + un jeu de pièces d'usure neuf 3000 HT. Le tout en TBE.
✆ 06 81 34 73 39

La Maison de l'Eleveur
votre devis sur www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - 08400 VOUZIERS
TÔLES BAC ACIER 1ER CHOIX
5 NERVURES GALVANISÉES
LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS*
À PARTIR DE 6,90€/M²*
SURFACE QUE NOUS VOUS FACTURONS
SURFACE QUE D'AUTRES VOUS FACTURENT EN PLUS (+5%)
LARGEUR UTILE : 1,00M
LARGEUR TOTALE : 1,05M
FABRICATION FRANÇAISE
* exemple de prix HT POUR 300M² épaisseur 0.50, soumis à conditions, nous consulter

26 - Vds charrue Vogel et Noot 5 socs 5500 euros, épandeur fumier Heywang Q 5T5 800 euros, pulve Berthoud 2000L 24m 2500 euros. Charrue fosse asperges 150 euros, table emballage fruit 100 euros.
✆ 06 08 76 06 57

26 - Association HANDI BIKE recherche tous types de véhicules à moteur, cycles, motocycles et outillage divers.
✆ 06 63 31 48 59

38 - Vends presse John Deere 330 + pulvé porté 400l, 10 m Caffini portable.
✆ 06 68 94 23 22

38 - Vends pneus occasions 2 de 14,9x24 : 120 euros et 1 de 16,9x34 : 80 euros Goodyear.
✆ 04 76 56 98 41

38 - Vends herse Quivogne repliage hydraulique 4,20 m épandeur engrais ramie 12 m TBE ; foin 120x120 bonne qualité.
✆ 06 67 64 21 74

38 - Vends cause cessation semoir ng+4 monosem 4 rgs, vibro Quivogne 4,5 m, laveuse à noix et table de tri.
✆ 06 74 90 82 56

38 - Vends distributeur engrais vicon 1653, 1000 l, ensileuse fléau coupe 110, scie circulaire sur roue ecma électrique triphase prix à débattre.
✆ 06 75 24 14 34

38 - Vends calèche 10 PL refait frêne roues rayons bandage caoutch, frein disque.
✆ 06 10 94 35 54

42 - Vends herse de prairie 3m20 et andaineur Kuhn GA 280.
✆ 06 32 25 79 01

58 - Vends herse rot. Alpego, 4 m, boitier 280 cv, portacourt, tracer H. 11 000 €, TBE. Silo grains + boisseaux toutes capacités, petit prix, TBE.(1405)
✆ 06 67 28 02 42

58 - Vends cause retraite très beau JD 6130 R avec fourche GPS toutes options, Case Puma 225 CVX, divers matériels culture. (1205)
✆ 06 83 25 49 06

63 - Agriculteur recherche Retler pour reprise maïs sous cribs.
✆ 06 63 37 70 09

67 - Cherche pour semoir pneumatique accor fahse mono air type MA 4 disques avec trou de 0,8 mm et 4 roulettes pour semis semence navet. Ou vente du semoir complet. Vends laveuse asperge 7,5 m Hermeler et laveuse asperge avec tri électronique, éplucheuse d'asperge Tenrit et Hepro scarificateur double rang asperge, grand ventilateur et petit ventilateur à pression pour oignon et 2 enrouleursTenrit et Hepro scarificateur double rang asperge, grand Ventilateur et petit ventilateur à pression pour oignon et 2 enrouleurs Irrigation 250 m cédé gratuitement, éternit 80 m2 et ensacheuse peseuse Gatineau, plants de fraise frigo et plant mottes Mazzoni Cléry, Lycia, Claudia. Commander vos griffes d'asperge pour 2026 (hors 67-68).
✆ 06 14 36 28 98
ou 03 88 70 72 74

68 - Vends cause double emploi pulvérisateur porté Berthoud Hermes de 2023 1200 L 24M nombreuses options Isobus 36 000 euros
✆ 06 81 24 35 78

69 - Recherche tracteurs et Micro tracteurs toutes marques, tout état même HS à partir de 1970. Recherche Round Baller à rouleaux ou barrettes à chambre fixe. Déplacement rapide
✆ 06 43 23 43 51

69 - Vends faucheuse Pottinger sans conditionneur Novadisc 265 année 2010 - Bon état - Prix : 3500 € HT.
✆ 06 42 00 38 55

70 - Recherche semoir à maïs monosem, certy et micro NG et NG +. 13 BR Krone, Carraro, Claas, Welger, Deutsch, 120 x 120. Massey 168- 188-690, R sur rotative 2,5 m et 3 m. Faucheuse Kuhn GMD 4 et 5 assiettes. Epandeur à fumier 4-5-6 t. Andaineur Kuhn 3 m et 3,5 m.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Vends benne Gilibert 850-CU8, 4 t, 1999, porte auto + battante, frein + levée + pied : hydro - susp. flèche, TBE, pneus neufs 550/60/22,5, 8.000 €, 71 Boyer.
✆ 06 80 15 86 41

71 - Vends cse retr., fauch. condit. Kuhn 3160, Pöttinger Novacat 307, faneuses 8 et 6 toup., presse Claas HD Quadrant, 4.000 t à lisier, 8.000 l.
✆ 06 37 55 24 89

71 - Vends charrue défonceuse 1/4 t Grenier, vibro 2,9 m, E.Roul. émietteur, herse 5 élémts 3,9 m, charrue bis soc HB2 Huard, canadien 2,5 m, 13 dts.
✆ 06 43 04 21 12

74 - Vente petit matériel. Liste sur demande sms.
✆ 06 73 18 47 48

DÉCOUVREZ LES BETTERAVES
fourragères ensilées en enrubanné (900kg) : Bootse production & santé de vos animaux. Farines de paille. Pas de mini de livraison.
✆ 06 51 56 58 22
✆ 06 08 72 80 17

89 - Vends herse rotative Kuhn HR 3000, peu servi et à voir sur place. (1402)
✆ 03 86 56 30 30

Véhicule

Utilitaire

69 - Vends camion bétaillère 3T5 bon état 290000 km, année 2003 Mercédès caisse Corneloup.
✆ 07 85 93 88 43

71 - Vends Clio 4, société, 2016, 105.000 km, TBE, CT ok, RAS, TVA récup., 6.000 €ht, photos poss.
✆ 06 83 18 64 28

71 - Vends Berlingo Dangel 4x2, 2008, 223.500 km, très bon état, contrôle technique ok.
✆ 06 75 00 49 13

71 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT + tous pick-up tel.
✆ 06 42 69 14 31

Tourisme

26 - Vends C4 Picasso 2016 essence, 130 CV, courroie distri. neuve, options, état neuf, 54M KM, 10900 euros, CT ok.
✆ 06 28 05 27 53

Terres de Bourgogne Petites annonces 03 80 78 90 40

Achat-Vente

Récolte

01 - Particulier vend piquets acacia à partir de 1m80. Possibilité de livraison.
✆ 06 03 12 27 73

26 - Vends foin de montagne bio, ballot rond 120 120 35 euros, poids moyen 280KG, dép 26.
✆ 06 30 36 67 53

26 - Vends luzerne sur pied à La Roche de Glun 3HA certifié Bio.
✆ 06 80 42 35 29

26 - Producteur pêche, abricot, Drôme, cherche dép 21, 58, 89 magasin fermier agri, vente directe pour vous livrer juin à sept, fruits à maturité, exel produits d'appel, plus d'info tél. (14/03)
✆ 06 03 90 61 31

26 - Vends luzerne première et deuxième coupe, bottes rectangulaires dimension matelas.
✆ 06 86 80 25 83

38 - Vends foin 2024 bonne qualité 75 balles rondes 70 euros la tonne, Lac paladru
✆ 06 08 57 63 24

73 - Vends foin bottes carrées de 2024 HD 120x90. 40 € la botte.
✆ 06 17 84 17 66

Fourrage

01 - Vends foin bottes rectangulaires 2024.
✆ 07 78 11 12 73

38 - Vends foin 2023-2024, 120x70 prairie naturelle prix intéressant sur grosse quantitée livraison possible.
✆ 06 07 33 77 17

70 - Vends luzerne rotocup 2/3 cm enrubanné. Plants Pomme de terre : NECTAR 35/55.
✆ 06 18 82 93 88

89 - Vends Sud Est Yonne, luzerne et trèfle sur pied, grandes parcelles propres bio, à partir de mai 25. (1404)
✆ 06 87 36 87 14

Terrain

69 - Vends terrain propice au bio-jardinage, mini-étang possible et autre dessein en agro-écologie.
✆ 06 79 05 11 38

Location

Immobilier

70 - JA recherche Terre agricole à acheter minimum 10 ha ou exploitation Nord Franche Comté.
✆ 06 65 41 39 38

Suivez-nous sur notre page Facebook

PETITES ANNONCES

Emploi

Offre

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

CONCESSIONNAIRE NEW HOLLAND

ENTREPRISE FAMILIALE BASÉE EN CÔTE-D'OR

RECRUTE



1 MAGASINIER CONFIRMÉ (H/F)

1 TECHNICIEN CONFIRMÉ (H/F)

ENVOYER CV + LM à SAS MANIÈRE

Rue des Muriers - 21690 Verrey sous Salmaise

Tel 03 80 35 80 66 - contact@sarlmaniere.com

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins à 15 km à l'est de Bourges recherche : salarié(e) en CDD jusqu'à septembre inclus. Missions : travaux d'entretien de clôtures, de maçonnerie, de préparation des semis, soin aux animaux, travaux de fenaison, travaux de pressage de paille et/ou moisson. • Contrat à durée déterminée jusqu'à septembre inclus. • Salaire 11.88€ brut/h. • Permis B, possibilité logement. Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com
✆ 06 88 12 72 11

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins à 15 km à l'est de Bourges recherche : salarié(e) qualifié(e) autonome, rigoureux et à l'aise avec les bovins. Missions : Travail en équipe sur 2 exploitations (polyculture-élevage bovins charolais et en polycultures avec création d'un atelier d'élevage d'engraissement de bovins). Observation et soins des animaux, travaux du sol et traitements qui y sont liés, travaux de clôtures, plantation de haies, maçonnerie et petites constructions. Compétences requises : méticulosité, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage, maîtrise d'engins agricoles et de l'électronique embarquée, bonnes connaissances en agronomie, plaisir d'apprendre. Formations requises : expériences significatives ou BAC agricole minimum, Certiphyto à passer rapidement si non acquis. • Contrat à durée indéterminée après une période d'essai. • Salaire à négocier selon expérience et compétences. • Permis B Envoyez CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com
✆ 06 88 12 72 11

26 - Recherche salarié(e) agricole pour traite et soins aux animaux.
✆ 07 50 34 80 02

38 - Recherche chauffeur moissonneuse, expérience souhaité.
✆ 06 72 15 40 26

42 - Exploitation en polyculture élevage RECHERCHE salarié dept 42, tache traite, culture, soins aux animaux.
✆ 07 60 34 86 93

69 - Exploitation fruitière (cerises, framboises) dans les côteaux du Lyonnais (69 Chaussan) propose un poste temps complet d'assistant de culture. Votre mission principale : plantation, taille, entretien des vergers, récolte et conditionnement. Une expérience confirmée est demandée dans le domaine agricole. Le salaire sera à définir en fonction de l'expérience. La conduite d'engins agricoles est un plus. Votre CV et lettre de motivation sont à envoyer par mail :
✆ dranyer66@gmail.com

74 - Recherche salarié pour les foins, traite, suivi du troupeau, entretien des parcs.
✆ 06 18 49 93 35

Offre de service

26 - Vous déménagez? Vous débarrassez? Pour 1 travail soigné, contactez-moi, GIRARD Benjamin
✆ 06 63 31 48 59

Divers

18 - Vends grappin forestier avec rotator et hydraulique, 1500 euros ; 1 C15 Dangel, mécanique OK, carrosserie HS ; vends foin bottes haute densité de 2024, 100 euros tonne.
✆ 06 14 40 22 10

Mariage

38 - Homme, non fumeur recherche dame 50 à 65 ans pour rompre solitude, vivant à la campagne dans maison proche de toutes commodités.
✆ 06 16 30 75 61

Animaux

Bovin

01 - Vends mâles Blond Aquitaine 1 à 2 ans, porteurs du gène sans cornes.
✆ 06 77 19 11 44

18 - Vends reproducteurs charolais HBC 2 ans, 12 mois, b. origine IA, monte naturelle. GAEC de Turcy-Fleurier, Garigny.
✆ 06 23 16 10 19

21 - Élevage charolais inscrit, vd, veaux 16 mois dont plusieurs sans cornes, TGS, livraison assurée. Gaec Lechenault Frères. (1307)
✆ 06 24 24 69 93

21 - Vends veaux reproducteurs HBC, IBRA, 15 mois, vêlages faciles. Earl Jully, 21230 Magnien. (1303)
✆ 06 70 11 90 57

21 - Élevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène, propose à la vente 4 taureaux de 2 ans et choix important de veaux de l'année. Toutes garanties. Élevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances.
✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

BOucherON TRACTEURS ET MATÉRIELS AGRICOLES

FENDT JCB

Recrute pour leurs sites de Lézinnes (89) et de Ménétreux-le-Pitois (21)

TECHNICIEN MANUTENTION (H/F)

Contactez-nous au 03 86 75 63 22

06 21 43 72 95 - jfboucheron@boucheronsas.fr

21 - Élevage charolais HBC, vends taureaux reproducteurs 14 à 16 mois, prêts à saillir, vêlage facile, IND, IBR et BVD. Livraison assurée. EARL Guenot Nicolas, 21230 Allerey. (0201)
✆ 06 31 23 56 01

38 - Vends génisses Aubrac et Limousines croisées Montbéliardes gestantes de 4 mois.
✆ 06 86 70 79 69

38 - Vends taureaux charolais sans cornes, génotypés 16-17 mois Gaec de Navoux.
✆ 06 16 85 50 52

39 - Achète vache montbéliarde fraiche au lait, indemne, propre, à l'attache ou logette. Jura Doubs.
✆ 06 75 11 64 44

42 - Vends taureau Char. adulte + taureaux Char. 15-16 mois, HBC, élevage et viande. Gaec Cuisset Gacon, Saint-Germain-Lespinasse.
✆ 06 30 92 60 12
ou 06 71 45 80 59

42 - Vends taureau charolais adulte + taureaux charolais 15-16 mois, HBC, élevage et viande. Gaec Cuisset Gacon, St-Germain-Lespinasse.
✆ 06 30 92 60 12
ou 06 71 45 80 59

58 - Vends 6 taureaux de 2 ans HBC, dont 2 SC et 1 NI, et 10 brebis cheptel charolaise, non suitées. GAEC MARION, Luzy. (1306)
✆ 06 24 42 29 42
ou 06 07 51 04 99

58 - Élevage limousin Thoulé David, vend veaux de 15 mois mixte à mixte viande pour la reproduction. TGS. (1207)
✆ 06 10 09 65 69
ou 03 45 82 90 10

58 - Élevage HBC origine insémination, vds 1 taureaux de 22 mois et 8 reproducteurs de 15-18 mois. François BOUCHE Eleveur/inséminateur, 58340 Cercy la Tour. (1206)
✆ 06 16 07 54 55

58 - Vends grand choix repro charolais 1, 2, 3, 4, 5 ans HBC ou non. Gaec Montcharmont R et T. (1201)
✆ 06 14 09 77 66
ou 06 16 36 19 68

58 - Vds veaux repro charloais 15 mois prêts à saillir Garanties sanit. Plusieurs origines Livraison GAEC Deboux 1106
✆ 06 28 58 12 92

58 - Vends reproducteurs charolais 15 mois, HBC, grandes origines Gros gabarit, prix raisonnables, livraison assurée GAEC LANGLET 58140 GACOGNE 1105
✆ 06 37 90 51 67

58 - Vends repro Charolais 1 ou 2 ans TB, origines TGS, Earl du Champ Morin, 58250 Saint Seine. (0703)
✆ 06 78 59 03 92

58 - Vends 3 taureaux de 2 ans et 15 veaux de 15 mois, HBC. Geac Touillon Moiron, Decize. (0605)
✆ 06 19 82 08 94

58 - Vends grand choix de taureaux HBC. Cornus, sc, hétéro et homozygotes de 12 à 24 mois. Grande sélection sur les qualités maternelles. Vaccinés FCO 8-4-3 + MHE. Livraison assurée. EARL COLMONT. (0505)
✆ François 06 08 78 05 01
Vincent 06 99 25 33 53

68 - Eleveur charolais HBC vends taureaux reproducteurs de 2 ans et 15 mois sans corne docile, livraison possible.
✆ 06 72 11 40 67

69 - Vends taureau charolais adulte, 2 ans, TBO.
✆ 06 08 21 17 67

69 - Propose pension pour 15 à 20 génisses du 15 avril au 15 novembre sur Aveize 69610. Prix à convenir.
✆ 06 59 64 66 74

71 - Tx inscrits à vendre, un 2 ans et un adulte (Okapi) production confirmée, 120 veaux nés dans l'élevage et plusieurs tx de 15/16 mois, hivernés au pré, TGS, IBR et BVD OK. Gaec Devillard J. et C., Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88

71 - Vends taureaux 3 ans et 2 ans, mixte et viande. Gaec Clément, Ouroux-sous-Bois-Sainte-Marie.
✆ 06 87 11 29 47

71 - Vends bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, livraison possible. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Prends bovins en pension, Saint-Bérain-sous-Sanvignes.
✆ 06 63 42 93 80

74 - Vends tx Holstein 29 mois, logettes presse Claas 46, filet mélangeuse Faresin, moyeux entraînement neufs.
✆ 06 82 10 30 18

74 - Vends VL ou génisses fraîches ou en lactation. Vends foin et regain séché.
✆ 06 60 29 24 08

74 - Vends 2 vaches de 3 ans charolaises suitées.
✆ 06 19 33 56 77

89 - Disponible à la vente reproducteurs charolais sans cornes 16 - 18 mois HBC, facilité de naissance, bon index, prêt à saillir, TGS, livraison assurée. Accueil permanent. SCEA de Tameron – Montillot. laurentmandron@orange.fr. (1009)
✆ Mandron Laurent :
06 87 16 54 66 –
Maxime : 06 42 67 44 29

89 - Élevage charolais HBC vend 10 taureaux repro prêts à saillir, 40 mâles, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (0803)
✆ 06 89 18 05 87
ou 06 79 50 15 71

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Chien

71 - À réserver chiots berger al., portée de 6, nés le 17/01/25, non lof, pure race, par. lof, n° mère 250269591066421, siret 343 734 042 00017.
✆ 07 84 83 61 44

Equin

38 - Achète cher comptant tous chevaux de selle, doubles poneys, poneys et demi traits de 3 à 10 ans.
✆ 06 85 50 94 90

42 - Vends 2 pouliches Comtoises, 2 ans, 3 ans + foin botte ronde 150 et botte carrée.
✆ 06 83 49 55 63

69 - Achète tout type de chevaux selle et poneys à valoriser et de réforme.
✆ 06 81 21 25 20

Des professionnels à votre service



J.L. TRANSPORTS

Vente et transports
Paille de blé et d'orge
Maïs plantes entières

03 86 27 9000 / direction@jl-transports.com / 58500 CLAMECY
licence de transports N°2023/27/850

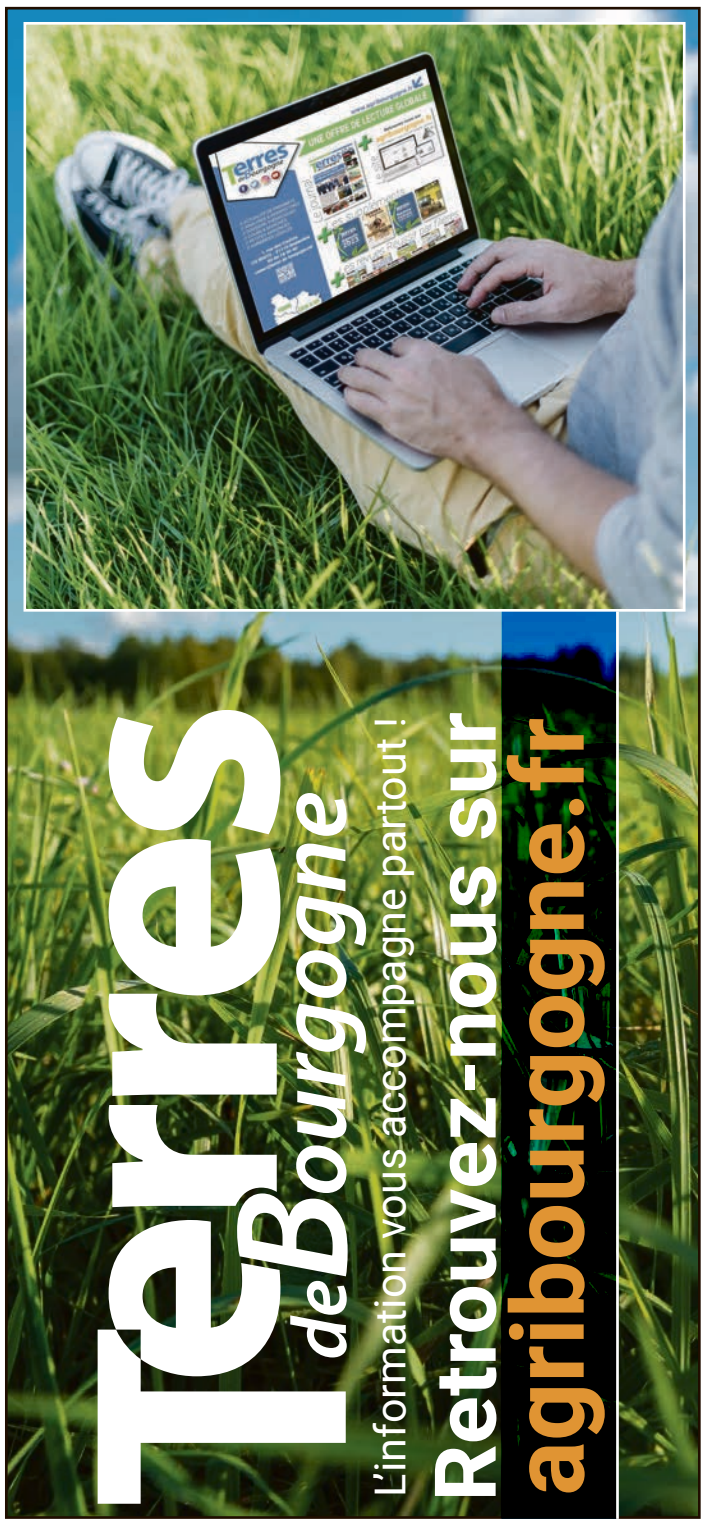


BECKER Frères ARRIVAGE

PANNES GALVA
Profil SIGMA, profil Z, profil C

58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Suivez-nos publications sur Instagram

Regardez-nous sur YouTube

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

MRC FRUTAS
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 11 rue joseph jacquard
21300 Chenôve
908 107 634 RCS de Dijon

Par une décision du 13/02/2025, l'associé unique a décidé, à compter du 13/02/2025,d'étendre l'objet social de la société à l'activité de découpe de jambons et pâtés (sans fabrication).
Mention au RCS de Dijon

AL25018101

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT

MAISONS GMC
SASU au capital de 1000 €
Siège social : ZAE DE LA BOULOUZE
21110 Fauverney
808 676 209 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/01/2025, et a nommé gérant M. KAYACI Rumi, demeurant 7 rue Colette renard 21800 Chevigny-Saint-Sauveur.
Modification du RCS de Dijon

AL25018113

MODIFICATIONS MULTIPLES

SP SERVICE PROPRETE PRO
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 euros
Siège social : 170 Avenue Victor Hugo
21000 DIJON
947 904 686 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 27 décembre 2024, il résulte que :
- l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 28 Rue des Tournesols, 21110IZEURE au 170 Avenue Victor Hugo - 21000 DIJON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
- la Société GIKEN 21, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 170 Avenue Victor Hugo, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 932 289 416, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Goge RASSOIYAN, démissionnaire, l'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Goge RASSOIYAN a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Société GIKEN 21.
Pour avis, La Présidente

AL25018136

MODIFICATION DU CAPITAL

FRUIROUGE
Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 89 853,45 euros
Siège social
Concoeur - 21700 NUITS ST GEORGES
399 604 149 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 mars 2025 a constaté la réduction du capital social de 29 666,58 euros pour le ramener de 119 520,03 euros à 89 853,45 euros par rachat et annulation de mille neuf cents quarante-six (1 946) parts sociales, ce qui rend nécessaire la modification de l'article 7 des statuts et la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Le capital est fixé à la somme de 119 520,03 euros. Il est divisé en 7 840 parts sociales de 15,24 euros chacune
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 89 853,45 euros. Il est divisé en 5 894 parts sociales de 15,24 euros chacune. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL25018155

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SP SERVICE PROPRETE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 170 Avenue Victor Hugo
21000 DIJON
921 145 322 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 27 décembre 2024,l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 28 Rue des Tournesols, 21110 IZEURE au 170 Avenue Victor Hugo, 21000 DIJON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
La Gérance

AL25018166

MODIFICATIONS MULTIPLES

L.G.R.
Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 40 Rue de la Grand Velle
21700 VOSNE ROMANEE
979 124 286 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 14 février 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : « La culture de la vigne, exploitation d'un domaine viticole », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de nommer Madame Laure GUILLOTEAU, demeurant 21 Voie Romaine – 21700 SAINT BERNARD en qualité de Présidente, en remplacement de la Société ROUGET GUILLAUME démissionnaire à compter de ce jour.
L'article 28 des statuts a été supprimé en conséquence et le nom de la Société ROUGET GUILLAUME a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Laure GUILLOTEAU.
Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de nommer la Société ROUGET GUILLAUME, en qualité de Directrice Générale.
Pour avis, La Présidente.

AL25018178

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS ROCARD DEVELOPPEMENT
au capital de 850 euros
Siège social : 3 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON
852 787 431 RCS DIJON

Aux termes de l'A.G.O. du 17/12/2024, la SARL SG CONSEIL, 32 Avenue de Marbotte, 21000 DIJON (828 235 994) a été nommée Présidente à compter du 01/01/2025 en remplacement de la société G.R. CONSEIL, démissionnaire à effet du 31/12/2024 et la SARL PB CONSULTING, 34 Boulevard Eugène Spüller, 21000 DIJON (931 553 168), a été nommée Directrice Générale à compter du 01/01/2025 en remplacement de la société SG CONSEIL, démissionnaire à effet du 31/12/2024
POUR AVIS
La Présidente

AL25018182

MODIFICATIONS MULTIPLES

MATIMEX
SAS au capital de 300 000 €
Siège social : Lieu-dit Maison Dieu
Route Nationale 74
21220 BROCHON
383 615 515 RCS DIJON

L'AGE réunie le 01/01/2025 a décidé :
D'étendre l'objet social à l'activité de transport routier de grues pour notre propre compte, à compter du 01/01/2025, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts
De transférer le siège social du Lieu-dit Maison Dieu, Route Nationale 74 - 21220 BROCHON au17 Rue des Herbuottes - 21220 FIXIN à compter du 01/01/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL25018190

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL BENOIT MAGNON
EXPLOITATION AGRICOLE
A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 228 910 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 VOIE DE SEMUR
21140 LANTILLY
RCS : 434 283 776 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2025, la collectivité extraordinaire des associés a décidé :
- nommé Monsieur Frédéric ARNOUX, demeurant2 bis rue des Tilleuls – 21460 JEUX LES BARD et Monsieur Dylan ARNOUX, demeurant 2 bis rue des Tilleuls – 21460 JEUX LES BARD, co-gérants de la société pour une durée illimitée avec effet au1er mars 2025
- autorisé Monsieur Benoît MAGNON à démissionner de ses fonction de gérant au 28février 2025
- la transformation de l'EARL en GAEC, à compter du 1er mars 2025, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Dénomination sociale : GAEC ARNOUX PERE ETFILS
Siège social : 2 bis rue des Tilleuls – 21460 JEUX LES BARD
Numéro d'agrément : 1 403
Date d'agrément par le préfet de Côte d'Or : 24 décembre 2024
Pour avis et mention, La Gérance

AL25018202

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCEA DE L'EPI
Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 355 556,85 euros
Siège social : RUE DU CHATEAU
21120 TIL CHATEL
338 114 119 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10 mars 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social du RUE DU CHATEAU, 21120 TIL CHATEL au 31 rue de la Barrière 21 120 TIL CHATEL, et de proroger la durée de la société d'une durée de 50 années de telle sorte qu'elle prenne fin le 10 juillet 2076.
Les articles 4 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, la Gérance

AL25018211

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AUGMENTATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FORESTIER DE SAUNIERE, CORROIS ET VIGNOLES
Ayant son Siège social à TILCHATEL
(Côte d'or)
Identifié sous le numéro SIREN
830 247 649

Suivant acte reçu par Maître Martin MANGEL, Notaire associé à IS-SUR-TILLE (Côte d'Or), 31 bis rue François MITTERRAND, le 27 janvier 2025, il a été effectuée les opérations suivantes :
Augmentation du capital social par apports en nature de 2.000,00 euros et création de 2 parts sociales d'une valeur nominale de 1.000,00 euros.
ANCIEN CAPITAL : 66.000,00 euros
NOUVEAU CAPITAL : 68.000,00 euros
Pour avis et mention : Me Martin MANGEL

AL25018212

MODIFICATIONS MULTIPLES

CABINET DE MUSICOTHERAPIE - LA CLEF DES POSSIBLES
SARL au capital de 1 000 €
Siège social :
14 B av du Général de Gaulle
71150 CHAGNY
878 561 570 RCS CHALON SUR SAONE

Aux termes d'une décision en date du 01/03/2025, l'Associée Unique a décidé :
de remplacer à compter du 01/03/2025 la dénomination sociale par «SANDRINE FLAMAN - PSYCHANALYSTE» et de modifier l'article 3 des statuts.
d'étendre l'objet social et de modifier l'article 2 des statuts.
de transférer le siège social du 14 B av du Général de Gaulle - 71150 CHAGNY au 11 chemin de la Verpille - Hameau de Laborde au Château - 21200 MEURSANGES à compter du 01/03/2025, et de modifier l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de CHALON SUR SAONE sous le n°878 561 570 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.
Gérance : Mme Sandrine FLAMAN, demeurant 11 chemin de la Verpille - Hameau de Laborde au Château - 21200 MEURSANGES.
Objet : « - psychanalyste, - sexologue clinicienne,- musicothérapeute clinicienne, - thérapie de soutien, - psychothérapie, - psychanalyse, - musicothérapie analytique, - sexothérapie, - thérapie de couple,-Supervision professionnelle, - Musicothérapie, - Thérapie relation d'aide : accompagnement de toute personne en situation de crise ou de conflit afin de résoudre des dysfonctions physiques, émotionnelles ou mentales (insomnie, dépression, répétition de scénario, manque de confiance en soi...). »
Durée : 99 ans
Pour avis
La Gérance

AL25018213

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LD COIF'
SARL au capital de 12 000 €
Siège social : 22 route Nationale
21170 LOSNE
509 281 598 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 03/03/2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 22 route Nationale 21170 LOSNE au 3 rue de la Chaudronne 21170 LOSNE à compter du 06/03/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
La Gérance

AL25018228

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCF
SARL au capital de 141 692 €
34 Rue Gabriel Bachot
21700 MEUILLEY
837.809.912 RCS DIJON

Le 25/03/2025 l'associé unique a constaté la démission de Solange CARLET de ses fonctions de gérant à compter du même jour et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mention sera faite au RCS de DIJON

AL25018240

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI VILLA DES GLYCINES
Société civile immobilière
Au capital de 91 469,41 euros
Siège social : Rue Principale
21200 CHEVIGNY EN VALIERE
397 706 912 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 mars 2025 a décidé de réduire le capital social d'une somme de 89 944,92 euros, pour être ramené de 91 469,41 euros à 1 524,49 euros par voie de diminution de la valeur nominale des parts sans remboursement aux associés.
En conséquence, les statuts ont été modifiés.
Ancienne mention :Le capital social est fixé à quatre-vingt-onze mille quatre cent soixante-neuf euros et quarante et un centimes (91 469,41 euros).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à mille cinq cent vingt-quatre euros et quarante-neuf centimes(1 524,49 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25018241

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI STOLLIAM
Société civile immobilière
Au capital de 70.000,00 €
Siège social : Grande Rue
21410 PRALON
RCS DIJON 499 137 967

Aux termes d'une assemblée générale en date du 27 mars 2025,les associés ont décidé de transférer le siège social à DIGES (89240), 12 Arqueneuf, au domicile de Monsieur Laurent MAILLOT, gérant.
Pour insertion
La gérance

AL25018257

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision du 12/03/2025, l'Associé Unique de la société DAVID ZEROUAL, SARL à associé unique au capital de 45 000 euros, Siège social : 3 rue du Général de Gaulle 21110 FAUVERNEY, RCS DIJON 831 882 550, a décidé de transférer le siège social au 4 Bornet, 23230 BORD ST à compter du 12/03/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis - La Gérance

AL25018275

TRANSFORMATION

MAISONS GMC
SASU au capital de 1000 €
Siège social : ZAE DE LA BOULOUZE
21110 Fauverney
808 676 209 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/01/2025, et a nommé gérant M. KAYACI Rumi, demeurant 7 rue Colette renard 21800 Chevigny-Saint-Sauveur.
Modification du RCS de Dijon

AL25018283

VEUR,Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est 33 Avenue Saint-Exupéry, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25018144

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELVA ERWAN ;
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social et de liquidation
5 Rue du Bois du Puits
Hameau Thoreille
21230 MIMEURE
848 329 124 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Erwan, Frédéric SELVA, demeurant 5 Rue du Bois du Puits,Hameau Thoreille, 21230 MIMEURE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir àla clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue du Bois du Puits, Hameau Thoreille,21230 MIMEURE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Le Liquidateur

AL25018175

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PAUL PERE ET FILS
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 166 330 euros
34 rue Basse
21120 CHAIGNAY
452 262 405 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 11 mars 2025,l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, le Liquidateur.

AL25018196

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI WILSON
SCI au capital de 1500 €
Siège social :
37 rue jean-baptiste baudin
21000 Dijon
487 923 534 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 31/01/2025, les associés ont décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 31/01/2025, nommé liquidateur M. THEURELLE Gérard, demeurant 37 rue jean-baptiste baudin 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Les associés ont également constaté la cessation des fonctions de cogérant de Noelle THEURELLE née KHAYADJANIAN du fait de la dissolution.
Mention au RCS de Dijon

AL25018216

// ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE ENVIRONNEMENTALE

CONCERNANT Les premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale portées par l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (dites «opérations DR0») du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo)
Par arrêté interpréfectoral n° 2025-492 du 24 mars 2025, **l'enquête publique unique** portant sur les premières opérations de caractérisation et de surveillance environnementale portées par l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (dites « opérations DR0 ») du projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo), initialement prévue du vendredi 28 février 2025 à 09H00 au lundi 31 mars 2025 à 17H00, **est prolongée jusqu'au mardi 15 avril 2025 à 17H00.**
Durant la période de prolongation de l'enquête, les modalités d'organisation prévues à l'arrêté interpréfectoral d'ouverture d'enquête n° 2025-128 du 25 janvier 2025 continuent d'être appliquées, notamment en matière de désignation de la commission d'enquête ainsi que des lieux et des horaires où peut être consulté le dossier d'enquête, soit :
sur support papier en mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, siège de l'enquête et dans les mairies de BONNET, BURE, HOUDELAINCOURT, JUVIGNY-EN-PERTHOIS, LIGNY-EN-BARROIS, MANDRES-EN-BARROIS, RIBEAUCOURT, SAUDRON, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, sauf dispositions particulières:
- lors des permanences assurées par la commission d'enquête définies ci-après
- sur le site internet dédié à l'enquête à accessible à partir du lien suivant :
https://www.registre-numerique.fr/dr0-cigeo
Le lien permettant d'accéder au site dédié à l'enquête publique sera également mentionné sur les sites internet suivants :
www.meuse.gouv.fr,www.haute-marne.gouv.fr, www.ain.gouv.fr, www.aube.gouv.fr, www.bouches-du-rhone.gouv.fr, www.cote-dor.gouv.fr, www.gard.gouv.fr, www.manche.gouv.fr, www.meurthe-et-moselle.gouv.fr, www.vaucluse.gouv.fr, www.vosges.gouv.fr, www.andra.fr .
Des postes informatiques seront mis gratuitement à la disposition du public pour libre consultation du dossier :
- à la Préfecture de la Meuse - 40, rue du Bourg à BAR-LE-DUC, aux jours ouvrables au public, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- à la Sous-préfecture de Saint-Dizier - 54, rue Gambetta à SAINT-DIZIER, aux jours ouvrables au public, de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.
Une tablette numérique permettant de consulter le dossier sera également mise à la disposition du public au siège de l'enquête, en plus du support papier, à la mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU (55 130) – 15, place de l'Hôtel de Ville.
Le public est informé que toute observation (et ses éventuelles pièces jointes), qu'elle soit écrite, orale ou dématérialisée sera consultable par tous sur le registre numérique. Il est précisé qu'il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaite rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse etc.).
Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et ses propositions sur le projet selon les modalités définies ci-après :
- par correspondance écrite adressée au président de la commission d'enquête à l'adresse du siège de l'enquête publique : Mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU (55 130) – 15, place de l'Hôtel de Ville ;
- par correspondance électronique à l'adresse courriel suivante :
dr0-cigeo@mail.registre-numerique.fr ;
- sur les registres d'enquêtes disponibles dans les mairies des communes accueillant des permanences de la commission d'enquête ;
- sur le registre d'enquête dématérialisé sécurisé accessible directement à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/dr0-cigeo ;
- directement auprès de membres de la commission d'enquête lors des permanences qui se tiendront selon le calendrier défini ci-dessous :
Mairie de BONNET
35, Grande rue
55 130 BONNET
Mardi 8 avril 2025 9h - 11h30
Mairie de LIGNY-EN-BARROIS
2, rue de Strasbourg
55 500 LIGNY-EN-BARROIS
Vendredi 11 avril 2025 14h - 16h30
Mairie de BURE
2, rue de l'Orme
55 290 BURE
Samedi 5 avril 2025 14h - 16h30
Mairie de MANDRES-EN-BARROIS
1, place de la Mairie
55 290 MANDRES-EN-BARROIS
Samedi 5 avril 2025 9h - 11h30
Mairie de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU
15, place de l'Hôtel de Ville
55 130 GONDRECOURT-LE-CHATEAU
Vendredi 4 avril 2025 14h - 16h30
Mairie de RIBEAUCOURT
3, Grande rue
55 290 RIBEAUCOURT
Mercredi 9 avril 2025 9h - 11h30
Mairie de HOUDELAINCOURT
15, rue d'Orléans
55 130 HOUDELAINCOURT
Mardi 8 avril 2025 14h - 16h30
Mairie de SAUDRON
3, rue de la Mairie
52 230 SAUDRON
Samedi 12 avril 2025 9h - 11h30
Mairie de JUVIGNY-EN-PERTHOIS
1, place de la Mairie
55 170 JUVIGNY-EN-PERTHOIS
Mercredi 9 Avril 2025 16h30 - 19h
Les observations et propositions devront être déposées et parvenues à destination quelle qu'en soit la forme avant le terme de l'enquête, soit au plus tard le mardi 115 avril 2025 à 17h00.
L'accomplissement des formalités de clôture de l'enquête prévue aux articles 12 et 13 de l'arrêté interpréfectoral n° 2025-128 du 25 janvier 2025 est reporté à la clôture de l'enquête ainsi prolongée.

AL25018219

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI WILSON
SCI au capital de 1500 €
Siège social : 37 rue Jean-Baptiste Baudin
21000 Dijon
487 923 534 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 31/01/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. THEURELLE Gérard, demeurant 37 rue Jean-Baptiste Baudin 21000 Dijon pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL25018267

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS MINUCELLA
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation
3 rue des Mouches
21200 MONTAGNY LES BEAUNE
910 355 056 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 27 mars 2025, les Associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Frédéric BOISSELET, demeurant 3 rue des Mouches - 21200 MONTAGNY LES BEAUNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018274

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ASSISTANCES BATIMENTS LB+
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 800 euros
Siège social et de liquidation
33 Avenue Saint-Exupéry
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
980 071 203 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024 au siège social et de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent BECHE, demeurant 33 Avenue Saint Exupéry – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25018276

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/03/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
HUOT PARTICIPATIONS
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement en France et à l'étranger :-L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux,-La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, -L'animation de filiale-La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise,-Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, -Le consulting et la formation, -La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en

ANNONCES LÉGALES

valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, -L'acquisition de tous immeubles ou droits sociaux immobiliers.Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :-la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;-la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;-la PARTICIPATIONS, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social :
8 rue des Maisons Neuves 21120 Courtivron.
Capital : 990000 €
Durée : 99 ans
Président : M. HUOT Jean, demeurant 8 rue des Maisons Neuves 21120 Courtivron
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL25018177

Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Suzel BOURDARIE-RAT, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'Maître Suzel BOURDARIE-RAT' titulaire d'un office notarial dont le siège est à AUXONNE (Côte-d'Or), 6 Rue Courtois, le QUATORZE MARS DEUX MILLE VINGT CINQ, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : HAMI.
Forme : SOCIETE CIVILE.
Capital Social :MILLE EUROS (1.000,00 €).
Siège Social : AUXONNE (21130), 16 rue Lafayette.
Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports : Monsieur Erwan HAMON,demeurant à AUXONNE (21130), 62 avenue du Général de Gaulle, a fait apport à la société de la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 €).
Madame Myriam MINOTTE, demeurant à MALAIN (21410), 3 route d'Ancey,a fait apport à la société de la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 €).
Gérance : Madame Myriam MINOTTE, demeurant à MALAIN (21410), 3 route d'Ancey.
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre ducommerce et des sociétés de DIJON.
Cession de parts sociales - agrément :Cession libre entre associés uniquement.
La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Suzel BOURDARIE-RAT.

AL25018218

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GEVREY CHAMBERTIN du 26/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : NICOLAS BURRER - ENTREPRISE DE TRAVAUX VITICOLES
Siège social : 12 Rue Craite Paille, 21220 GEVREY CHAMBERTIN
Objet social : l'activité de prestations de services viticoles et agricoles (sans traitements) mécanisées
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 500 euros
Gérance : Mr Nicolas BURRER, demeurant 2 Place de l'Eglise 21121 HAUTEVILLE LES DIJON, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25018230

// DIVERS

Société Q Energy France
Gaëlle Piégay
Cheffe de Projets Solaires
qef-solaire@qenergy.eu

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

La concertation préalable sur le projet de centrale photovoltaïque au sol « Grande Montagne », situé au nord de la commune de Bellenot-sous-Pouilly,aura lieu du 22 avril au 11 mai 2025.
Un dossier de présentation du projet solaire ainsi qu'un registre sont tenus à disposition du public à compter du 22 avril 2025 en Mairie de Bellenot-sous-Pouilly, Place du Patis, 21320
Ces informations sont disponibles sur le site internet :
https://grande-montagne.qenergyprojets.fr/
Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors d'une permanence publique qui aura lieu le 05 mai 2025 de 9h30 à12h en Mairie.

AL25018303

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 31/03/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier BEAUNE – POMMARD
Loué, vignes Beaune 1er Cru, Bourgogne Côte d'Or et BHCB Rouges – Objectif : maintien du fermier
Beaune : 14 a 87 ca 'LE CLOS DES MOUCHES' : BO-0112
Urbanisme : Zone A du PLU
Pommard : 59 a 26 ca 'LES CRENILLES' : AO-0045—0046 - 'LES FOULLOTTES' : BM-0251
Urbanisme : RNU
Corpeau : Loué, vigne Bourgogne Côte d'Or Rouge et Aligoté – Objectif : maintien du fermier – Urbanisme : Zone A du PLU 81 a 12 ca 'LES RIAUX' : AC-0024—0045—0050
Plombières-lès-Dijon : Libre, terre – Urbanisme : Zone Npj du PLUI Dijon Métropole 6 a 35 ca 'AU DEVANT DE LA CARNEE' : AK-0130
Meursanges : Loué, terres et prés – objectif : maintien du fermier – Urbanisme : RNU 16 ha 29 a 50 ca 'LE LICHARD' : T-0152 - 'LES MOUILLES' : T-0158 - 'BOIS DE MEURSANGES' : Y-0039 - 'LES PETITS PAQUIERS' : Z-0038—0039—0120 - 'LES COUTURES' : Z-0088
Beaune : Libre – Vigne AOC Beaune Blanc, Agriculture Biologique – Urbanisme : Zone A du PLU 23 a 98 ca 'LES BEAUX FOUGETS' : BN-0053
Dossier Chambolle-Musigny, Gevrey-Chambertin et Brochon : Vignes, Cépage pinot noir, AOC Bourgogne/Chambolle-Musigny/Chambolle-Musigny 1er cru/Gevrey-Chambertin/Gevrey-Chambertin 1er cru - Urbanisme : RNU et Zone A du PLU - Objectif = Maintien du fermier en place
Chambolle-Musigny : 64 a 46 ca 'LES SENTIERS' : AB-0144 - 'LES CHARDANNES' : AC-0181—0182 - 'LES BUSSIERES' : AC-0079—0095
Gevrey-Chambertin : 2 ha 32 a 02 ca 'RTE DES GRANDS CRUS' : AC-0075 - 'LA PLATIERE' : AL-0082—0097—0140 - 'PRESSONNIER' : BI-0070 - 'CHAMPS CHENYS' : BN-0121 - 'EN ERGOT' : BP-0153—0154—0155 - 'LES EPOINTURES' : BP-0092—0093 - 'RUE DE LA PETITE ISSUE' : CH-0006
Brochon : 30 a 25 ca 'CHAREUX' : AK-0166—0231—0233
Dossier La Rochepot et Nolay : Urbanisme : Zone A et N du PLU - Libres
La Rochepot : Vigne, cépages pinot Noir/Gamay, AOC Coteaux Bourguignons/Bourgogne Passe-tout-grains - 26 a 30 ca 'SOUS ROCHES' : D-0428
La Rochepot : Terres et patures situées en AOC Bourgogne HCB 1 ha 47a 40 ca 'EN BAUVOY A L EST' : ZA-0028—0037—0039—0042
Nolay : Terre et pature située en AOC Bourgogne HCB 1 ha 19 a 30 ca 'CROIX FROIDE ET CARILLOT' : ZK-0096
Dossier Vix, Pothieres, Massingy : Terres, prés, landes - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien des fermiers en place sur les parcelles exploitées
Vix : 15 ha 72 a 43 ca 'LE VIEUX' : A-0104—0105—0106—0108—0112—0113—0483—0484—0491—0500 - 'LA RIOTTE' : A-0003—0004—0005—0006—0007—0009—0463 - 'LES CREAUX' : A-0063—0064—0065—0067 - 'LE BUISSON RICHARD' : A-0090—0091—0092—0093—0095—0096—0097—0098—0099—0100 - 'SUR LA NAVETTE' : A-0036—0037 - 'LES RENARDS' : B-0346—0347—0404—0424 - 'LES FOSSES' : B-0042—0047 - 'LES PENTES POLES' : B-0462—0467 - 'LES CABRICAS' : B-0067 - 'LES BANQUETTES' : B-0664—0667—0669—0686—0690 - 'LES VIGNEUX' : B-0151—0152—0153—0154—0155—0163—0164 - 'LA MERIOTTE' : B-0534—0538 - 'LES DENTS DE CHIEN' : B-0510 - 'LES MOUSSENOTS' : C-0415—0416—0417 - 'LES LOCHERES' : ZB-0036 - 'LES CLIES' : ZB-0042—0043—0048—0049 - 'LES TILLIES' : ZB-0061 - 'LES CHAMPS SAINTE MARIE' : ZB-0010 - 'LES POCHES' : ZC-0007
Pothières : 2 ha 28 a 30 ca 'LES ROTIES' : ZH-0043—0044—0081
Massingy : 1 ha 12 a 80 ca 'AU BREUIL' : ZA-0034 - 'CHARME AU CHEVALIER' : ZA-0080
Laignes : Parcelles boisées - Urbanisme : Zone N du PLU 63 a 20 ca 'LE CLOSIAU' : C-0142—0143
Poinçon-lès-Larrey : Terres, landes, hangar agricole -Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place
5 ha 94 a 81 ca 'LE LOGE' : ZX-0002
Bligny-sur-Ouche : Pâtures - Urbanisme : N du PLU - Libre
5 ha 01 a 40 ca 'LA MONTAGNE DE VOICHEY' : ZB-0043
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/04/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018299

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAINT JEAN
EARL en liquidation
Au capital de 149 900 euros
Siège social et siège de liquidation
9 Rue des Ducs de Bourgogne
21110 ROUVRES EN PLAINE
883 430 373 RCS DIJON

Le 31/01/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal FOREY, (9 Rue des Ducs de Bourgogne 21110 ROUVRES EN PLAINE), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis. Le Liquidateur

AL25018062

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ASSISTANCES BATIMENTS LB+
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 800 euros
Siège social et de liquidation
33 Avenue Saint-Exupéry
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
980 071 203 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date 31 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Laurent BECHE, demeurant 33 Avenue Saint Exupéry, 21800 CHEVIGNY ST SAU

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

GAEC HETROY
Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet de la Nièvre
Le 20 novembre 2017
Siège social : 1 Route des Etangs
58800 PAZY
RCS NEVERS – N°837 601 186

Suivant délibération d'AGE du 22 mars 2025, les associés ont agréé à effet du 15 mars 2025, l'augmentation du capital social de 104 160 € (par apport de numéraire) pour le porter à 311 860 €.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, les gérants

AL25018158

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI H. DE MONTMARTRE
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 6 Rue de La Poste
18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE
479 696 213 RCS BOURGES

Suivant l'AGE en date du 10 mars 2025, Madame Carole CHAUVEL, gérante, demeurant 7 Place Georges Clémenceau - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE a décidé de transférer le siège social situé 6 Rue de La Poste - 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE(-CHER), au 7 Place Georges Clémenceau - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE (NIEVRE), et ce, avec effet rétroactif au 1er janvier 2025.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, la gérante
Carole CHAUVEL

AL25018174

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CORCELLES
Société civile immobilière
Au capital de 15 200,00€
Ancien siège social :
Avenue Armand Lanoux
Résidence du Port d'Attache
66750 SAINT CYPRIEN
RCS PERPIGNAN : 439691668
Nouveau siège social : 49 Route de Corcelles à MARZY (58180)
(RCS DE NEVERS)

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 mars 2025, les associés de ladite société ont décidé de transférer le siège social à MARZY (58180) 49 Route de Corcelles, à compter du 25 mars2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatif au siège social.
En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Ancien siège social : Avenue Armand Lanoux Résidence du Port d'Attache 66750 SAINT CYPRIEN.
Nouveau siège : 49 Route de Corcelles 58180 MARZY.
Pour avis.

AL25018215

MODIFICATIONS MULTIPLES

CABINET MEDICAL DES DOCTEURS AXINTE - BIRR - GHRER
Société Civile de Moyens
au capital de 1 350 euros
Siège social : 7 avenue Colbert
58 000 NEVERS
778 474 734 RCS NEVERS

Par acte unanime en date du 20/03/2025, les associés ont décidé à l'unanimité :
- La modification du capital :
Mention caduque : 1 350 euros
Mention nouvelle : 900 euros
- La modification de la dénomination sociale
Mention caduque : CABINET MEDICAL DES DOCTEURS AXINTE-BIRR-GHRER
Mention nouvelle : CABINET MEDICAL DES DOCTEURS BIRR-GHRER
Pour avis.

AL25018220

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LE CHAMP DEVANT
SARL au capital de 2 000 €
Siège social 5 Rue du Hautmont
59830 COBRIEUX
983 840 711 RCS Lille-Métropole

Par délibération en date du 01/12/2024 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Chemin du Defant Lieu dit le Defant 58230 MOUX EN MORVAN. Gérant M. COENEN François demeurant 13 Rue d'Armentière 59800 LILLE.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Nevers.

AL25018226

MODIFICATION DU CAPITAL

MATHUSALEM
SAS au capital de 268 000 €
Siège social : 17 Rue du 14 Juillet
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
949 641 534 RCS NEVERS

Suivant DAU du 24/10/2023 et DP du 25/11/2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 17 200,00 euros par émission de 1 720 actions nouvelles.
Le nouveau capital s'élève à 285 200,00 euros.
Les statuts ont été modifiés.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

AL25018233

CHANGEMENT DE GÉRANT

BERGEBOX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000 euros
Siège social : Zone Artisanale Vallade-Sud
24100 BERGERAC
820 335 867 RCS BERGERAC

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 03 mars 2025, les mentions ci-après à publier :
Anciennes mentions
Gérants :
- M. Jean-Philippe JARDINIER - 5 route de Port Neuv - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC
- M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE
Siège social : Zone Artisanale Vallade-Sud - 24100 BERGERAC
Nouvelle mention
Gérant : M. Eric MOULOIS - 11 allée des Synagots - 35830 BETTON
Siège social : 18 rue Molière - 58000 NEVERS
En conséquence, la Société qui était immatriculée au RCS de BERGERAC fera l'objet d'une nouvelle
Immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL25018268

NEVERS PIECES D'OCCASION
SAS au capital de 7 622,45 €
Siège social : Pont Carreau
58000 CHALLUY
410 720 197 RCS NEVERS

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 19/03/2025 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 20/03/2025 :
- Président :
ancienne mention : M. David MENUEL
nouvelle mention : M. Thierry BOUCAUD dt à NEVERS (58) – 21, rue de Rémigny
- Directeur Général :
ancienne mention : M. Thierry BOUCAUD
nouvelle mention : Néant

AL25018277

FDC 58
SAS au capital de 1 257 720 €
Siège social : 8, Impasse du Bois des Coques
58400 CHAULGNES
494 935 778 RCS NEVERS

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il résulte de l'AGO du 17/03/2025 la modification suivante de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Commissaire aux Comptes Titulaire :
- ancienne mention : RG CONSEILS
- nouvelle mention : Néant
Commissaire aux Comptes Suppléant :
- ancienne mention : STERLING QUEST AUDIT
- nouvelle mention : Néant

AL25018305

QUALIJURIS IMMO
SAS au capital de 1 500 €
Siège social : 2, Avenue Saint Just
58000 NEVERS
911 637 528 RCS NEVERS

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 28/03/2025 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Président :
- ancienne mention : M. André WAGNER
- nouvelle mention : M. Alexandre LOVATO dt à NEVERS (58) – Impasse du Pressoir aux Anes
Directeurs Généraux :
- anciennes mentions : M. Alexandre LOVATO et M. Bruno GYS
- nouvelle mention : Néant

AL25018306

Suivez-nos publications sur Instagram

// GÉRANCE

CESSION LICENCE DE TAXI

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Emmanuel CLERGET à LA CHARITE SUR LOIRE, en date du 18 mars 2025
Monsieur Jean-Raymond RUIZ, demeurant 12 rue de Maizières, 58150 Garchy
A cédé à
TAXI CELINE ROLLAND SARL au capital de 1000 euros, sise 13 rue Marguerite de Longuiniere, 58400 Chaulgnes, sous le numéro 939387304 RCS de Nevers
Moyennant le prix de 130000 euros
L'autorisation de stationnement de taxi temporaire délivrée par la mairie de GARCHY (58150) et exploitée sur ladite commune.
La cession a eu lieu sous conditions suspensives de l'obtention du conventionnement auprès de la Caisse primaire d'assurance-maladie et de l'obtention de l'arrêté de stationnement délivré par la mairie de GARCHY
La cession a été enregistrée à l'enregistrement de la NIEVRE le 27 mars 2025 dossier 2025 00005955 réference 5804P01 2025N00160.

AL25018308

// DIVERS

AMENAGEMENT DU REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Julie MICHELOT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) CRPCEN 58051 et à SANCERGUES (Cher), le 27 février 2025, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial ENTRE
Monsieur Didier Maurice Hector DELBOVE, retraité, et Madame Viviane Joan Hélène GOBERT, retraitée, demeurant à SAINT-REVERIEN (58540) 1 Voie Romaine.
Monsieur est né à WARGNIES-LE-PETIT (59144) le 3 janvier 1959,Madame est née à NICE (06100) le 12 janvier 1961.
Mariés à la mairie de SAINT-REVERIEN (58420) le 30 janvier 2010 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification
Bien apporté
APPORT DE BIEN PROPRE
Monsieur Didier Maurice Hector DELBOVE déclare apporter :
Désignation A SAINT-REVERIEN (NIÈVRE) 58420, 1 Voie Romaine,Une maison d'habitation, comprenant :entrée, cuisine aménagée équipée, salon avec cheminée, buanderie, salle d'eau avec WC, quatre chambres,Deux garages-chaufferie communicants,Terrasse,Abris de jardin, abris bois et une remise en pierre,Terrain attenant, Figurant ainsi au cadastre :Section A N°104 Lieudit 1 Voie Romaine Surface 00 ha 22 a 65 ca
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL25018185

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

TRINDADE - RCS Nevers 347 597 346 - plomberie chauffage sanitaire cuisines électricité - 65 rue Guy Moquet 58640 Varennes-Vauzelles. Jugement en date du 24/03/2025prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018245

TRADISTYLE - RCS Nevers 344 381 397 - construction de maisons individuelles (maçonnerie et travaux courants de béton armé, entreprise générale de maçonnerie) bureau de dessin. - zone industrielle du Puits Henri Paul 58260 La Machine. Jugement en date du 24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018246

PINGON Stéphane - RCS Nevers 828 997 601 - commerce de spécialités et produits artisanaux de l'île de la réunion,alimentaires et non alimentaires, rhum et toutes boissons alcoolisées et non alcoolisées, café, bijoux, sacs, paniers,accessoires, objets de décoration. - 42 rue de Nièvre 58000Nevers. Jugement en date du 24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018247

BEUTIN Sylviane - RCS Nevers 840 066 252 - épicerie,produits du terroir, dépôt de pains, articles de péché.snacking, vente a emporter, journaux, jeux française des jeux. bar - 49 route du Haut Morvan 58430 Arleuf. Jugement en date du 24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018248

MAISON VERTE 58 - RCS Nevers 829 113 844 - construction,montage et vente de cheminées décoratives, vente et pose des poêles à bois et à pellets. l'entretien de ces réalisations,le ramonage des conduits, sos vitrage inserts - 82 route d'Eugnes 58400 Chaulgnes. Jugement en date du 24/03/2025prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018249

GREMION Bernard - RCS Nevers 324 585 199 - service d'aide et assistance aux personnes âgées, handicapées, isolées ou dépendantes + transports publics routiers de personnes -activité limitée a un seul véhicule de moins de 10 places,conducteur compris, affecte au transport public routier de personnes - - 3 rue Pasteur 58000 Nevers. Jugement en date du 24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018250

MAKAROF - RCS Nevers 789 875 507 - débit de boissons, pmu,jeux française des jeux, carterie, confiserie, restauration rapide - 20 rue de Paris 58240 Saint-Pierre-le-Moûtier.Jugement en date du 24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018251

ELEC RENO - RCS Nevers 909 071 953 - travaux d'installation électrique dans tous les locaux et installation d'eau et de gaz en tout locaux avec installation de chauffage - 7 b boulevard de la République 58000 Nevers. Jugement en date du24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018252

BOURGEOIS Arnaud - RCS Nevers 534 618 483 - boulangerie,pâtisserie, confiserie, épicerie - 28 route de Bouhy 58200Alligny-Cosne. Jugement en date du 24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018253

FJB CONSEILS - RCS Nevers 953 147 584 - conseil et accompagnement dans la gestion et le pilotage des très petites entreprise (tpe) et des petites et moyennes entreprises (pme) ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance - 23 Rue Romain Rolland- 58000 Nevers. Jugement en date du 24/03/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018254

MD AUTO 58 - RCS Nevers 897 553 715 - entretien et réparation de véhicules automobiles légers - 2 route de Saint Pierre 58240 Livry. Jugement en date du 24/03/2025prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25018255

Notaire

Maître Patrice PERRET
Notaire à Fourchambault (Nièvre)
22, rue Gambetta

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 11 mars 2015.
Mme Alice LEJAULT, dt à FOURCHAMBAULT (58) 17 rue Jules Renard, née à LURCY-LE-BOURG le 29 janvier 1926,célibataire, décédée à FOURCHAMBAULT le 7 décembre 2024.
A consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé aux minutes de Me Patrice PERRET,notaire à FOURCHAMBAULT, le 12 mars 2025, dont une copieauthentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de NEVERS, le 14 mars 2025.
Opposition pourra être formée auprès du notaire sus désigné dans le mois qui suit le dépôt au Greffe dudit testament.

AL25018198

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 11 mars 2024,
Monsieur Jean-Luc NAUDIN, en son vivant sans profession,demeurant à SAINT-BRISSON (58230) L'Hâte auSergent.
Né à SAULIEU (21210),le 2 décembre 1970.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Décédé à SAINT-BRISSON (58230) (FRANCE), le 29 août 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Camille SAUVADET-PERRIAU, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « LEXCO - NOTAIRES »,titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE, 43B, avenue de la Sablière et d'un bureau annexe à POUILLY-EN-AUXOIS, 73 avenue Général de Gaulle et d'un bureau annexe à LIERNAIS 11 rue de la Guette, le 05 février 2025 , duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Camille SAUVADET-PERRIAU, notaire à BEAUNE 43 B avenue de la Sablière, référence CRPCEN :21091, dans le mois suivant la réception par le greffedu tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018205

VACANCE D'UN IMMEUBLE

Les arrêtés municipaux n°14/2024 et n°15/2024 du 16/09/2024 ont constaté que les parcelles mitoyennes, situées rue de la Répinerie et route de Loire, références cadastrales A140 et A141,

ANNONCES LÉGALES

dernier propriétaire connu : Mr Veillerot, n'ont pas de propriétaire connu au sens de l'article L1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques.
Il a également précisé que la procédure d'attribution à la commune des immeubles présumé sans maître, prévue par l'article L1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, était mise en œuvre.
Ces arrêtés peut être consultés en mairie dans les conditions suivantes: Horaires d'ouverture de la mairie
Fait à Béard, le 25/03/2025
Le Maire,

AL25018281

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures du 31/03/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (départements SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Saint-Martin-du-Puy (58) 12 ha 98 a 43 ca 'CHAMP TARDY' : AI-0294 - 'LA BOURBEE' : D-0619—0620—0621—0622—0623 - 'LA GRANDE PERCHE' : D-0135 - 'LE PANNET' : D-0307—0311 - 'LES BOUCHOTES' : D-0137—0138—0141—0144—0145—0923 - 'GRANDES ECHEINTRES' : D-0305—0328—0329—0334 - 'LE CHAMP CREUX' : D-0177—0178 - 'SUR LE VERNAY' : D-0770 - 'CHAMPS DESSUS' : D-0494
et, par extension, Cmne de Mhère (58) 57 a 35 ca 'BEAUREGARD' : D-0120—0121
Cmne de Villapourçon (58) 2 ha 90 a 90 ca 'LARDILLE' : AM-0284 - 'LA GRAVELLE BOIS DE FRAGNY' : AO-0036 - 'BOIS DE MONCOUE' : D-0120
Cmne de Sémelay (58) 1 ha 84 a 10 ca 'BROSSE AU BOUQUIN' : ZD-0098 - 'LE CHAUFOIN' : ZM-0012
Cmne de Alligny-en-Morvan (58) 1 ha 43 a 90 ca 'LES BRONSIAUX' : AO-0122
Cmne de Clamecy (58) 38 a 34 ca 'VAUGORGES' : BS-0021
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/04/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018309

NOTAIRES JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

ENVOI EN POSSESSION

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture et de description du testament : 13 mars 2025, suivant acte reçu par Maître Cindy VERNET notaire à NEVERS, substituant Maître Pierre JOURDIER, notaire à DECIZE.
Défunt : Denise MOREAU, Née à DEVAY (58300), le 28 février 1928.
Veuve de Monsieur André FALAIX, Décédée à DECIZE (58300), le 20 décembre 2024 ayant institué un légataire universel.
Toute opposition devra être formée auprès de l'office notarial de Decize dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.
Pour avis.

AL25018312

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BEREVOLK

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 6 rue agathe
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
900 813 650 RCS de Nevers

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2024 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme GAUTIER DIANA, demeurant 6 rue Agathe 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Nevers

AL25018193

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BEREVOLK

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 6 rue agathe
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
900 813 650 RCS de Nevers

L'AGO du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Radiation du RCS de Nevers.

AL25018197

DISSOLUTION

G & M CREATIONS
SARL en liquidation au capital de 1 000 €
Siège Social : 1190, Rue Ambroise Croizat – 58600 GARCHIZY
951 577 303 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 17/03/2025 les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Mme Marion GIRARD dt à GARCHIZY (58) – 1190, rue Ambroise Croizat a été nommée comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018234

LG DECOR
SAS en liquidation au capital de 1 500 €
Siège social : 6, Impasse des Noyers
58000 SERMOISE SUR LOIRE
820 928 786 RCS NEVERS

DISSOLUTION

Aux termes de ses décisions du 13/03/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2025 et sa mise en liquidation amiable.
M. Lionel GONCALVES dt à SERMOISE SUR LOIRE (58) – 6, Impasse des Noyers a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018236

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 03/02/2025 constitution de SASU : MYBUDLY LOVERS.
A CAPITAL VARIABLE
Capital initial :10 euros
Capital maximum :10 000 000 euros
Capital minimum :10 euros.
Siège social : 6 route de Saint Brisson, Les Valottes, 58 230 ALLIGNY EN MORVAN.
Objet : La détention de titres et valeurs mobilières dans la société MYBUDLY encours de création et Présidée par M. Guillaume COURSIN. La gestion de ces titres et valeurs mobilières. Et plus généralement, la fourniture de conseil relatif à toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter le fonctionnement ou le développement.
La Société peut réaliser toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières, immobilières et civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement et l'extension des affaires sociales et en particulier la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédé et brevets concernant les activités susvisées. La Société peut agir directement ou indirectement, en association, participation,groupement ou société avec toutes autres personnes, notamment par voie de création de sociétés ou d'entités nouvelles, ou de prise de participation par voie de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, ou de souscription de parts de toute entité ou fonds participant à la réalisation de l'objet social de la Société.
Président : Guillaume COURSIN, 6 route de Saint Brisson, Les Valottes, 58230 ALLIGNY-EN-MORVAN.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.

AL25017874

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers
BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATILLON EN BAZOIS du 11 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : LA GUINGUETTE
Siège : 133 Rue du Port, 58110 CHATILLON EN BAZOIS
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : Exploitation d'un café, bar et restaurant.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente :
Madame Chantal DUSSAULE, demeurant 9 Rue des Roses, 58290 MAUX
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25018173

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à MONTIGNY-SUR-CANNE du 24/03/2025, il a été constitué, pour 99 ans, une société civile d'exploitation agricole dénommée « SCEA DOMAINE DU PONT », dont le siège est à MONTIGNY-SUR-CANNE (58340) – 9 Route des Rondes
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime. L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation. L'acquisition, la mise en valeur, la prise en location en totalité ou en partie de tous terrains, forêts, pièces ou autres droits immobiliers servant ou pouvant servir à l'agriculture et l'exploitation forestière et l'aliénation au moyen de vente, échange ou apport en société, de ceux de ces immeubles et droits immobiliers, devenus inutiles à la société. Et généralement toutes les opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini et susceptibles d'en favoriser la réalisation pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société
Capital : 1 000 €
Gérance : M. Thierry CYPRES demeurant à MONTIGNY-SUR-CANNE (58340) 9 Route des Rondes
Cession de parts : Toute cession de parts sociales ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné par décision collective des associés adoptée à la majorité simple des parts sociales, par dérogation à la majorité applicable aux décisions extraordinaires
Immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis, La Gérance.

AL25018199

Financière Lignier Maitrepierre
Société civile
Au capital de 3 221 294 euros
Siège social : 4 rue des Prés au Roy
Soumard
58150 SAINT ANDELAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date des 23 et 24 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : Financière Lignier Maitrepierre
Siège social : 4 rue des Prés au Roy, Soumard – 58150 SAINT ANDELAIN
Objet social : La détention et la gestion du portefeuille de tous produits monétaires, actions, OPCI, SCPI, et de toutes valeurs mobilières. Exceptionnellement, et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des participations devenues non nécessaires à l'activité. Le recours à tous moyens de financement pour l'acquisition, la gestion et la prise de ces participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 3 221 294 euros, constitué à concurrence de 9 800 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 3 211 494 euros au moyen de l'apport de titres de la SAS DOMAINE LIGNIER GEORGES ET FILS évalués à la somme de 3 211 494 euros.
Gérance : Eugénie MAITREPIERRE demeurant 4 rue des Prés au Roy, Soumard – 58150 SAINT ANDELAIN.
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, ascendants ou descendants du cédant. Les autres cessions sont soumises à agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales (AGE).
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL25018224

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL HOURLIER

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limité
Au capital de 17 000 €
Siège social : Le Lac Beauvais
89660 CHÂTEL CENSOIR
808 429 567 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2025 la collectivité des associés a nommé Mme Laurence TYLUTKI, épouse HOURLIER, demeurant à CHÂTEL CENSOIR (89660), Le Lac Beauvais, aux fonctions de gérant pour une durée non limitée.
Pour avis, la gérance.

AL25018206

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

FINANCIERE MUNOS ET FILS

Société par actions simplifiée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 27 Rue de la Forêt
Le Village
89300 LOOZE
410 193 098 RCS SENS

Aux termes d'une décision unanime en date du 18février 2025, la collectivité des associés de la société FINANCIERE MUNOS ET FILS a pris acte de la démission de Monsieur Sébastien MUNOS de ses fonctions de Directeur Général, à effet du 28 février 2025.

AL25018209

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

RATOUCY

Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : 27 Rue de la Forêt
Le Village
89300 LOOZE
310 310 594 RCS SENS

Aux termes d'une décision unanime en date du 18février 2025, la collectivité des associés de la société RATOUCY a pris acte de la démission de Monsieur Sébastien MUNOS de ses fonctions de Directeur Général, à effet du 28 février 2025.

AL25018210

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

DR LAURENT DELACHERIE SELARL MEDECINS

SELARL au capital de 7500 €
Siège social : 100 avenue de l'Europe
89000 Saint-Georges-sur-Baulche
RCS AUXERRE 451564751

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/11/2024, il a été pris acte de la démission du Co-Gérant Mme DELACHERIE Sophie à compter du 27/11/2024. L'article des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS AUXERRE.

AL25018264

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI EQUILIBRE

SCI au capital de 85000 €
Siège social : 100 avenue de l'Europe
89000 Saint-Georges-sur-Baulche
RCS AUXERRE 482087798

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/11/2024, il a été pris acte de la démission du Co-Gérant Mme DELACHERIE Sophie à compter du 27/11/2024. L'article des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS AUXERRE.

AL25018263

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI STOLLIAM

Société civile immobilière
Au capital de 70.000,00 €
Siège social : Grande Rue
21410 PRALON
RCS 499 137 967

Aux termes d'une assemblée générale en date du 27 mars 2025,les associés ont décidé de transférer le siège social à DIGES (89240), 12 Arqueneuf, au domicile de Monsieur Laurent MAILLOT, gérant.
Pour insertion
La gérance

AL25018258

LDS GROUPE

NOMINATION DE CO-GÉRANT

F.B. SARL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 228 000 euros
Siège social : 52 Rue Saint-Etienne
89450 VEZELAY
399 643 162 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 25 mars 2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Diane DEBERDT demeurant 7 place de Venetie 75013 PARIS pour une durée illimitée à compter du 25 mars 2025.
Pour avis
La Gérance

AL25018304

// GÉRANCE

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date à VILLENEUVE SUR YONNE le 1 SEPTEMBRE 2024 ELHAOUCHI Soufyane AJS TAXIS, 35 rue Carnot, immatriculé au R.C.S de Sens sous le numéro 881 679 799,
A donné en location-gérance
A DUVEAU ALEXANDRE ALEXCAB, 4 impasse des noisetiers 45320 COURTENAY, immatriculé au R.C.S ORLEANS sous le numéro 930 879 671
Un fonds de taxi, muni de l'autorisation de stationnement de PIFFONDS numéro 1, sis 4 impasse des noisetiers 45320 Courtenay
Pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 31 AOUT 2025
A pris fin d'un commun accord le 28 février 2025.

AL25017916

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 13 mai 2025 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON d'habitation à **CHARMOY (89400) 126 rue du Pont de 159,20 m²** (hors véranda, cave et garage).
Comprenant au sous-sol : cuisine d'été, grand séjour, **véranda** (18,00 m²), **cave** (8,80 m²), salle d'eau avec w.-c.,
au rez-de-chaussée : entrée avec rangement, cuisine aménagée, séjour-salon avec cheminée, 2 chambres, salle de bain,
au 1er étage : chambre mansardée, cabinet de toilette, grenier.
Avec **terrasse et garage** (52,00 m²) indépendant.
Le tout sur un terrain de **34 ares 55 centiares.**
LIBRE
MISE A PRIX : 51.600 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 24/00811, à **Maître Anne-Gaëlle LECOUR**, Avocat à SENS (89), 4-6 boulevard du Mail, **Tél. : 03 86 83 00 18**,
à **Maître Eric BOHBOT**, Avocat à PARIS (75001), 130 rue de Rivoli, **Tél. : 01 53 40 76 66. Sur vench.fr** (documents anonymisés)
VISITE sur place le Mardi 29 avril 2025 de 9 H 00 à 10 H 00.

AL25018260

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 13 mai 2025 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON d'habitation sise **3 rue du Poncelot LES VALLEES DE LA VANNE (VAREILLES) – (89320) de 206 m², de 4 pièces**, avec **un local chaufferie et un Garage.**
Sur un terrain de 16 a 80 ca
LIBRE au 13/03/2024 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 50.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 24/00562, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 60 85**.
Sur « www.avoventes.fr »
VISITE sur place le Mardi 29 avril 2025 de 14 H 30 à 15 H 30

AL25018261

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

M.C PRESTATIONS VITICOLES
SASU au capital de 100 €
1 Rue de la Lame
89430 MELISEY
RCS AUXERRE 984 934 976

DISSOLUTION

Le 31/03/2025, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2025. M Yann SOMMERMONT demeurant 1 Rue de la Lame - 89430 MELISEY, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 1 Rue de la Lame - 89430 MELISEY.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL25018194

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DU TERRIER

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société en liquidation
Liquidatrice :
Madame Marie-Claire BACHELIER
Née BRUHL
Capital social : 7 500,00 €
Siège de liquidation :
3 chemin Gué aux Biches
10160 RIGNY LE FERRON
R.C.S SENS 811 022 888

Par AGE du 05/03/2025, avec effet rétroactif au 31/07/2024, l'Indivision BACHELIER a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge de mandat la liquidatrice puis constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, la liquidatrice.

AL25018192

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Y.D. IMMO 2

Société civile immobilière
En liquidation
Eu capital de 762,25 euros
Siège social : Rue des Plaines de l'Yonne
Centre des Affaires
89000 AUXERRE
408 815 777 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 mars2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Clarisse MARTIN, demeurant 34 rue du Maréchal Juin -19100 BRIVE LA GAILLARDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé Rue des Plaines de l'Yonne - Centre des Affaires 89000 AUXERRE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25018214

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LV EDITIONS

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 rue de la Chapelle
89380 APPOIGNY
Siège de liquidation : 8 rue de la Chapelle
89380 APPOIGNY
929 602 969 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision unanime en date du 26 mars 2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de ladite collectivité.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Etienne LHOSTE, demeurant 8 rue de la Chapelle 89380 APPOIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 8 rue de la Chapelle 89380 APPOIGNY.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25018217

NON DISSOLUTION MALGRÉ LES PERTES

PERRIN ET FILS L UHTIERS

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 4, rue Paul Bert
89100 SENS
RCS SENS B 488 259 557

En date du 31/10/2024, l'AGE a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce.
Mention au RCS de SENS

AL25018237

DISSOLUTION ANTICIPÉE

COIGNET ET ASSOCIES

SCI au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 7 route de Chaumont
89480 CRAIN
485186878 RCS AUXERRE

Le 31/12/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour Corinne COIGNET demeurant 11 rue Marié Davy 58500 CLAMECY, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 7 route de Chaumont 89480 CRAIN
Pour avis.

AL25018256

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 DIJON

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL LA COTE

SARL en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
7 rue de la Fontaine SANVIGNE
89310 ETIVEY
Siège de liquidation : 6 impasse Génieux
71150 FARGES-LES-CHALON
883 640 005 RCS CHALON SUR SAONE

Aux termes d'une décision en date du 17/03/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.M.r Philippe TONNON, demeurant 06 impasse Génieux 71150 FARGES-LES CHALON, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé à FARGES-LES-CHALON (71150) – 06 impasses Génieux.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de CHALON SUR SAONE en annexe au RCS.

AL25018269

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GM SYSTEMS

SARL au capital de 8000 €
Siège social :
8 les cornus 89116
La Celle-Saint-Cyr
447 962 432 RCS de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 17/03/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MULLIER Guy, demeurant 8 Les Cornus 89116 Précy-sur-Vrin pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de

ANNONCES LÉGALES



liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Radiation au RCS de Sens

AL25018284

// CONSTITUTION

SENS TRAVAUX PRO
SAS unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social
80 Boulevard de la liberté
89100 SENS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 01/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SASU
Dénomination : SENS TRAVAUX PRO.
Siège : 80 Boulevard de la liberté, 89100 SENS.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 1 000 euros.
Objet :Tous corps du bâtiment en neuf et en rénovation. Travaux de maçonnerie, bardage,couverture, étanchéité, l'import-export et la négociation de tous matériaux de construction.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Victor TOMBRACHEVICI, demeurant 80 Boulevard de la Liberté,89100 SENS.
La Société sera immatriculée au RCS de SENS.
POUR AVIS - Le Président

AL25017895

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte SSP du 21/02/ 2025 , régularisé par signature électronique, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : NINA PARTICIPATION
Capital : 3 000 115 € dont 3 000 105 € en nature et 10 € en numéraire
Siège social : 14 Avenue Jean Jaurès - AUXERRE (89000)
Objet : Acquisition, détention, gestion, cession directement ou indirectement de toutes participations dans des Sociétés ayant pour activité l'exploitation d'hypermarchés à l'enseigne E. LECLERC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE
Président nommé pour une durée illimitée : M. Jérôme CHAUFOURNAIS - AUXERRE (89000), 9 Rue de la Liberté
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix sauf exception des articles 18.4.2 et 18.4.3
Agrément : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé et toute personne adhérent de l'ACDLEC ou toute personne morale exploitant un centre E. LECLERC à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5% du nombre total des actions du capital de la société au cours d'un même exercice social. En cas de décès d'un associé, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers directs, le conjoint survivant, sans agrément. Dans les autres cas, l'agrément est donné par l'assemblée générale.
La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Le Président

AL25018183

CAPE LG
EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TWINS
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles
Siège social :14 rue de l'Usine à Gaz 89500 Villeneuve-sur-Yonne.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Guyot Charles, demeurant 11 rue du Crot 89500 Les Bordes
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants et descendants.
Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL25018207

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

APEX COMPANY
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 chemin des Concises
THORIGNY,
89110 POILLY SUR THOLON
En cours d'immatriculation au RCS SENS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 25 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : APEX COMPANY
Siège : 2 chemin des Concises THORIGNY, 89110 POILLY SUR THOLON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet :- La prise de participations dans toutes sociétés et ce, par tout moyen notamment par voie de souscription au capital de sociétés nouvelles ou existantes, d'apports, de fusions, ou tout autre moyen ;- La gestion, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, desdites participations ;- La gestion, dans les limites prescrites par la réglementation en vigueur, de la trésorerie et des moyens matériels et des services de fonctionnement, notamment administratif, informatique, technique des sociétés filiales et/ou des sociétés dans lesquelles la société détient des participations directes ou indirectes ainsi que toutes prestations de services et de conseils dans les domaines dans l'intérêt des sociétés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur Alban MOUREAUX, demeurant 2 chemin des Concises Thorigny, 89110 POILLY SUR THOLON.
Directrice Générale : Madame Ludivine MOUREAUX, demeurant 2 chemin des Concises Thorigny, 89110 POILLY SUR THOLON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL25018223

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 26 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.
La dénomination sociale est : LE CHALET DES FILLES 30 06
Le siège social est fixé à : AUGY (89290), 21 C Route Nationale 6.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Thomas PUECH et Madame Laetitia CARPY épouse PUECH demeurant ensemble à AUGY (89290), 21 C Route Nationale 6.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
Le notaire.

AL25018225

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/03/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : PROENERGIE
Forme : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 2 FOSSE SIMON, 89116 SEPEAUX ST ROMAIN
Objet social : Toute opérations se rapportant à l'acquisition, la promotion, la construction ou l'exploitation de centrales photovoltaïques, ainsi que la production et le négoce d'électricité d'origine solaire ; ; L'acquisition, la détention, la gestion ou la cession, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, de participations ou intérêts de quelque nature que ce soit dans toutes sociétés ou entités, commerciales, civiles ou autres, se rapportant à l'énergie solaire
Président : M. Regis FRANCHIS demeurant 2 FOSSE SIMON, 89116 SEPEAUX ST ROMAIN
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL25018280

Etude de Maître Hervé CHANTIER
Notaire à APPOIGNY (Yonne)
5 rue du Professeur Mocquot

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 28 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI CHTICAUNAIS.
Siège social : BASSOU (89400), 3 rue de l'Abreuvoir.
Durée : 99 années
Capital : VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR)
Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement.Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
Apports en numéraire : Monsieur Bertrand DENIS la somme de dix mille euros (10000 EUR).
Apports immobiliers : Madame Angélique GILBERT apporte la moitié indivise d'une maison d'habitation en mauvais état, sise à BASSOU (YONNE) 89400 1 rue de l'Abreuvoir, cadastrée section AA n° 303. D'une valeur de DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception des cessions de parts entre associés.
Les gérants de la société sont : Madame Angelique GILBERT et à Monsieur Bertrand DENIS demeurant ensemble à BASSOU (89400), 3 rue de l'Abreuvoir.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL25018302

// DIVERS

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante :
YONNE MEDICAL SAS
Liquidation Judiciaire du 01/02/2022 du 01/02/2022
41 Rue du 19 mars 1962 - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 31 mars 2025.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25018300

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MONTIGNY LA RESLE - terre et pré - location par le biais d'un Bail SAFER d'une durée d'un an à compter du 01/09/25 - 11 ha 00 a 94 ca - 'LA RESLE' : A – 0273 – 1649 - 1726 – zonage : zone A du PLU
SEIGNELAY - bois-taillis - 93 a 81 ca - 'LE GRAND PARC OUEST' : D - 0710 – zonage : zone N du PLU
THORIGNY SUR OREUSE - terre - 74 a 42 ca - 'L ELOY' : ZN – 0036 – zonage : zone A du PLU
THORY - bois - 10 ha 13 a 15 ca - 'BOIS CANDAULT' : A - 0006 - 'BOIS DE LA METAIRIE ST MAR' : B – 0100 – zonage : zone N du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/04/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018307

Regardez-nous sur YouTube

Suivez-nous sur notre page Facebook

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 26/03/2025 modifiant le plan de redressement de la Sàrl HMD 55 Avenue Félix Faure 69003 LYON (Travail temporaire). RCS LYON 483247334. CIP 3676. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE

AL25018285

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS H.C.R II 93 rue de Paris 89000 Auxerre (peinture intérieure et extérieure). RCS Auxerre 894519834. CIP 4883. Date de cessation des paiements : 24/09/2023. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL25018286

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de Monsieur Rémy DOS SANTOS – entrepreneur individuel - 16 Voie Romaine 89600 Vergigny (travaux de maçonnerie générale). 828741496. CIP 4885. Date de cessation des paiements : 24/09/2023. Administrateur judiciaire : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL25018287

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de Madame Emilie GROETZINGER 24 Rue du Faubourg Saint-Martin 89600 Saint-Florentin (agent commercial en immobilier). RCS Auxerre 834647372. CIP 4884. Date de cessation des paiements : 24/09/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL25018288

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de Madame Dominique Pierrette SALMON – entrepreneur individuel - 26 route de Saint-Florentin 89230 Montigny la Resle (Hébergement touristique). RCS Auxerre 922212485. CIP 4886. Date de cessation des paiements : 24/09/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018289

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique ORMAN 7 Parc Hispano Suiza 78130 Les Mureaux (travaux forestiers). RCS Versailles 893680538. CIP 4887. Date de cessation des paiements : 24/09/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL25018290

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS CASSOLETTE Vieuxchamps 19 rue de la Montagne 89113 Charbuy (organisation d'événements). RCS Auxerre 841401383. CIP 4888. Date de cessation des paiements : 24/03/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018291

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique AUXERRE ANNEXE HABITAT 16 rue de l Auge ZA Les Bréandes 89000 Perrigny (achat vente de bâtiments préfabriqués). RCS Auxerre 515018612. CIP 4889. Date de cessation des paiements : 24/09/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018292

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique BATIROX 53 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (prestations de services). RCS Auxerre 809272065. CIP 4890. Date de cessation des paiements : 24/03/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018293

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de l'Association MOBILITES 89 3 Rue du Stade 89250 GURGY (location de courte durée de véhicules automobiles). 402997563. CIP 4891. Date de cessation des paiements : 01/09/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018294

Jugement du Tribunal de Commerce de Troyes du 25/03/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique VALIDE COIFFURE 11 Grande Rue 89600 Saint Florentin (salon de coiffure). RCS TROYES 752438143. Date de cessation des paiements : 17/03/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire : la SCP Philippe ANGEL – Denis HAZANE – Sylvie DUVAL en la personne de Me Sylvie DUVAL 32, Bd Victor Hugo 10000 TROYES, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25018295

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS à associé unique MOZAIK DESIGN 13 rue Jules Ferry 89000 Auxerre (travaux de revêtement des sols). RCS Auxerre 900411893. CIP 4876. Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre

AL25018296

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique LE SAINT LAURENT 2 rue des Métiers 89660 Montillot. RCS Auxerre 887796779. CIP 4828.

AL25018297

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/03/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique PISCINES ET SPAS 89 58 Route d'AUXERRE 89380 APPOIGNY. RCS Auxerre 807886585. CIP 4786

AL25018298

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

// AGROÉQUIPEMENT

Partenaires et adhérents de Dijon Céréales avaient rendez-vous

La coopérative Dijon Céréales a convié ses adhérents à un rendez-vous consacré aux agroéquipements nécessaires aux éleveurs et polyculteurs-éleveurs. 160 ont répondu présent.

Le 27 mars, à Pouilly-en-Auxois, en Côte-d'Or, la coopérative Dijon Céréales organisait une journée consacrée à l'agroéquipement. L'équipe dédiée au sein de l'entreprise s'était chargée de l'organisation, et 160 participants ont été accueillis, par une belle journée ensoleillée. L'équipe Agroéquipement et Élevage de Dijon Céréales avait battu le rappel pour faire de ce moment une réussite et un rendez-vous riche en découvertes et en échanges. Un parcours sur mesure avait été imaginé afin de permettre à chacun de profiter pleinement des nombreuses démonstrations, des ateliers techniques et des stands proposés par la trentaine de fournisseurs partenaires présents au côté des équipes de la coopérative.

Équipements pour tous les domaines

Au programme des équipements à découvrir: la gestion de l'eau raisonnée, l'approvisionnement autonome, la contention et le clôturage, des systèmes de surveillance et de protection des troupeaux, notamment contre la prédation du loup. Tous les sujets clés de l'élevage étaient abordés. L'évènement était agréablement complété par un buffet constitué de produits de la marque « maison » Nous Autrement, concocté avec soin par la ferme de Sous La Velle de Beurey-Bauguay, afin de prolonger les échanges de manière idéale.

D'après communiqué



Dijon Céréales

Les équipements présentés étaient disposés de manière à permettre aux visiteurs d'effectuer un parcours sans que rien ne leur échappe.

// CHARGEURS

Night Edition, une série limitée sur les Claas Scorpion

À partir de ce printemps, Claas propose une série spéciale Night Edition pour deux modèles de chargeurs télescopiques Scorpion, réservés au marché français: les 733 et 742. Ils se distinguent par un toit et des jantes de couleur grise et des autocollants grand format Night Edition sur la porte et le capot moteur. Rappelons que la gamme Scorpion est composée de huit modèles d'une capacité de charge de 3,3 à 6 t et d'une hauteur de relevage de 6 à 10 m, animés par des moteurs de 143 et 156 ch et une transmission hydrostatique Varipower en variation continue de la vitesse de 0 à 40 km/h. Depuis 2017, les chargeurs télescopiques Scorpion ainsi que les chargeuses à pneus Torion sont fabriqués dans les ateliers de l'entreprise Liebherr situés à Telfs et à Bischofshofen, en Autriche.



Claas

// PNEUMATIQUES

Euromaster renforce son équipe

Julien Thomas rejoint le réseau Euromaster en tant que commercial spécialiste du secteur agricole. Rattaché aux agences d'Auxerre et Sens, il a en charge le conseil et les préconisations auprès des agriculteurs et viticulteurs de l'Yonne. Julien Thomas connait bien le milieu agricole pour avoir été conseiller commercial dans les réseaux John Deere, Claas et Massey Ferguson pendant 15 ans.

Julien Thomas: 06 84 19 80 31.



// À JOIGNY (89)

Portes ouvertes pour une belle longévité chez Loisirs Cars

Depuis 25 ans, Loisirs Cars est spécialisé dans la vente et l'entretien des quads. Pour démarrer la saison, la concession Polaris a organisé trois journées portes ouvertes les 21, 22 et 23 mars, les premières de l'après Covid. L'occasion de présenter la gamme et de partager un moment convivial avec les clients.

Reynald Kleeberg a créé son entreprise en 1989, d'abord dans l'automobile, avant de se spécialiser dans les quads en 2000. Au début, il distribuait Arctic Cat puis a commercialisé Polaris en 2009. Spécialisé dans la marque américaine depuis 17 ans, Loisirs Cars s'est fait une solide réputation dans le domaine, jusqu'à commercialiser 100 machines par an: quads, SSV rangers (mules utilitaires) ou SSV RZR (sport). Les randonnées proposées du printemps à l'automne contribuent également à cette notoriété. Organisées en France mais aussi en Espagne, en Grèce ou en Sardaigne, elles permettent aux amateurs de découverte de se retrouver autour de leur passe-temps favori.

Trois générations

En franchissant les portes de la concession, le client est forcément accueilli par un Kleeberg. Aux côtés de Reynald, Sébastien, son fils, assure la préparation et l'entretien des véhicules et depuis l'année dernière, son petit-fils Rémi, a rejoint l'entreprise à la partie commerciale. Trois générations passionnées par la gamme Polaris et l'univers du quad. Pour préparer ce nouveau développement en perspective, l'entreprise recrute un technicien, avec ou sans expérience, mais *« de bonne volonté »* précise Sébastien Kleeberg, qui suit toutes les formations préconisées par le constructeur. Grâce à cette assiduité, il atteint le meilleur niveau dispensé. *« Cet effort est nécessaire. Les mises à jour des logiciels et des hommes sont indispensables pour assurer un SAV de qualité. »* Pour renforcer ce dernier, Loisirs Cars vient d'investir dans un camion tôlé, afin d'assurer les livraisons des machines.

Une importante clientèle agricole

La concession Polaris de Joigny, dans l'Yonne, réalise 40 % de son activité avec le monde agricole. Polaris propose un quad, spécialement développé pour ce secteur, le Sportsman 570 Agri Pro. Ce modèle dispose d'un limiteur de vitesse, d'une suspension renforcée, de porte-bagages en alu, d'une direction assistée à 3 modes. L'application Geofencing permet de cartographier les zones dans lesquelles le ou les quads se déplacent. Lors des portes ouvertes des 21, 22 et 23 mars, les clients ont découvert une vaste gamme d'accessoires de la marque estonienne Iron. Devenu un véritable outil de travail, bon nombre d'accessoires sont proposés: lames, broyeurs, remorques, balayeuse, pince-balle, herse de nivellement pour les centres équestres…



De gauche à droite: Rémi, Sébastien et Reynald Kleeberg, trois générations au service des clients.

LOISIRS

// PYRAMIDE DU LOUP

89

Naissance et réouverture

Samedi 29 mars, la Pyramide du Loup a réouvert ses portes en présentant un petit nouveau au public. Amarok, le nouveau chiot loup.

Fermée depuis novembre de l'année dernière, La Pyramide du Loup à Toucy réouvre ses portes ce samedi matin avec comme nouvel occupant, un nouveau chiot loup, Amarok, signifiant « loup » en Inuit. *« Lui, comme les deux chiens-loups qu'on a au sein de la structure, Neis et Nahel, sont 30 % loup et 70 % chien. »*, affirme Cécile Delmotte, responsable de La Pyramide du Loup. *« Ce sont des chiens-loups de Saarlos, du nom du créateur de la race. Ce sont des animaux, qui ont pris du loup, le fait d'être craintif. Ce qui les distingue c'est qu'ils ont des plus grandes oreilles et une plus grande queue que le loup européen »*, ajoute la responsable. Après une heure de balade, un couple d'Auxerrois revient, accompagné de leurs jeunes filles, le sourire aux lèvres. Même si Jessica avait peur du loup, elle se voit rassurée. *« Cette balade nous a permis d'avoir une meilleure connaissance de l'animal et de son fonctionnement. Au départ, ils étaient très craintifs et ils nous observaient. On sent qu'ils ont besoin d'avoir confiance »*, confie Jessica. *« Même pas peur du loup ! »*, ajoute Livia, en rigolant. *« J'ai pris le temps de lui montrer que ce que racontent les comptines pour enfants, ce n'est pas la réalité, ils sont craintifs »*, ajoute Jason.

« Nous voulons retracer l'histoire du loup. Il ne faut pas avoir peur de l'animal, il est craintif, il n'attaquera jamais l'homme », déclare Cécile Delmotte. Elle poursuit sur le loup dans le paysage agricole. *« Le loup est un animal territorial, il restera sur son territoire, s'il trouve assez de points d'eau et de proies à chasser. Mais ce qu'il faut relever, c'est que le loup a une capacité à s'adapter. S'il a du mal à trouver de la nourriture, il réduit le nombre de naissances, voire il n'y en aura pas au sein de la meute, ou il décidera de partir »*, complète la propriétaire des trois chiens-loups de la structure. La Pyramide du Loup organise donc des balades avec des chiens-loups et un éco musée pour sensibiliser sur les espèces, sur le rapport du loup à l'homme et projette une série de mini-documentaires. Dans l'enclos des trois chiens-loups, Alexis, animateur, s'occupe de donner de la nourriture et d'amuser les trois chiens. *« Neis et Nahel ressentent la peur du public. La plupart du temps, le public qui vient nous voir a peur des loups. Ils ressentent cette appréhension, c'est en passant des balades à leurs côtés qu'un lien de confiance se crée. Amarok, le petit nouveau a trois mois et demi et contrairement aux autres, il est plus sociable, on travaille pour »*, informe Alexis, en caressant le jeune chien-loup. *« Lorsque l'on a annoncé la nouvelle, les gens ont partagé sur les réseaux sociaux leur envie de rencontrer et de découvrir Amarok »*, conclut Alexis, dans l'enclos des chiens-loups, en contrebas de la Pyramide.



Amarok, le nouveau chiot loup.

Charlotte Sauvignac

// UN TEMPS POUR SOI

58

Une session collective destinée aux femmes

Proposée par la MSA Bourgogne l'action collective *Un temps pour soi* est destinée aux femmes de la Nièvre issues du milieu agricole. L'objectif de cette session est de permettre à chaque participante de se ressourcer au travers de nombreux ateliers.



DR

Proposée par la MSA Bourgogne, l'action collective « Un temps pour soi » à destination des femmes issues du milieu agricole de la Nièvre (exploitante, conjointe d'exploitant, conjointe collaboratrice, salariée) se déroulera sur 4 jours du mardi 13 au mercredi 14 mai et du lundi 6 au mardi 7 octobre (de 9 h 30 à 17 h 30). Cette session se déroulera au Château de Magny en Morvan à Millay (58 170).

L'objectif de cette action est multiple : permettre à chacune de se ressourcer, de prendre soin de soi et de partager un moment de détente entre femmes.

Pour cela, différents ateliers seront proposés : soin du visage et des mains, coaching maquillage et conseil en image, sophrologie, exercices collectifs en développement personnel, exercices de cohérence cardiaque, yoga, réflexologie, cuisine, ateliers créatifs, temps d'échanges… Des entretiens individuels pourront également être organisés si besoin.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire au plus tôt, et avant le 5 mai.

Communiqué MSA

Informations et inscriptions auprès des travailleurs sociaux du secteur : Angélique Rhnane au 06 16 26 70 48 ou Mélodie Roux au 06 16 26 85 00.

Agenda Loisirs

Côte-d'Or

• Samedi 5 avril

// Balades gourmandes à Dijon

Dijon recèle de nombreuses spécialités et traditions culinaires ancestrales. L'office de tourisme de Dijon Métropole propose des promenades d'1 h 45 et menée par un guide conférencier, au cours desquelles vous découvrirez la multitude des commerces de bouches de la ville et dégusterez les produits emblématiques des tables bourguignonnes. La visite inclut la découverte de boutiques emblématiques de la ville, qui ont fait la réputation des produits phares tels que la moutarde, le pain d'épices, ainsi que deux vins et une crème de cassis servis dans un caveau. La prochaine visite aura lieu à partir de 17 heures le 5 avril.

Réservations en ligne : https://www.destination-dijon.com/visites/balade-gourmande/

• 5 et 6 avril

// Découvrir la reliure et la dorure à Combertault

Dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art, l'atelier L'Oiseau bleu (6, route de Challanges) ouvrira ses portes, de 10 heures à midi et de 13 heures à 18 heures, pour présenter les machines, l'outillage, les matériaux nécessaires au métier de relieur et de doreur. Marion Bérille, la créatrice de l'atelier, offrira aussi des démonstrations de gestes comme le débrochage, la restauration papier, une couture, etc. Elle échangera sur l'histoire de la reliure et sur le métier de relieur-doreur.

www.loiseau-bleu.fr et www.journeedesmetiersdart.fr

• Mercredi 16 et jeudi 17 avril

// Salon Apprentissimo à Dijon

Cinquante entreprises seront réunies au parc des expositions pour proposer leurs offres d'alternance et d'apprentissage. Trente écoles seront également présentes. Ce salon est l'occasion idéale de découvrir une large palette de métiers, d'explorer des formations, et de rencontrer des recruteurs en quête de talents. Le rendez-vous sera également l'opportunité pour les jeunes de signer un contrat d'alternance ou d'apprentissage directement sur place. 90 métiers seront représentés et 150 contrats d'alternance ou d'apprentissage seront à pourvoir.

Entrée gratuite, inscription conseillée : www.apprentissimo.com

• À partir du 18 avril

// Sculptures de Paul Day à Beaune

Du 18 avril au 21 septembre, le musée des Beaux-Art de Beaune, situé porte Marie de Bourgogne, 6, boulevard Perpreuil, propose l'exposition « Paul Day. Une vie en relief ». Première rétrospective consacrée au sculpteur britannique Paul Day, cette exposition revient sur le parcours exceptionnel d'un artiste installé en Bourgogne. Vingt-cinq années de travail et une centaine d'œuvres exposées permettent d'appréhender son processus créatif. C'est aussi l'occasion de mieux découvrir l'attachement de Paul Day à la Bourgogne, l'une de ses sources d'inspiration, à travers une série d'œuvres sur les Climats du vignoble de Bourgogne spécialement réalisées pour l'exposition.

www.beaune.fr

Nièvre

• Dimanche 6 avril

// Marché de la butte

Dans le cadre de la 42e édition de la Marche de Nevers-Montenoison, l'association AVEC Montenoison propose son « marché de la Butte », qui regroupera producteurs et artisans locaux (de 9 h à 18 h). Pour la randonnée, divers parcours sont proposés : 9 et 5 km (départ à partir de 13 h 30 / 14 h). Restauration et buvette sur place.

Renseignements : avecmontenoison@outlook.fr ou au 06 25 00 40 63.

• À partir du 15 avril

// Printemps et été à la ferme

Le réseau Bienvenue à la ferme propose un « Un printemps et un été à la ferme » afin de rencontrer certains producteurs locaux du réseau autour de diverses animations prévues pour l'occasion au sein des exploitations. Les 15 et 29 avril, les 10 et 21 juillet et le 11 août (de 10 h 30 à 11 h 45) à l'Earl fromagerie Berthier (les Feuillets à Avril-sur-Loire). Les 7 et 8 juin (de 10 h à 18 h), chez Marie-Dominique Commaille (Decize). Les 19 et 20 avril et les 12 et 13 juillet (de 10 h à 18 h), au Domaine de Bel Air (Villiers-sur-Yonne). Les 2 et 3 août (de 9 h à 19 h) chez Fanny Cadoux (Suilly-la-Tour).

Plus de renseignements : 03 86 93 40 20 (Clémence Guillaumet – CA 58)

• 19 avril

// Dédicace

Léa Chaillou sera en dédicace le 19 avril de 15 h à 18 h à la librairie Le Goût des Mots à Château-Chinon, pour la sortie de son dernier titre « Contes et chants de la Bourgogne d'autrefois » aux Éditions Itka (Roussillon-en-Morvan).

Yonne

• Du 5 avril au 4 mai

// Résolvez des énigmes à Maulnes

Le Château de Maulnes deviendra le « Sanctuaire de la déesse Diane » et proposera le parcours à énigmes « Réveillez le Jardin endormi » de 10 heures à 18 heures. Pour résoudre les énigmes, un carnet d'énigmes sera fourni et des indices seront présents dans le Château.

Réservations en ligne : https://www.maulnes.com/

• Du 19 au 21 avril

// Fêter Pâques au Château de Maulnes

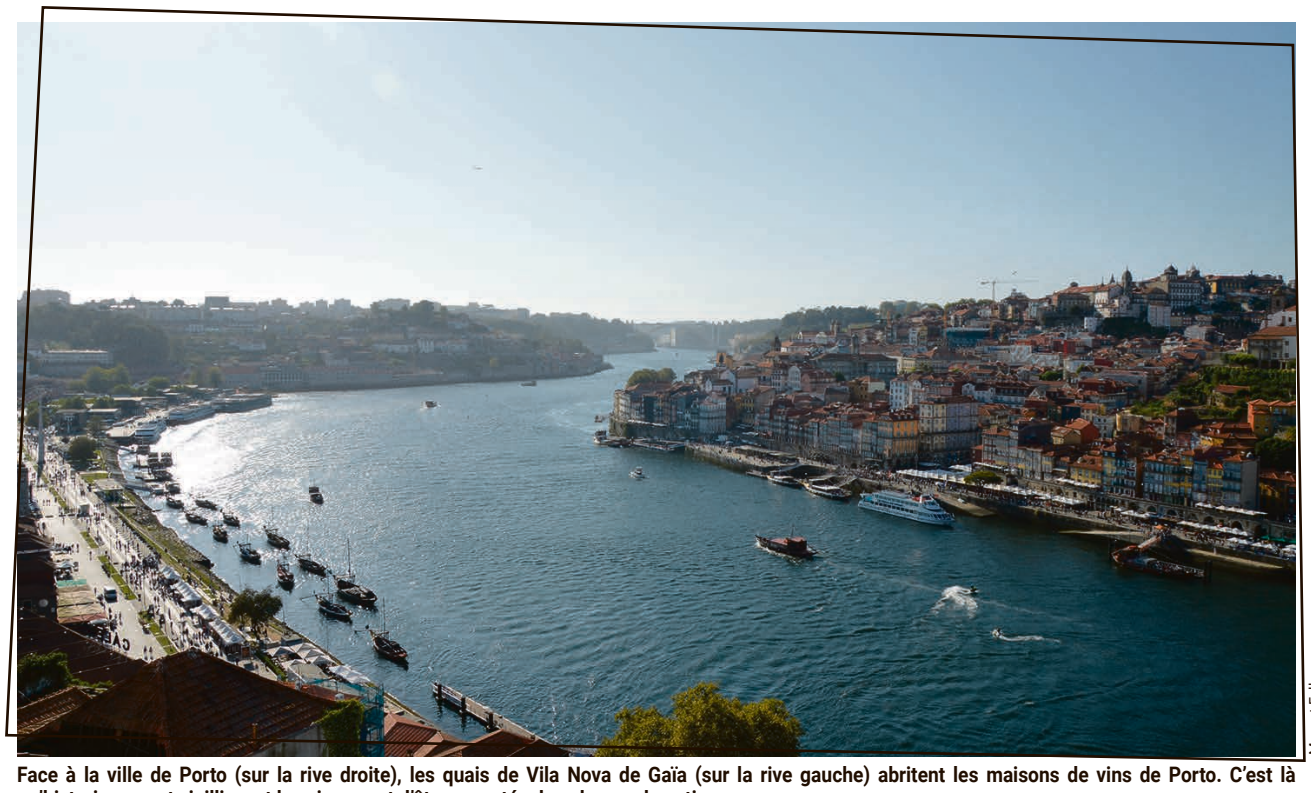
Le Château de Maulnes deviendra le « Sanctuaire de la déesse Diane » et proposera trois chasses aux œufs à partir de 14 h 30. Des œufs en chocolats, mais également des œufs sacrés détenant des pass annuels et des entrées gratuites à gagner pour pouvoir revenir à tous les événements annuels. Le Château met à disposition un espace pour les moins de 8 ans et pour les plus de 8 ans.

Réservations en ligne : www.maulnes.com/

// PORTUGAL

Le porto coule dans la vallée du Douro

Avant de se jeter dans l'océan, le Douro dessine une vallée qui donne naissance au porto. Ce vin, auquel on ajoute une bonne dose d'eau-de-vie, s'exporte depuis des siècles dans le monde entier. Mais sur ces coteaux, on produit également le vin du Douro, beaucoup moins connu. Les deux appellations font la fierté de domaines ancestraux et les affaires de grandes marques. Mais sous le soleil du Portugal, aussi, la viticulture rencontre des difficultés.



Margot Fellmann

Face à la ville de Porto (sur la rive droite), les quais de Vila Nova de Gaïa (sur la rive gauche) abritent les maisons de vins de Porto. C'est là qu'historiquement vieillissent les vins avant d'être exportés dans le monde entier.

Alors que la ville de Porto est balayée par les vents de l'Atlantique, la vallée du Douro et ses 24 000 ha de vignes en terrasse jouissent d'un climat très différent. À l'abri des embruns marins, les vignes doivent pourtant beaucoup à l'océan qui a permis au vin de Porto de s'exporter (lire encadré). Des grandes marques aux petits domaines, des noms ont traversé les siècles, comme celui de José Teixeira Pinto Vasconcellos. En 1879, il crée son entreprise d'exportation. Une affaire florissante vendue, quelque 130 années plus tard, en 2011, à un Français. Vasconcellos est désormais détenue par l'entreprise familiale Christie's Port Wine Producer & Skipper, qui compte 10 salariés (lire encadré). Typique de la région, le domaine Vasconcellos s'est développé sur deux sites. En amont de la vallée du Douro, sur sa propriété Quinta Dona Mafalda : 7 hectares de vignes impossibles à mécaniser, dont un tiers constitué de vieilles vignes, y sont exploités. Et en aval, sur les quais de Vila Nova de Gaïa, où se trouve la cave. Le domaine produit du vin des deux appellations de la région. Si dans les vignes, le travail est presque le même pour l'une et l'autre, dès les vendanges en septembre les procédés diffèrent.

Une vallée, deux appellations

Le vin du Douro est un vin d'assemblage sec, généralement rouge. Un œnologue indépendant conseille et suit la maturité de la vigne de la Quinta Dona Mafalda. *« Depuis 2023, le domaine produit également un blanc. Jusqu'à présent, c'était hors de question*, raconte Candice Christie, contrôleuse de production et commerciale chez Christie's port wine. *Mais un importateur suisse nous en a fait la demande. Notre œnologue a voulu essayer. L'échantillon a été présenté et validé à Prowine en mars. Nous sommes directement passés à l'embouteillage et les premières bouteilles ont été commercialisées en 2024 »*. La nouvelle offre a également séduit les touristes, mais c'est moins évident pour les locaux. *« À 18 euros la bouteille, le positionnement prix est dans la lignée de nos vins rouges, alors ça peut freiner les consommateurs habitués à des prix moins cher que l'eau, ici au Portugal »*, regrette Candice. Quand il s'agit de produire du vin de Porto, l'œnologue dédié ne met, lui, pas les pieds dans les vignes. L'essentiel se passe quelques jours après la vendange, quand on ajoute de l'eau-de-vie à 77 degrés au moût pour stopper sa fermentation : c'est le mutage. Le moment choisi est la clé qui détermine le sucre et le fruit du futur porto, et lui permet de bien vieillir, sous contrôle. Stabilisé, le vin entame son voyage le long du Douro au printemps, jusqu'à la cave. En fonction du potentiel, l'œnologue détermine la destination du vin, en fût ou en bouteille ; et imagine les assemblages qui donneront naissance à différents portos (tawny, colheitas vintage, ruby…). Chaque mois, l'œnologue de Vasconcellos contrôle les 257 fûts entreposés à Vila Nova de Gaya. Car le vin de Porto répond à des règles très précises, surveillées de très près par l'interprofession. L'Institut des vins du Douro et de Porto rend d'ailleurs régulièrement visite aux caves pour les contrôler. *« Comme l'inspection du travail »*, ironise Candice. Le domaine produit 40 000 bouteilles chaque année, dont 10 000 de porto et 30 000 de vin du Douro. Son trésor est un porto de plus de 80 ans. Il n'en reste que quelques fûts, à peine 1 000 litres.

Face à la surproduction

Reste que derrière la carte postale et les magnifiques caves, les maisons de vins de Porto connaissent les mêmes difficultés que les vignobles français. Les 20 000 vignerons de la région se trouvent confrontés aux conséquences d'années de surproduction. Si le vin du Douro connaît des ventes en hausse, pour le porto, elles dégringolent. Le changement d'habitude de consommation est mondial. Ainsi, au cours des 15 dernières années, les volumes de porto écoulés sur le marché ont chuté d'un quart, à près de 65 ml en 2023. Pour faire face, l'interprofession a décidé en 2024 une diminution de la production à 90 000 barriques de 550 l (49,5 Ml), contre 104 000 barriques en 2023. Les grandes marques, qui représentent 90 % du marché, limitent les pertes grâce aux stocks accumulés. Les petits producteurs souffrent plus de la situation. L'arrachage est dans les discussions, mais fait débat.

Du haut de gamme et l'exportation

Le petit domaine Vasconcellos, qui propose plutôt des vins haut de gamme, n'est pas encore en difficulté. Son premier prix pour un porto (10 ans d'âge) est d'une trentaine d'euros ; sa meilleure bouteille dépasse les 1 000 euros. Il commercialise ses bouteilles essentiellement à l'export et auprès des professionnels (cavistes, restaurateurs…). Mais pour le vin du Douro, son manque de notoriété est un frein. *« Cela ne fait que 15 ou 20 ans qu'on en parle… »*, relativise Candice. Autre enjeu qui pénalise fortement l'entreprise, et bien d'autres : la main-d'œuvre. *« C'est un énorme problème dans la région du Douro. Les jeunes quittent la vallée car les salaires ne sont pas attractifs et que le coût de la vie a fortement augmenté,* explique Candice. *Nous faisons appel à de la main-d'œuvre étrangère »*. Difficultés économiques donc, mais aussi un déficit d'image, et pour couronner le tout, une profession très soucieuse de conserver ses règles très strictes et ses traditions. Candice est néanmoins optimiste. *« La nouvelle génération essaie de faire la différence, même dans les très grandes maisons. C'est un beau défi de faire bouger les lignes ! »*.



Margot Fellmann

Le long du fleuve du Douro, les vignes en terrasse prennent le soleil autour des Quinta, ces domaines traditionnels.



Margot Fellmann

La cave de Vasconcellos abrite 257 fûts de chêne français où vieillit le porto. Le plus ancien a 80 ans.

Conquistadors

L'histoire du porto commence au XVII[e] siècle. Privés du vin de Bordeaux à cause de Louis XIV, les Anglais se tournent vers le vin de Porto. Conquis, les Britanniques obtiennent le droit d'installer des maisons de négoce au Portugal. Pour faciliter le voyage, on ajoutait à l'époque quelques gouttes d'eau-de-vie dans le vin. Un de ces marchands anglais décide alors d'augmenter la dose. Le vin en est transformé et son avenir aussi. Sur les quais de Villa Nova de Gaïa, qui font face à la ville de Porto, s'alignent les maisons de marques emblématiques (Porto Cruz, Calém, Sandeman…). Elles font désormais partie de grands groupes internationaux et proposent des visites de leurs caves aux touristes.

Margot Fellmann

Une famille française au Portugal

Candice Christie, contrôleuse de production et commerciale chez Christie's port wine, a rejoint l'aventure, désormais familiale, il y a 3 ans. *« Mon père est arrivé au Portugal en 1979. Il venait faire l'audit de la maison Vasconcellos… Et a fini par reprendre l'entreprise ».* **C'était il y a 45 ans.** *« Il n'avait jamais bu de vin de Porto avant*, **raconte Candice.** *Il a appris sur le tas. De mon côté, j'ai toujours adoré le vin. Je l'accompagnais sur des salons. Mais je me destinais à être hôtesse de l'air ».* **Les expériences professionnelles se succédant, elle finit par participer à ses premières vendanges en 2021. Père et fille partagent leur vie entre la France et le Portugal.** *« À l'époque, c'était très compliqué de voir un étranger s'installer ici. Seuls les Anglais étaient présents dans le milieu des vins de Porto. D'autant plus que la maison porte un nom portugais. Mais je dirais qu'aujourd'hui, le plus difficile c'est surtout d'être une femme dans ce milieu très masculin »*, **conclut Candice.**